

SE CHAUFFER À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ COÛTERA PLUS CHER
Des escomptes sur le mazout

Les Québécois doivent s'attendre à payer un peu plus cher, cet hiver, pour se chauffer à l'électricité et au gaz naturel, tandis que les prix de l'huile de chauffage sont à la baisse et que les compagnies de pétrole offrent des escomptes.
FRANÇOIS BERGER
Gaz Métropolitain a relevé ses tarifs résidentiels de 2 p. cent et Hydro-Québec a augmenté de 2,5 p. cent ses tarifs pour la partie chauffage de la facture des consommateurs. D'autre part, les distributeurs de mazout se livrent une concurrence de plus en plus féroce et le consommateur peut fa-

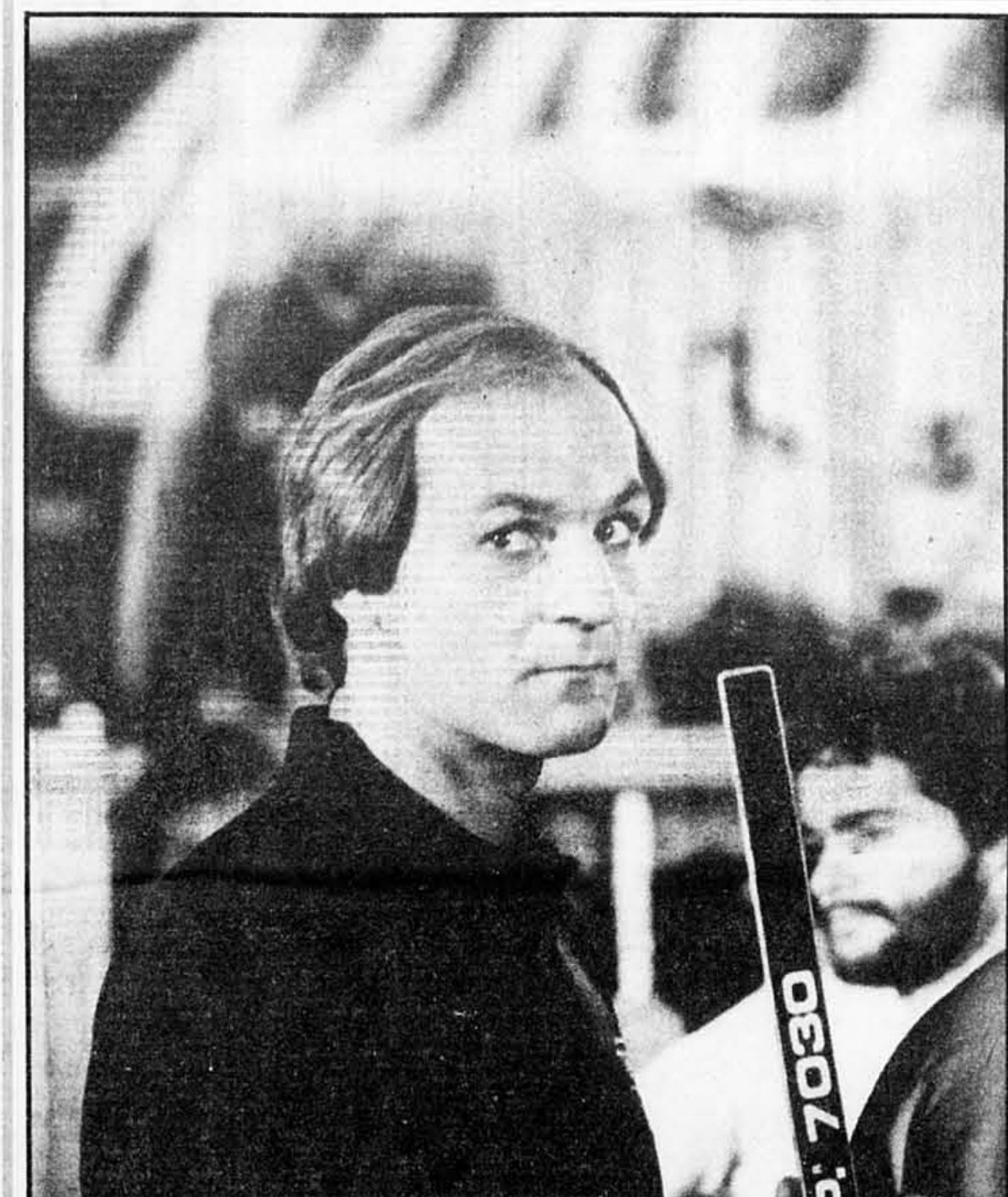
cilement obtenir un prix de 32,5 cents le litre, soit de un à six cents de moins que les prix officiellement affichés chez les compagnies pétrolières.
Chez Esso, le prix affiché du litre de mazout est passé de 39 cents à la fin de juin à 33,5 cents, hier. Même à ce prix uniforme pour tous les clients, Esso accorde encore des escomptes selon le volume livré, a indiqué M. Michel Tourgeon, porte-parole de la compagnie.
Chez Petro-Canada, le plus gros distributeur d'huile de chauffage dans la région de Montréal, le prix officiel est de 38,3 cents le litre, mais les escomptes peuvent le ramener à 33 cents et même moins, a noté le

porte-parole de la société d'Etat, Mme Carole Presseault.
Shell affiche un prix de 38,5 cents, mais les escomptes vont jusqu'à cinq cents, a indiqué un porte-parole de la compagnie.
Le prix affiché chez Ultramar est de 38,7 cents le litre, mais là aussi le jeu des escomptes réduit le coût réel.
Le prix réel du marché dans l'huile de chauffage se situe à quelque 32,5 cents le litre, selon les données recueillies par LA PRESSE. Il s'agit d'une baisse d'un à deux cents le litre par rapport aux prix du marché de l'automne 1984.

Les 805 000 ménages québécois qui chauffent leur logement exclusivement au mazout peuvent ainsi s'attendre à recevoir une facture de chauffage moindre que l'année dernière... si l'hiver ne se fait pas trop rigoureux.
La baisse des prix de l'huile de chauffage correspond à deux grands phénomènes qui affectent les compagnies pétrolières: la baisse générale des prix pétroliers depuis plusieurs mois et la diminution progressive mais massive du nombre de logements québécois chauffés au mazout. Le nombre de résidences utilisant l'huile com-

voir ESCOMPTE en A 2

LE PRIX DE LAFLEUR: \$600 000



Le prochain épisode des aventures de Guy Lafleur se jouera dans le bureau de Serge Savard. Lafleur a demandé une semaine de réflexion avant de dévoiler ses intentions mais toutes ses déclarations laissent transparaître son immense envie de revenir au jeu. Ailleurs qu'à Montréal, bien sûr. À New York, à Los Angeles ou à Chicago. Et à des conditions très précises: contrat de quatre ans, salaire de superstar, «carte verte». Des équipes ont déjà manifesté leur intérêt. Mais le Canadien le laissera-t-il partir? Réjean Tremblay prétend que l'organisation a toujours une dette envers lui. Les amateurs, qui ont bloqué les lignes des tribunes téléphoniques, souhaitent son retour dans une proportion de 70 p. cent. Tabloïd Sports, pages 2 à 6. photo Michel Gravel, LA PRESSE

LES EXPOS GAGNENT 17-15 À CHICAGO
Dawson: trois circuits, huit points produits et des records

Tabloïd Sports, page 11

Jean Garon pourrait être absent dimanche

Jean Garon ne sera pas présent à l'aréna Maurice-Richard, à Montréal, lorsque seront dévoilés les résultats de l'élection à la présidence du Parti québécois, dimanche, à moins que, cédant aux pressions exercées sur lui par le parti, il ne revise ses positions.

MARIO ROY

Au même titre que le mode de scrutin adopté par le PQ, cette absence d'un candidat à la clôture d'une élection à la tête d'un parti va constituer une première dans les annales politiques et, le cas échéant, empêchera bien sûr le candidat Garon de se rallier au vainqueur éventuel.

Au moment de la divulgation des résultats, M. Garon sera à Lévis, en compagnie des militants de son comté, faisait-on savoir, hier, à son comité de Lévis. Une salle à d'ailleurs déjà été réservée à cet effet dans un établissement hôtelier de la rive sud de Québec.

Pour sa part, l'organisateur montréalais de l'équipe Garon, Richard Filiatrault, a confirmé, hier, que «M. Garon ne sera pas présent à Montréal le soir du 29 septembre». Son homologue de la Vieille capitale, Antoine Dubé, ajoute que «ce n'est pas une question de mauvaise volonté, c'est une question de distance».

Aux comités Garon, à Québec comme à Montréal, on affirme que de fortes pressions s'exercent pour que le candidat revienne sur sa décision et annonce sa présence à l'aréna Maurice-Richard.

Parallèlement, le camp Garon a entamé des pourparlers avec la permanence nationale du Parti québécois, ainsi qu'avec les organisations des autres candidats de la région de Québec, Pauline Marois et Guy Bertrand, pour qu'un second ralliement soit organisé, le soir du scrutin, dans la Vieille Capitale.

Si cette initiative semble devoir rencontrer peu de succès, il

voir GARON en A 2

Entente de principe entre Air Canada et ses agents de bord

Le syndicat des agents de bord d'Air Canada a conclu hier soir une entente de principe avec la partie patronale.

Mme Diana Rienstra, porte-parole syndicale, a précisé que l'entente est conditionnelle à la signature d'un protocole de retour au travail et à sa ratification par les 3 300 agents de bord en grève depuis cinq semaines.

Selon la partie syndicale, aucun détail de l'entente ne sera divulgué avant qu'elle ne soit ratifiée par les membres. La date de ratification sera fixée dès que le protocole de retour au travail aura été arrêté, peut-être aujourd'hui.

«La nouvelle convention collective accordera à Air Canada la flexibilité qu'elle réclamait

afin de demeurer compétitive, tout en protégeant les conditions de travail de ses employés. L'entente rencontre tous les objectifs visés par la compagnie», a déclaré par voie de communiqué un porte-parole patronal.

En dépit du déclenchement de la grève le 19 août, Air Canada a maintenu son service grâce au travail effectué par des employés non syndiqués et des étudiants.

Les principaux points en litige portaient sur une augmentation des heures de vol réclamée par la partie patronale et une diminution de salaire pour les nouveaux agents de bord embauchés par la compagnie.

— Presse Canadienne

SOMMAIRE
Annonces classées D 2, D 12 à D 17, E 1, E 2
Arts et spectacles B 1 à B 7
— Horaires A 16, A 17
Bridge C 10
Carrières et professions D 9 à D 11
Décès, naissances, etc. E 4
Echecs C 10
Economie D 1 à D 8, D 18
Êtes-vous observateur? D 16
FEUILLETON D 13
Horoscope D 14
Le monde A 14, A 15
Mots croisés D 17
«Mot mystère» D 15
Quoi faire aujourd'hui A 16
Télévision B 5
Vivre aujourd'hui
— Alimentation C 1 à C 7
— Consommation cahier Z
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 12, 13
Mots croisés 18

À l'ONU, l'URSS propose «la paix des étoiles»

NEW YORK — Affirmant que le projet américain de défense stratégique, surnommé

JEAN-FRANÇOIS LISÉE collaboration spéciale

«guerre des étoiles», représente un «danger mortel» pour la planète, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Édouard Chevardnadze, a proposé hier de réaliser «la paix

des étoiles» par le biais d'une «organisation spatiale universelle».

Créée par l'ONU, la nouvelle organisation aurait pour but, selon l'URSS, d'empêcher une «course aux armements dans l'espace» et permettrait à tous les pays de prendre part à des projets de recherche spatiale. L'URSS entretient le lancement, par la future organisation, d'engins spatiaux habités et de «sta-

tions orbitales scientifiques internationales». L'Union soviétique propose la tenue d'une conférence internationale sur le sujet d'ici à 1987.

Le ministre Chevardnadze a lancé cette idée devant l'assemblée générale des Nations unies au terme d'un discours farouchement anti-américain. A propos de l'initiative américaine de défense stratégique, il a affirmé que les États-Unis tentent d'ac-

quérir «une supériorité militaire» qui mettra en danger l'équilibre stratégique. «Si l'agresseur éventuel construit un bouclier spatial anti-missiles, a-t-il dit, il peut être tenté de porter la première frappe nucléaire ou menacer de le faire, en escomptant l'impunité».

Il affirme que la rencontre de Genève entre le président Ro-

voir l'URSS en A 2

AUJOURD'HUI

- ALCAN
Invoquant sa situation financière et les conditions du marché, Alcan reporte à une date indéfinie la construction de son aluminerie de Laterrière, un projet d'environ \$1 milliard. page D 1

PRIX DU QUÉBEC
En couronnant les six lauréats des prix du Québec, le premier ministre Lévesque souligne que ceux-ci deviennent ainsi des ambassadeurs qui iront témoigner des réussites d'un «petit peuple». page B 1

ABITIBI
Plus de 150 élus municipaux de l'Abitibi-Témiscamingue sont invités à mobiliser contre la Corporation professionnelle des médecins du Québec. page A 12

HELL'S ANGELS
Le chef présumé des Hell's Angels de Sorel, Réjean Lessard, est reconnu coupable d'outrage au tribunal et condamné à six mois de prison par le coroner Jean-B. Falardeau. page A 3

FRANCIS FOX
L'ex-ministre des Communications Francis Fox va être chargé par son successeur, Marcel Masse, d'élaborer une politique nationale de l'édition et du film. page A 4

LES LITS D'EAU
Le lit d'eau, popularisé dans les années 1960 par l'intermédiaire des sex-shops, possède des qualités délassantes qui séduisent un nombre sans cesse croissant de consommateurs. page C 1

AMÉRIQUE DU SUD
Les Sud-Américains qui viennent s'établir chez nous perpétuent les traditions culinaires de leurs pays respectifs, nous apportant ainsi l'image de la cuisine sud-américaine. cahier Z

FRASER DÉMISSIONNE
DEMANDE DON'À QUELLET S'IL A DÉMISSIONNÉ LUI, POUR L'AFFAIRE DE LA MIUF?



Advertisement for 'SPECIAL HAÏTI' featuring a group of people and text about travel and experiences in Haiti.

Advertisement for travel services with prices: \$523 1 sem. p.p. and \$613 2 sem. p.p.

Advertisement for 'TOUS LES MOYENS SONT BONNS POUR ALLER EN HAÏTI' showing a person in a boat.

Advertisement for 'Haïti Tours' with a coupon to request a brochure.

Un membre de la GRC se tue dans un accident de la route

■ Un membre de la Gendarmerie royale du Canada, travaillant au quartier général de Montréal, est mort en fin d'après-midi à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville où il avait été transporté après avoir été victime d'un accident de la route. Il s'agit de M. Vincent Moro, âgé de 37 ans. Il demeurait à Varennes sur la rive sud

de Montréal. M. Moro était au volant d'un véhicule de service de la GRC lorsque la voiture s'est mise à dérapier sur l'autoroute 15 en direction sud, à la hauteur de la rue Salaberry, pour ensuite frapper de plein fouet un lampadaire. L'accident s'est produit hier au début de l'après-midi alors qu'il pleuvait.

Sept employés des Postes accusés de trafic de drogue

■ Sept employés du bureau de poste situé au 1200 Alta Vista Drive à Ottawa ont été arrêtés et accusés de trafic de haschisch et de cocaïne. C'est le travail de deux agents doubles au cours des deux derniers mois

qui a permis à la police de faire les arrestations. Lors de leur comparution devant un juge, les sept accusés ont nié leur culpabilité. Ils attendent maintenant qu'on fixe la date de leur procès.

ESCOMPTE

SUITE DE LA PAGE A 1

Le moyen de chauffage a diminué de 27 p. cent, depuis 1980 (294 000 de moins).

Un Québécois sur trois

Pour la majorité des Québécois, la facture de chauffage va augmenter légèrement: 52,4 p. cent des ménages (1,2 million) utilisent l'électricité comme moyen de chauffage, et 8,5 p. cent (196 000) chauffent au gaz naturel.

Selon le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, le nombre de résidences chauffées au bois a doublé depuis 1980 pour se chiffrer actuellement à 104 000, soit 4,5 p. cent de l'ensemble des logements.

Aujourd'hui, seulement un Québécois sur trois se chauffe au mazout, tandis qu'il s'agissait d'un sur deux il y a cinq ans. En 1985-86, la consommation d'huile de chauffage devrait diminuer de 10 à 12 p. cent, selon Petro-Canada.

Le virage dans l'utilisation des différentes formes d'énergie est conforme à la politique énergétique promue par les gouvernements fédéral et provincial, politique visant à remplacer le plus possible l'utilisation du pétrole. Les consommateurs sont d'ailleurs encore encouragés à rem-

placer le mazout grâce à différents programmes de subventions.

Le gaz naturel reste la moins chère des formes d'énergie. Ainsi, il en coûtera cette année \$629 pour chauffer au gaz une maison-type. À l'électricité, le chauffage de la même maison va nécessiter une dépense de \$799, soit 27 p. cent de plus qu'au gaz naturel. La même maison chauffée au mazout va entraîner un déboursé de \$922 (\$43 de moins que l'an dernier), ou 47 p. cent de plus qu'au gaz.

Les systèmes mixtes, dits de bi-énergie (combinaison électricité-mazout), coûteraient \$824 cette année, 31 p. cent de plus que le chauffage au gaz. Chez Hydro-Québec, qui administre le programme de bi-énergie, on note que plus de 100 000 logements ont été convertis à la bi-énergie depuis trois ans.

Il est à noter que même si le gaz naturel augmente le nombre de ses abonnés (hausse de 48 p. cent depuis 1980), c'est l'électricité qui connaît la croissance la plus forte, avec une augmentation, depuis cinq ans, de 57 p. cent du nombre de logements chauffés avec cette forme d'énergie. D'ailleurs, 90 p. cent des nouveaux logements construits au Québec depuis sept ans sont tout électricité.

L'URSS

SUITE DE LA PAGE A 1

Reagan et le leader soviétique Michael Gorbatchev devra se concentrer sur le problème de la course aux armements dans l'espace et sur la réduction des armes nucléaires. De leur côté, les responsables américains estiment que le sommet doit aussi porter sur les conflits régionaux et sur les droits de l'homme.

Affirmant que son pays ne restera pas passif devant la mise en œuvre de la « guerre des étoiles », le ministre a indiqué que « l'Union soviétique... n'admettra pas la supériorité militaire à son égard » et « prendrait des mesures nécessaires de rétorsion pour redresser l'équilibre ».

Ceux qui seraient enclins à croire que l'économie soviétique fléchira sous la pression de l'étape qualitativement nouvelle de la course aux armements qu'on est en train de nous imposer commettent une grave erreur », a-t-il ajouté, répondant ainsi à un argument souvent utilisé aux États-Unis.

M. Chevardnadze a par ailleurs indiqué que la délégation soviétique s'était présentée aux négociations de Genève sur la réduction des armements stratégiques « avec des propositions solides, d'envergure et de grande portée » lors de la réouverture des discussions la semaine dernière.

Réagissant au discours du ministre, un porte-parole du département d'État américain a déclaré que jusqu'à maintenant aucune proposition soviétique d'envergure n'avait été déposée à Genève. L'indication que

l'Union soviétique va déposer de nouvelles propositions à Genève est bienvenue », a-t-il ajouté. Il n'était cependant pas clair que M. Chevardnadze parlait de propositions futures.

Interrogés à ce sujet lors d'une conférence de presse hier, deux porte-parole soviétiques ont expliqué que les propositions évoquées par le ministre n'étaient pas nouvelles.

On croit cependant que M. Chevardnadze exposera demain au secrétaire d'État américain George Shultz, ou vendredi au président Reagan, une nouvelle offre de réduction des armes nucléaires.

Au sujet du projet d'organisation spatiale internationale, le porte-parole du département d'État, attentif à ne pas utiliser l'expression « paix des étoiles », a déclaré que les États-Unis étaient « grandement favorables » à la coopération spatiale. Il ne s'est pas prononcé sur la tenue d'une conférence sur la question, indiquant simplement que le comité des Nations unies pour l'utilisation pacifique de l'espace « était le mécanisme adéquat pour accroître la coopération spatiale ».

Le porte-parole ne voit cependant « aucun lien entre la proposition soviétique de coopération pacifique et la recherche sur la défense stratégique, recherche conduite par les deux pays ». Il reprenait ainsi un argument avancé encore lundi par le secrétaire Shultz, selon lequel « un important programme de défense stratégique est en cours depuis des décennies » en Union soviétique et qu'en certains cas, les Soviétiques sont « en avance » dans la recherche visant la création « d'engins orbitaux destructeurs » ou d'un bouclier anti-missile national.

LE SÉISME DE MEXICO

Dernier effort pour retrouver des survivants sous les ruines

■ MEXICO (d'après CP, Reuters et AFP) — Dans un effort désespéré pour retrouver, avant qu'il ne soit trop tard, d'ultimes survivants parmi les quelque 1 500 personnes que l'on croit encore enfouies sous les décombres, les secouristes, munis d'appareils à ultra-sons, ont continué de fouiller sans relâche, hier, les immeubles du centre de Mexico détruits par le terrible séisme de jeudi dernier.

L'espoir s'amenuise toutefois d'heure en heure, d'autant plus que les chiens traqueurs, qui avaient été d'un énorme secours au début des recherches, ne peuvent plus travailler, leur flair étant faussé par l'odeur pestilentielle qui se dégage des décombres.

Par crainte des épidémies, les autorités mexicaines avaient songé tout d'abord à abandonner les recherches lundi et à niveler les immeubles endommagés. Toutefois, une vingtaine de survivants ayant été retrouvés depuis, on a décidé de reporter l'échéance à vendredi.

Jusqu'à maintenant, 2 000 cadavres ont été retirés des immeubles détruits, mais le bilan définitif s'établira, craint-on, à 3 000 morts, plus de 7 000 blessés et 300 000 sans abri.

Pillage

Pour éviter tout risque de pillage, les quartiers affectés par le séisme sont entourés de militaires armés, et seuls leurs résidents ont le droit d'y circuler. Pa-

radoxalement, c'est dans les quartiers les plus pauvres que la vigilance est la plus sévère, les sinistres ayant déposé sur les trottoirs leurs objets personnels, qu'ils surveillent constamment.

Selon une première évaluation des milieux économiques mexicains, le coût du désastre pourrait atteindre \$2 milliards. On estime que 450 immeubles ont été totalement détruits et 6 500 autres endommagés plus ou moins gravement, et les compagnies d'assurance s'attendent à devoir déboursier près de 100 milliards de pesos en indemnités. Elles affirment toutefois qu'elles pourront faire face à ces dépenses, et que les premiers dédommagements pourront être versés dans les dix jours.

On apprend par ailleurs que le célèbre ténor Plácido Domingo et le chanteur de charme Julio Iglesias, tous deux Espagnols, ainsi que le comédien mexicain Catin-flas, participeront dimanche à un téléthon de 12 heures qui sera diffusé à travers le monde pour recueillir des fonds destinés à aider les victimes de la catastrophe.

Les responsables du neuvième Festival annuel de Los Angeles, en collaboration avec une station de télévision hispanophone de la ville, ont décidé en effet de transformer cette manifestation annuelle en un concert, placé sous le thème « Mexico, estamos contigo » et dont les recettes seront versées à la Croix-Rouge.

Bébé sauvé par miracle

■ MEXICO (d'après AFP) — « Quand je l'ai vu sortir de là-dessous, je croyais que j'allais éclater de joie ».

Après 15 heures d'efforts, épuisé, le jeune sauveur de 25 ans, Sylvain Enginger, membre de l'équipe de secours française, secoue la tête comme s'il n'y croyait pas encore. « C'est la plus belle chose qui me soit jamais arrivée », dit-il, « c'est comme si je lui avais redonné la vie ».

Le corps de la mère, morte contre la petite fille de dix jours, avait fait obstacle, avec la complicité d'un sommier en fer, à la chute des dalles de béton tombées des étages supérieurs de la maternité de l'Hôpital général de Mexico.

Durant toute la nuit et une partie de la matinée de lundi, l'endroit où l'on avait décelé les vaissements fut soigneusement dégagé. Une brèche fut pratiquée dans l'amas de décombres, et les sauveteurs constatèrent avec horreur que le bébé vivait blotti contre le corps de sa mère, en début de décomposition.

Puis le miracle se produisit : le bébé, couvert de poussière, fut extrait de sa gangue de béton. Pour seule blessure, l'enfant n'avait qu'un léger hématome sur la poitrine.



Le visage du médecin interniste Jose Juan Hernandez Cruz exprimait la souffrance alors que des secouristes le retiraient des décombres de l'hôpital Benito Juarez, où il avait été enseveli vivant il y a plus de quatre jours.

téléphoto AP

Les « morts-vivants » de Mexico

■ MEXICO — Enseveli sous les décombres d'un immeuble de dix étages avec les onze autres membres de sa famille, Adrian Mata est miraculeusement ressorti, quasiment indemne. Il est un des « morts-vivants » de Mexico.

GILLES PAQUIN

envoyé spécial de LA PRESSE

« Nous étions tous couchés quand est survenu le tremblement de terre, et c'est peut-être pour ça que je suis vivant aujourd'hui », dit-il.

« Malgré le poids des matériaux qui nous sont tombés dessus, nous n'avons pas été broyés ». L'appartement était au rez-de-chaussée et il est descendu au sous-sol.

Le jeune homme de 16 ans parle avec difficulté du drame de jeudi dernier. Encore en état de choc, il se tient stoïquement devant les débris de son ancien logis pendant que les secouristes poursuivent leurs recherches. Sa mère, une de ses sœurs et deux

de ses frères manquent encore à l'appel.

« Je crois que j'ai reconnu les vêtements de ma mère, là-bas », dit-il en pointant du doigt un amoncellement de blocs de béton où s'affaîent des volontaires. Blessé légèrement lors du drame, il a une côte fêlée et de multiples contusions. Adrian est ressorti de l'hôpital le lendemain pour venir suivre les travaux. « Il ne mange presque pas et refuse de bouger d'ici », disent ses voisins.

La famille Mata vivait dans une tour du complexe d'habitations à loyer modique Benito Juarez, tout près du centre-ville de la capitale. Des centaines de personnes ont trouvé la mort lorsque plusieurs édifices de 190 logements se sont écroulés comme des châteaux de cartes.

« Je ne pouvais pas bouger, je respirais difficilement et il m'était même pénible de crier, dit Adrian. Je croyais que c'était la fin mais, au bout de quelques heures, j'ai entendu des voix et

des bruits. Je ne sais combien de temps j'ai perdu connaissance ».

S'approchant craintivement des ruines, il me montre le trou par lequel il est « revenu à la vie ». Les secouristes ont mis sept heures à le dégager.

Immeubles vulnérables

Pendant que nous parlons, son cousin, Miguel Angel Mata, un jeune architecte, s'approche pour lui signaler que les secouristes viennent de dégager une victime des ruines. Il s'agit peut-être de sa sœur. Le jeune Adrian suit la civière silencieusement vers l'ambulance. « Je crois que l'immeuble était construit avec des matériaux trop lourds, dit Miguel Angel. On ne fait plus cela maintenant ».

Sous la trépidation du séisme, l'édifice s'est littéralement ouvert en deux, dit-il. Il était très vulnérable aux secousses sismiques.

À côté de lui, là où habitait la famille Mata, un autre édifice identique est demeuré debout, mais toutes les vitres sont bri-

sées et des pans de la façade semblent prêts à tomber.

Ceux qui sont restés debout devront sans doute être démolis puisque la structure est atteinte, dit Miguel Angel. Comme des navires naufragés.

Accroché à un des balcons, un drapeau porte une inscription écrite d'une main tremblante : « Ici se trouvent les corps de Guadalupe et Consuelo Leal Dias. Si vous les trouvez, téléphonez au numéro 539-8762 pour prévenir leur famille ».

Dans quelques jours, il sera trop tard pour venir en aide aux autres personnes encore ensevelies sous les décombres. « Il ne restera plus qu'à raser ce qui reste de ce complexe immobilier maudit pour penser à reconstruire », lance un des préposés au logement des sinistres. Il y avait déjà une crise du logement ici et ces familles mettront beaucoup de temps avant de trouver un logis de même type. C'est un drame qui se poursuivra encore longtemps.

Tragédie aérienne évitée de justesse

■ WASHINGTON (d'après AP) — Le pilote d'un Boeing 727 de la Eastern Airlines assurant la liaison journalière Washington-New York a annulé son décollage à la dernière seconde, hier, pour éviter une collision avec un hélicoptère. L'avion, qui transportait 175 passagers, s'est immobilisé à 15 mètres seulement du fleuve Potomac. Une demi-douzaine de passagers ont subi des blessures superficielles.

L'aéroport national de Washington est situé au bord du Po-

tomac, et sa piste principale commence et finit près du fleuve, dont elle n'est séparée que par une brève étendue d'herbe.

Le Boeing effectuait toutes les heures la navette entre l'aéroport national et l'aéroport La Guardia de New York.

Un porte-parole de la Régie américaine de l'aviation civile a précisé que l'avion, le vol 1500, s'était immobilisé sur une section de la piste dont la construction n'avait été achevée qu'en décembre dernier. Ce prolongement

avait été décidé à la suite de l'écrasement dans le Potomac, en 1982, d'un appareil d'Air Florida qui avait décollé de la même piste et dont le pilote n'avait pas pu bénéficier d'une distance suffisante pour stopper lorsque son avion s'était trouvé en difficulté. L'accident avait fait 78 victimes.

Le porte-parole a précisé que, selon les premières constatations, un hélicoptère dont le pilote venait de recevoir l'autorisation de décoller en direction du nord-ouest, ce qui l'aurait éloigné du Boeing, avait au contraire obli-

qué vers l'est, c'est-à-dire sur le trajet même de l'avion.

L'un des passagers a relaté que le Boeing s'était déjà élevé de quelques pieds au-dessus de la piste, « lorsque le pilote coupa brutalement les gaz », faisant reprendre à l'avion contact avec le sol, puis appliqua les freins au maximum.

Le pilote du Boeing a été l'objet d'une ovation spontanée de la part des passagers lorsque l'appareil se fut immobilisé en bout de piste.

GARON

SUITE DE LA PAGE A 1

reste que, à cinq jours du scrutin, tout cela risque de perturber le scénario prévu par le parti, qui entendait faire de la soirée de divulgation des résultats, à l'Aréna Maurice-Richard, un spectaculaire ralliement des candidats et des clans péquistes.

Ce scénario prévoit que la présidente d'élections, Francine Jutras, va présenter le nouveau président du parti à 20 h 15 et que celui-ci va prendre la parole 25 minutes plus tard, après une allocution de la présidente par in-

térin, Nadia Assimopoulos ; un scénario alternatif prévoit la nécessité d'un deuxième tour et l'ajournement de la soirée de dimanche après l'annonce des résultats.

Cette remise en question du déroulement de la soirée du 29 septembre résulte du fait que, dans le camp Garon, on reste convaincu qu'un deuxième tour sera nécessaire le 6 octobre ; et qu'en conséquence, la présence à Montréal, le 29, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation n'est pas indispensable. Ainsi, la salle réservée à Lévis l'a-t-elle été pour les sol-

rées du 29 septembre et du 6 octobre.

Quoi qu'il en soit, l'organisation lévisienne a contacté la permanence nationale du parti afin d'exprimer le souhait qu'un second événement rassemble, chez eux, les trois candidats de Québec.

M. Garon nous a fait part de cette suggestion. Ça se discute, et nous envisageons différentes hypothèses. La décision sera prise d'ici à 24 ou 48 heures », déclare prudemment Jacques Renaud, qui dirige l'organisation de Mme Marois ; il semble acquis en tous les cas que celle-ci va être présente devant ses par-

tisans à Québec en fin de soirée, dimanche. Chez Guy Bertrand, on confirme aussi avoir été saisi de ces discussions.

À la permanence nationale du PQ, un porte-parole, Denise Malouin, déclare qu'il ne peut pas y avoir deux ralliements : il n'est donc pas question que le parti en organise un autre à Québec. Mme Malouin ajoute que Pauline Marois a confirmé sa présence à l'Aréna Maurice-Richard, tout comme Guy Bertrand.

« Nous les invitons tous, à la fois avec force et avec douceur ! Mais nous ne pouvons faire plus », conclut Mme Malouin.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

997

à quatre chiffres

2649

LA MÉTÉO

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1985

AUJOURD'HUI: Min.: 6° Max.: 19°

ENSOLEILLÉ PASSAGES NUAGEUX.

RISQUE DE PRÉCIPITATION 10%.

DEMAIN: ENNUAGÉMENT

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	3	13	Enso. pas. n.
Outaouais	3	15	Enso. pas. n.
Laurentides	6	19	Enso. pas. n.
Cantons de l'Est	6	17	Enso. pas. n.
Mauricie	6	17	Av. sul. déq.
Québec	6	17	Enso. pas. n.
La-Saint-Jean	6	17	Av. sul. déq.
Rimouski	8	17	Nua. av. dis.
Gaspésie	8	17	Nua. av. dis.
Bas-Caraïbe	8	17	Nua. av. dis.
Sept-Îles	8	17	Nua. av. dis.

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	17	17	N.-Orléans
Buffalo	15	28	Pittsburgh
Chicago	6	24	Rome
Miami	24	32	Washington
New York	20	22	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	11	19	Moscou
Athènes	17	31	Mexico
Acapulco	6	17	Oslo
Berlin	7	19	Paris
Bruxelles	9	16	Rome
Buenos Aires	10	27	Saoul
Copenhague	10	27	Stockholm
Genève	10	27	Tokyo
Hong Kong	24	28	Tylen
Le Caire	21	32	Trinidad
Lisbonne	17	26	Vienne
London	13	21	

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	7	18	
Edmonton	4	7	
Regina	-5	5	
Winnipeg	-1	11	
Thunder	14	24	
Fredericton	5	22	
Halifax	9	20	
Charlottetown	11	18	
Saint-Jean	2	12	

OUTRAGE AU TRIBUNAL POUR REFUS DE TÉMOIGNER

Le présumé chef des Hell's de Sorel en prison pour six mois

JOLIETTE — Le présumé chef des Hell's Angels de Sorel, Réjean Lessard, a été reconnu coupable d'outrage au tribunal, hier, après avoir refusé de prêter serment et de témoigner à l'enquête du coroner que mène le juge Jean-B. Falardeau sur la mort de six motards des Hell's Angels de Laval. Il a été condamné à six mois d'emprisonnement.

RAYMOND GERVAIS

Les représentants du ministère public n'ont pas eu la vie facile hier.

Durant le témoignage de Jacques Pelletier, le seul motard qui a accepté de témoigner parmi les trois appelés à la barre, 15 des 16 objections soulevées par Me Léon-René Maranda aux questions du procureur de la Couronne, ont été retenues par le coroner. Me Pierre Sauvé, représentant du ministère public, n'a donc pu éclaircir certaines circonstances entourant la mort des motards.

Le coroner n'a permis aucune question ne se rattachant pas di-

rectement à la mort des six motards dont les corps ont été repêchés, au début de juin, dans le fleuve Saint-Laurent, au pied du quai de Saint-Ignace-de-Loyola.

Jacques Pelletier n'a donc a peu près rien révélé à la Justice. Me Sauvé a bien essayé d'en savoir un peu plus sur les relations qu'entretenait Pelletier avec les motards décédés, mais la défense a soutenu avec succès que ces questions n'étaient pas pertinentes à l'enquête du coroner.

Au surplus, quand la défense ne faisait pas objection à une question de la Couronne, Pelletier répondait qu'il ne se souvenait pas de l'événement.

Pertes de mémoire

Le premier motard appelé, Robert Richard, a refusé de prêter serment et déclaré qu'il contestait la juridiction du coroner. Il a dit aussi qu'il souffrait de sérieuses pertes de mémoire et que, s'il témoignait, il pourrait commettre des erreurs.

Le coroner Falardeau a accep-

té que son témoignage soit reporté à lundi. Son avocat, Me Maranda, entend faire la preuve médicale que son client a effectivement des pertes de mémoire et qu'il ne peut témoigner.

Comme Me Maranda sera absent aujourd'hui, l'enquête sur la mort de Guy-Louis Adam, Michel Mayrand, Laurent Vian, Guy Geoffrion et de Jean-Pierre Mathieu sera temporairement suspendue, ce qui permettra à la Couronne de commencer l'enquête sur la mort de Claude «Coco» Roy, le seul membre de la bande de Laval qui n'a pas été tué au repaire des Hell's à Lennoxville. Roy a été battu à mort dans un motel de la Rive-Sud deux semaines après la présumée tuerie de Lennoxville.

Appel possible

Par ailleurs, Me Jacques Bouchard, qui représente la bande de Laval qui n'a pas été tué au repaire des Hell's à Lennoxville, dit ne pas écarter la possibilité d'en appeler de la décision du juge Jacques Dugas, de la Cour supérieure, qui a ordonné aux motards assignés de témoigner à l'enquête.

Me Bouchard a déclaré aux journalistes que son appel pourrait porter sur la définition que le juge Dugas a donnée d'un inculpé dans son jugement. Il n'a pas l'intention d'attaquer la constitutionnalité de l'enquête du coroner, puisqu'un appel a déjà été logé à ce sujet à la suite d'un jugement rendu en août dernier par le juge André Crépeault, de la Cour supérieure. L'avocat doit annoncer sa décision ce midi.

Signalons enfin que, hier matin, l'agent Serge Carignan, de la Sûreté du Québec, aidé de son chien Arko, a fouillé les abords du Palais de justice de Joliette ainsi que la salle où se déroule l'enquête du coroner afin de s'assurer qu'aucun engin explosif ni aucune arme n'y avait été placée durant le week-end.

On prévoit qu'aujourd'hui l'enquête sera ajournée à lundi puisque deux des procureurs de la Couronne au dossier doivent participer en tant que conférenciers à un congrès à Québec jeudi et vendredi.

«TRAHI» PAR SON CLIENT?

L'avocat de Blass arrêté et accusé d'entrave à la justice

■ Déjà reconnu coupable, l'automne dernier, de tentative d'entrave à la justice après avoir conseillé à un de ses clients de ne pas témoigner devant le coroner, un avocat montréalais, Me Réal Charbonneau, a été appréhendé pour un délit semblable, lundi soir, à sa sortie des quartiers de détention de la rue Parthenais.

LÉOPOLD LIZOTTE

L'arrestation constitue un nouveau rebondissement de la célèbre affaire des Hell's Angels. Me Charbonneau a en effet comparu quelques heures plus tard devant le juge Roger Savard, de la Correctionnelle, pour avoir incité Michel Blass à signer un faux affidavit.

Or Blass, c'est l'individu qui a été décrit par Yves «Apache» Trudeau, devant le coroner Jean-B. Falardeau, à Joliette, comme ayant été le courrier qui était allé porter, boulevard de Maisonneuve, la bombe cachée dans un magnétophone, qui devait démolir partie d'une conciergerie et causer la mort de trois trafiquants de drogue qui se trouvaient dans l'appartement.

Cet appareil, incidemment, devait servir pour visionner un vidéo tourné sur la vie de ces motards. L'opération avait apparemment été commandée pour venger la mort d'un millionnaire de la drogue, Frank Ryan, lui-même liquidé dans un motel d'Upper Lachine Road un peu plus tôt.

Ce serait, selon l'accusation, entre le 8 et le 13 septembre que Me Charbonneau aurait tenté d'obtenir de Blass une déclaration assermentée pour contredi-

re cette assertion incriminante de Trudeau.

Pour le prouver, la Couronne serait en possession de plusieurs cassettes sur lesquelles on aurait enregistré les conversations de Blass et de son avocat, au «parloir» de Parthenais.

Mais de telles conversations étant privilégiées et ne pouvant être utilisées en cour à moins du consentement du client, ce fait a immédiatement fait naître la rumeur, hautement vraisemblable, que l'avocat de la rue Cherrier avait tout simplement été «trahi» par son client, qui l'aurait accueilli alors qu'il était «buggé» ou porteur d'un micro dissimulé sur sa personne.

Ce qui en ferait donc, à toutes fins utiles, un nouveau délateur. On sait que le jeune homme doit également faire face, dans le district de Québec notamment, à au moins deux accusations de meurtres «commandés».

Devant le juge Savard, Me Charbonneau, qui avait été détenu pendant toute la nuit et la matinée, a nié sa culpabilité. Représenté par Me Jean-Claude Hébert, il a choisi un procès devant jury. Avec l'assentiment du procureur de la Couronne, toutefois, il a obtenu de reprendre sa liberté sur promesse de ne pas quitter le Québec et de remettre son passeport dans les 48 heures.

Comme dans le premier cas, il est possible d'une peine maximale de 10 années de pénitencier. Mais, pour son entrave de 1981, compte tenu des circonstances dans lesquelles celle-ci s'était produite, le juge Jean Dutil l'avait simplement astreint à verser un don de \$5000 au Centre de désintoxication Le Portage.

Hausse de 4% de la criminalité sur le territoire de la CUM

■ Il y a eu une augmentation de quatre p. cent de la criminalité l'an dernier sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Les statistiques rendues publiques hier par le Service de police de la CUM révèlent que l'on a enregistré un total de 177 285 délits en 1984, comparativement à 170 971 l'année précédente.

Les crimes contre la personne, les crimes contre la propriété et les autres infractions au code pénal ont tous augmenté de quatre p. cent.

Il y a cependant eu une diminution des homicides dont le nombre est passé de 88, en 1983, à 83 en 1984, ce qui représente une baisse de six p. cent.

Par contre, la police a été appelée à enquêter sur 144 tentatives de meurtre, une augmentation de

12 p. cent par rapport à l'année précédente. Les crimes de voies de fait ont augmenté de 14 p. cent, les agressions sexuelles de trois p. cent tandis que l'on enregistrait une baisse de six p. cent des vols qualifiés.

Au chapitre des crimes contre la propriété, on note des augmentations de huit p. cent des vols de véhicules, de cinq p. cent des vols simples et de deux p. cent des effractions.

Un total de 2387 vols simples ont été signalés dans le métro, soit une forte augmentation de 104 p. cent par rapport à l'année précédente.

Les statistiques font également état d'une augmentation de 38 p. cent des délits relatifs aux jeux et paris et d'une diminution de 19 p. cent de la prostitution.

VALLEYFIELD

Plus de peur que de gale

■ Les autorités scolaires et médicales de Valleyfield ont diagnostiqué des cas de gale chez des élèves, mais si peu que les parents ont été priés de retourner leurs enfants dans les écoles dès ce matin.

ANDRÉ NOËL

Environ 1000 des 4900 élèves des écoles primaires de la région de Valleyfield sont restés chez eux depuis jeudi, leurs parents craignant qu'ils aient la gale, une maladie contagieuse de la peau produite par un parasite animal.

En fait, les médecins ont trouvé que la majorité des enfants souffraient plutôt de piqures de puces de sable, a expliqué hier le directeur du centre hospitalier de Valleyfield, Jean-Guy Nadeau.

De cinq à 10 p. cent des cas examinés par un dermatologue avaient la gale. Le département de santé communautaire a conseillé aux parents de traiter les enfants affectés avec du kwellada.

Les autres enfants s'étaient fait piquer par des puces, probablement dans les carrés de sable, sur les pelouses ou dans les bois. Souvent, il suffit de prendre un bain avec du soda pour assécher les piqures et faire cesser les démangeaisons.

«Il y a eu plus de panique qu'autre chose», a dit hier le directeur de la Commission scolaire de Valleyfield, Claude Meunier.

Le futur roi à la maternelle

■ LONDRES (AP) — Le futur roi britannique a commencé hier l'école maternelle. Une date historique car il est le premier rejeton royal à aller dans une école de ce type hors du palais.

Le prince William, âgé de trois ans, fils du prince Charles et de la princesse Diana, est rentré de sa première journée à la maternelle Jane Mynor, dans le quartier de Notting Hill (ouest de Londres), avec le dessin au crayon d'une petite souris.

«Il s'est bien amusé, il n'a pas pleuré», a déclaré un porte-parole de Buckingham.

Mme Mynor, 43 ans, fille d'un évêque anglican à la retraite, dirige la maternelle située à cinq minutes de voiture du palais de Kensington où habitent Charles, Diana, William et son frère cadet, le prince Harry, âgé d'un an.

C'est la princesse Diana, qui a elle-même travaillé dans des maternelles avant son mariage, qui a choisi l'école de Mme Mynor.

Le couple avait invité la presse londonienne à couvrir cette grande première mais lui avait demandé de laisser le petit prince et les 35 autres élèves tranquilles le reste du trimestre.

Une centaine de journalistes, prévenus 24 heures avant, s'étaient rués à l'école où ils ont pu voir arriver le prince William vêtu d'un short rouge et d'un tricot rayé avec ses parents. Mme Mynor était sur le seuil pour les accueillir.

Lady Diana a coiffé le prince William une dernière fois avant l'entrée en classe.
téléphoto AP



SELON UN RAPPORT CONFIDENTIEL MIS EN VEILLEUSE

Près de 600 policiers de la CUM sont mal utilisés

■ L'efficacité policière et la lutte contre la criminalité pourraient être considérablement augmentées si la direction du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal assignait à des fonctions strictement policières quelque 576 hommes qui accomplissent depuis des années du travail clérical appartenant à des civils.

FLORIAN BERNARD

En outre, la fonction de capitaine dans les districts ne correspond pas à un véritable besoin et devrait être abolie. Elle serait remplacée par une nouvelle fonction occupée par des civils, celle d'agent administratif.

Ces deux recommandations, et plusieurs autres, découlent du rapport d'une enquête qui avait été commandée par l'ex-directeur André De Luca, le 3 juin 1983, à la requête de M. Roland Bourget, alors directeur de la Gendarmerie, et confiée au coor-

donateur de la section de développement et d'organisation de la police, M. Michel Belzile.

Ce dernier a réalisé son enquête en séjournant plusieurs semaines dans des districts, notamment le 54 à Saint-Léonard et le 33, dans le centre-ville.

Il identifie plusieurs fonctions strictement civiles qui sont accomplies par des policiers: rédaction de rapports d'incidents mineurs, classification de dossiers, transmission de messages sur les terminaux d'ordinateurs, service téléphonique, renseignements au comptoir, dactylographie, tenue de registres, etc.

Il recommande l'adoption d'un nouvel organigramme, créant trois nouvelles fonctions civiles: agent administrateur, préposé aux liaisons et préposé au travail général de bureau. Il recommande aussi l'abolition de la fonction de capitaine et de capitaine-détective et la création de deux nouvelles fonctions: enquêteur spécial et agent d'information. Il

recommande surtout de récupérer le plus rapidement possible tous les policiers accomplissant un travail clérical.

Les conclusions de l'enquête Belzile étaient soumises au directeur de police le 22 novembre 1983 par l'administrateur de la section «Développement», M. Marcel Lalonde, et analysées le 1er février 1984 lors d'une réunion du conseil de direction de la police.

Dans sa note au directeur, M. Lalonde indiquait que l'étude détaillée «était basée sur ce qui a été vu et observé au niveau même des employés et que les recommandations découlent donc des faits observés». M. Lalonde recommandait de mettre en vigueur le plus tôt possible les diverses recommandations du rapport, dans le but d'accroître non seulement l'efficacité policière, mais également afin d'épargner plusieurs millions aux contribuables.

Il y a une différence de salaires d'environ \$15000 par année entre

le traitement d'un fonctionnaire civil et d'un policier.

Pour des raisons qui n'ont jamais été divulguées, ce rapport a été mis en veilleuse. Il n'a pas été communiqué aux élus de la CUM. Il n'a fait l'objet d'aucune étude à la Commission de sécurité publique. Lorsqu'il fut étudié par le conseil de direction du Service de police, le 1er février 1984, sa distribution a été limitée.

Principal intéressé, le syndicat des employés civils de la police n'a pas obtenu «officiellement» une copie du rapport. Le responsable du syndicat, M. François Beaubien, a déclaré à LA PRESSE qu'il a fallu récupérer le rapport des tablettes.

Le problème du travail de «col blanc» confié à des policiers n'est pas nouveau. Dès 1972, le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal dénonçait la situation dans un mémoire au juge Jacques Coderre, alors président du Conseil de sécurité publique.

En 1978 le syndicat dépose une

série de griefs — plus de 200 — réclamant que le travail clérical accompli par des policiers prenne fin et que soit immédiatement appliqué un jugement favorable au syndicat, celui du juge Melançon.

En novembre 1980, pressant le danger de la requête des cols blancs, la Fraternité des policiers dépose en Cour supérieure une demande d'annulation de la sentence. En 1981, pour dénouer l'impasse, la direction de la police propose la création d'un comité tripartite dans le but de trouver des solutions au problème immédiat d'environ 200 policiers qui accomplissent des fonctions appartenant exclusivement au syndicat des fonctionnaires.

En 1983, à la suite de nouvelles pressions exercées par les cols blancs, la direction de la police décide d'entreprendre une enquête sur l'ensemble du dossier. Il s'agit précisément de l'enquête de M. Belzile.

Interrogés hier par LA PRES-

SE, les dirigeants du syndicat des fonctionnaires de la police se disent «scandalisés» de la décision de reléguer aux oubliettes un rapport qui établit clairement l'urgence de réassigner près de 600 policiers à des fonctions correspondant à leur formation et aux salaires qu'ils reçoivent.

Le responsable du syndicat, M. François Beaubien, a déclaré: «Tout le monde soutient que la police manque d'effectifs. Les maires de banlieue se plaignent. La direction de la police publie des annonces dans les journaux à l'extérieur du Québec pour trouver des candidats. Or, il y a 576 hommes qui sont déjà en service, qui possèdent une formation policière et qu'on pourrait immédiatement réassigner à du travail policier.»

Le syndicat entend, au cours des prochains jours, rencontrer le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre DesMarais, pour discuter de l'ensemble du dossier.

LE
CAHIER
SPECIAL

LE PATRIMOINE

NE MANQUEZ PAS SAMEDI DANS la presse



L'année 1985 marque le centenaire de la conservation du patrimoine au Canada. Le cahier fait un tour d'horizon de ce qui se fait au pays à cette occasion et présente des gens qui ont apporté une contribution particulière à la conservation du patrimoine québécois.

Allocations familiales: Malépart repart en croisade

Jacques Bouchard

■ Celui qui a fait « reculer » le gouvernement de Brian Mulroney sur la désindexation des pensions des personnes âgées repart en croisade. Le député libéral de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, veut maintenant forcer l'administration conservatrice à faire marche arrière en ce qui concerne les allocations familiales.

Selon le député Malépart, les coupures annoncées pour les allocations familiales dans le budget du ministre des Finances de Michael Wilson sous forme de désindexation constituent une perte de \$55 millions pour les contribuables les plus défavorisés.

Une perte de revenus s'échelonnant sur deux ans qui est tout à fait inacceptable pour un grand nombre de citoyens, affirme Jean-Claude Malépart. Le nouveau critique du Parti libéral en matière de politique sociale veut profiter des erreurs de jugement des conservateurs pour obliger le premier ministre Brian Mulroney à effectuer un nouveau recul.

Points majeurs

Dans la tournée canadienne qu'il entreprend aujourd'hui pour dénoncer ces nouvelles mesures gouvernementales, celui qui est maintenant considéré comme le « chien de garde » des citoyens défavorisés entend frapper sur deux clous pour démontrer l'incohérence de ce gouvernement.

Tout récemment l'administration Mulroney a autorisé des déboursés de l'ordre de \$1 milliard pour venir en aide à deux banques de l'Ouest du pays qui ont finalement fait faillite. Mais ce qui est encore plus ridicule, a souligné le député Malépart, ce gouvernement a aussi déboursé \$55 millions pour « changer tout simplement la couleur des habits des Forces armées canadiennes ».

Deux décisions complètement injustifiées et ridicules pour un gouvernement qui s'est engagé à réduire le déficit budgétaire du pays et à couper les dépenses inutiles. Selon le député libéral de Sainte-Marie, ces faits doivent être rappelés aux électeurs. Seulement au Québec, a-t-il souligné avant d'entreprendre sa tournée à travers le pays, « j'ai recueilli 10,000 signatures. Encore une fois, j'ai bien l'impression que Mulroney va reculer devant le peuple. Il sera obligé d'admettre qu'il a commis une nouvelle gaffe. D'ailleurs, en conférence de presse vendredi dernier, sur l'affaire du thon avarié, il a souligné qu'il était prêt à reconnaître ses erreurs lorsqu'on le lui démontrait », a noté avec un sourire ironique le député de ce comté de l'Est de Montréal.

La démission du ministre fédéral des Pêches et Océans, John Fraser, à la suite de l'affaire du thon avarié, est un argument de plus pour Jean-Claude Malépart.

Garon et son sens de l'humour

Le débonnaire ministre de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Jean Garon, nous avait habitués à un sens de l'humour assez particulier. Mais, depuis quelques jours, le député de Lévis dit n'importe quoi sur des sujets qu'il connaît mal.

Une manie qu'il cultive au fur et à mesure que progresse la course à la direction du Parti québécois. Le ministre s'est montré très agacé et de très mauvaise humeur alors que tout le monde prédisait qu'il se classerait bon troisième, lors du scrutin de dimanche, derrière Pauline Marois. Et ce malgré ses excellentes performances lors des assemblées régionales. Le malheur de Jean Garon, c'est que tout le monde le trouve fort sympathique, mais on ne le prend pas au sérieux. Ce qui le vexe et le porte à dire n'importe quoi.

Le ministre de l'Agriculture, en jouant le politicien assez « bouffon », très drôle à certains moments, récolte un peu ce qu'il a semé au cours des années. Le résultat qu'il obtiendra dimanche n'aura finalement rien à voir avec le phénomène de concentration des médias d'information qui semble tellement le préoccuper par les temps qui courent. Jean Garon, en projetant l'image d'un politicien des années 50, aura été victime de lui-même, sans plus.

M. Garon n'a jamais craint le ridicule. La preuve, c'est qu'hier encore il a tenu à rendre hommage au ministre fédéral démissionnaire, John Fraser, le responsable de la mise en marche du thon avarié. Le ministre québécois, nous apprenait une dépêche, avait affirmé: « Il a été le ministre le plus collaborateur avec le Québec depuis 9 ans. Il a toujours cherché à collaborer et pour nous, il ne sera pas remplaçable... », a conclu M. Garon.

« Il parlait français et comprenait les problèmes du Québec en matière de pêche », ce qui semblait être très sécurisant pour le ministre Garon.

Mais heureusement pour l'ensemble de la population canadienne et québécoise, M. Garon a admis que M. Fraser « ne sera pas remplaçable... ». Plusieurs vont pousser un OUF de soulagement en apprenant cette nouvelle...

Les mécontents obtiennent la révision du leadership de Richard Hatfield

■ FREDERICTON (PC) — La présidente du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick a accédé à la requête de membres insatisfaits du parti, qui lui demandent de réviser le leadership du premier ministre Richard Hatfield.

Dans un bref communiqué, Mme Janice Clarke souligne que sa principale préoccupation est « d'assurer que le débat en cours parmi certains membres du parti ne nuise pas à la solide organisation établie par le PC au Nouveau-Brunswick ».

Mme Clarke a publié ce communiqué après avoir rencontré, lundi soir, M. Eric Bungay, président d'Initiative 85, un groupe de conservateurs mécontents de leur chef.

M. Bungay, homme d'affaires retraité, a dit à Mme Clarke que les gens qu'il représente réclament la tenue d'un congrès à la direction dès que possible.

Si M. Hatfield ne s'en va pas de lui-même, a ajouté M. Bungay,



Richard Hatfield

son groupe profitera du congrès annuel du parti, le 9 novembre, pour proposer une révision du leadership.

M. Bungay affirme avoir l'appui d'une trentaine des 58 associations de comtés du parti à travers la province.

Il y a déjà plus de 15 ans que M. Hatfield dirige le Parti conservateur du Nouveau-Brunswick.

FRAIS JURIDIQUES DES MINORITÉS LINGUISTIQUES

Ottawa paiera, mais selon d'autres « modalités »

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral continuera de financer les causes judiciaires des minorités linguistiques qui invoquent la Charte des droits pour faire reconnaître leurs droits.

C'est l'assurance fournie hier par le Secrétaire d'Etat, M. Benoit Bouchard. Toutefois, a-t-il précisé, le gouvernement souhaite revoir « les modalités » selon lesquelles ces frais légaux étaient épongés par le gouvernement.

Les détails du nouveau programme fédéral seront rendus publics aujourd'hui, comme l'avait fait savoir le ministre de la Justice John Crosbie, a précisé le cabinet de M. Bouchard.

Actuellement, neuf causes découlant de droits linguistiques sont pendantes devant les tribunaux, la plupart d'entre elles provenant de la minorité acadienne du Nouveau Brunswick.

FRANCIS FOX ENGAGÉ COMME CONSEILLER Front commun culturel d'Ottawa et des provinces face aux É.-U

■ OTTAWA — Ottawa et les provinces veulent mettre au point, avant l'ouverture de toute négociation commerciale avec les États-Unis, une politique nationale de l'édition et du film. L'ancien ministre des Communications, Francis Fox, sera engagé sous peu par son successeur, M. Marcel Masse, pour préparer le terrain avec les provinces.

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

Ce sera la première fois que le gouvernement fédéral s'assoit avec les provinces pour élaborer une politique nationale. Autrefois, et particulièrement dans le cas de la Politique énergétique nationale, Ottawa mettait ses cartes sur la table et négociait ensuite avec les provinces.

Le ministre fédéral de la Culture semble lancé dans une course contre la montre avec ses collègues pressés de conclure un accord commercial avec les États-Unis et avec le ministre de l'Expansion industrielle et régionale, Sinclair Stevens, qui doit réviser la prise de contrôle de plusieurs maisons canadiennes d'édition par des intérêts étrangers.

Même s'il s'agit d'un secteur sensible pour le Québec, le ministre Clément Richard a signé le communiqué émis hier par les

onze ministres de la Culture à Halifax. « Le fait que le Canada se prépare à entamer des négociations cruciales en vue de faciliter les échanges industriels avec les autres pays, précise le communiqué, est un pas marquant dans la voie du progrès. Il est également essentiel de délimiter clairement les frontières du territoire culturel canadien et de déterminer les instruments qui nous permettent de sauvegarder notre intégrité culturelle ».

Les ministres de la Culture veulent surtout se concentrer sur les politiques de l'édition et du film. Ils ont décidé de se rencontrer au début de décembre à Montréal pour finaliser cette politique. D'ici là, l'ancien ministre Francis Fox, et un collègue anglophone qui n'a pas encore été choisi, feront la navette entre Ottawa et les provinces pour identifier les intérêts communs et développer un genre de front commun ».

Rejoint par LA PRESSE hier matin, M. Fox n'a pas voulu confirmer sa nomination imminente mais a reconnu avoir eu des discussions préliminaires à ce sujet avec son successeur au ministère fédéral des Communications.

Le comité des priorités du cabinet fédéral a déjà entériné en juillet à Baie Comeau une politique de l'édition et M. Masse a nommé un groupe de travail sur

l'industrie du film. Le rapport de ce dernier groupe sera prêt début novembre et servira de toile de fond aux discussions avec les provinces.

Front commun nécessaire

M. Masse a déjà prévenu les producteurs et distributeurs de film des États-Unis — 80 p. cent d'un marché de \$400 millions au Canada — qu'ils devraient d'avantage se soucier de contenu canadien ou s'attendre à une intervention d'Ottawa.

Mais le gouvernement fédéral sait que sa position de négociation ne sera pas très forte s'il ne fait pas front commun avec les provinces. Une partie importante de l'édition — les manuels scolaires — et la distribution des films, sont en effet de juridiction provinciale.

Le ministre fédéral devait d'ailleurs faire une déclaration sur la souveraineté culturelle cette semaine aux Communes. Mais cette prise de position a été retardée pour laisser le temps au premier ministre d'exposer sa stratégie de négociation avec les États-Unis.

Même si Ottawa s'appuie à opter pour la négociation globale, il se servira de la Convention du GATT pour « réserver » jusqu'à 20 p. cent de sa production industrielle dans les négociations avec Washington. Les « industries culturelles » représentent un mar-

ché à la consommation de \$5 milliards et emploient 250,000 personnes selon Statistique Canada.

Des discussions de Halifax cette semaine, il se dégage que le thème de la « souveraineté culturelle du Québec » s'accommodera très bien de la définition d'une « souveraineté culturelle » pancanadienne. Le communiqué de Halifax réfère à la « préservation des diverses entités culturelles canadiennes », sans préciser davantage.

Il faut dire que les trois principaux joueurs dans le dossier culturel, Marcel Masse, Clément Richard, et Francis Fox, s'entendent assez bien sur cette question. C'est d'ailleurs M. Fox qui représentait la Société générale du cinéma du Québec devant la Régie du cinéma lors de ses audiences sur la loi 109.

La politique culturelle canadienne, si elle devait être entérinée par les onze gouvernements à Montréal en décembre prochain, pourrait faire l'objet d'un projet de loi spécial au Parlement fédéral dès le début de l'an prochain. On pourrait même assister à la création de nouveaux organismes de surveillance, un peu comme sous le gouvernement conservateur de John Diefenbaker, on procédait à la création du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.



OCCASIONS SENSAS!

33% EN PRIME

Eau dentaire Cépacol

750 mL et 250 mL en prime.

2.99 chac.

25% EN PRIME

Désodorisant antisudoral Secret

200 mL en aérosol, 60 mL à bille ou 60 g en bâton et 25% en prime.

2.39 chac.

Pampers

72 couches à jeter «Pampers»

72 ordinaires, 54 super ou 48 premiers pas.

10.49 le paquet

Merit

Vitamine E

«Merit» 100 comprimés.

4.79 chac.

Atra

Lames «Trac II» ou «Atra» de Gillette.

Paquet de 10

3.49 le paquet

Efferdent

12 comprimés EN PRIME «Efferdent»

pour dentiers. 84 comprimés et 12 en prime.

2.99 chac.

PASTILLES SUCRET

Boîte de 24. Saveurs variées.

1.59 la boîte

Merit

40% EN PRIME Vitamines multiples «Merit»

Paquet de 250 et 100 en prime.

3.49 chac.

Crayons «Kohl»

pour les sourcils ou les lèvres. De Doree. Teintes variées.

2 pour 1.59

Merit

Vitamine C «Merit» ordinaire ou à mâcher. Saveur d'orange. Format 500 mg ou 100 comprimés.

2.39 chac.

Merit

40% EN PRIME Vitamines B et C «Merit»

100 comprimés et 40 en prime.

3.49 chac.

Wet'N Wild

Rouge à lèvres ou vernis à ongles. Teintes variées.

1.29 chac.

Prix en vigueur jusqu'au 1^{er} octobre 1985. Venez tôt pour un meilleur choix.

ROSEMÈRE
PLACE
ROSEMÈRE
401, boul. Labelle

LASALLE
CENTRE LE
CAVALIER
1246, boul. Champlain

ST-LAURENT
CENTRE LE
BAZAR
3750, Côte-Vertu
Ville St-Laurent

BROSSARD
PLACE
PORTOBELLO
7200, boul.
Taschereau et
pont Champlain

LAVAL
CENTRE
LAVAL
Sortie 8 de l'autoroute
des Laurentides
et boul. St-Martin

ST-LÉONARD
CENTRE
LANGELIER
7445, boul. Langelier

KIRKLAND
PLAZA ST-CHARLES
Sortie 50 de la
Transcanadienne
et boul. St-Charles

LONGUEUIL
CENTRE
CENTREVILLE
boul. Roland-
Thériault
et Coré-Poirier

REPENTIGNY
LES GALERIES
RIVE NORD
100, boul. Brien

5 GRANDS MAGASINS
Woolco
4000, boul. St-Jacques

Les libéraux voient déjà Johnson dans leur soupe

Les libéraux considèrent que la lutte au leadership péquiste est terminée et que leur adversaire sera Pierre Marc Johnson. Le considérant fort « habile », ils

PIERRE VENNAT

n'entendent pas lui permettre de « détourner l'élection » à son profit, comme il a « réussi à détourner le Parti québécois de sa vocation originale ».

Tel est le message lancé hier par le directeur adjoint de la prochaine campagne électorale por-

les libéraux, le député de Gati-neau, Michel Gratton, en tournée hier dans la région de Laurentides-Lanaudière où il a rencontré les députés et candidats de la région pour les aider à figurer leur programme régional.

M. Gratton ne s'en cache pas, Pierre Johnson est plus habile que bien d'autres et un adversaire redoutable, puisqu'il a réussi, dit-il, à chasser René Lévesque et de détourner le PQ de sa mission originale. C'est pourquoi les libéraux sont déjà en campagne électorale et vont tout faire pour em-

pêcher Johnson de leur « voler » une victoire qu'ils estiment bien méritée.

« Le peuple, c'est prouvé, veut un changement, un nouveau gouvernement. On ne laissera pas Johnson faire croire que le changement c'est lui, juste en changeant quelques visages. Ce n'est pas qu'un changement esthétique que les gens veulent ».

Pour prouver leur sérieux, les libéraux ont donné le mot d'ordre à tous leurs candidats de se lancer en campagne « à plein

temps », bref de se libérer de leurs autres activités économiques, comme si la campagne électorale était déjà commencée.

Quant aux programmes régionaux, le PLQ n'en révèle pas la teneur tout de suite. Mais chaque région aura le sien et chaque comté aura un programme local. Cependant, un comité de coordination, verra à s'assurer que ces engagements ne viennent pas en contradiction avec le programme national du PLQ. « Maîtrisons l'avenir » et surtout que les engagements pris sont financièrement réalisables.

On ne mettra pas par conséquent à chaque candidat de promouvoir inconditionnellement écoles, hôpitaux, ponts ou bouts de route.

Pour M. Gratton, qui ne mâche pas ses mots, il n'y a qu'un parti capable de venir à bout du chômage et relancer l'économie, le sien.

Et s'il ne veut pas que soient dévoilés trop vite les programmes régionaux, c'est qu'il veut empêcher que le PQ « vole » ces programmes, comme il a volé notre programme durant la campagne au leadership. Leur nouveau discours économique, c'est ce que les libéraux préchent depuis des mois. C'est du détournement de programme ».

Le PLQ espère aussi accroître sa députation féminine

Le Parti libéral du Québec n'entend pas prendre des mesures aussi draconiennes que celles proposées par Pauline Marois du Parti québécois pour accroître sa députation féminine, mais il espère bien voir celle-ci passer, si possible, de 5 à 20, ce qui serait, en pourcentage, une augmentation considérable.

C'est ainsi que dans Laurentides-Lanaudière, deux candidates tenteront de ravir aux péquistes les sièges de Groulx et Deux-Montagnes. Il s'agit, dans Groulx, de Mme Madeleine Bleau, qui fera face au ministre Elie Fallu, tandis que Mme Yolande Legault tentera de décrocher le siège de l'indépendant Pierre de Bellefeuille.

Les autres candidats libéraux dans la région sont l'ex-président de la CSN, Donatien Corriveau, dans Joliette; le député Jean-Guy Gervais, dans l'Assomption; le député Albert Houde, dans Berthier; l'ex-chef du parti, Claude Ryan, dans Argenteuil; et MM. Damien Héty, dans Labelle, P.A. Forget, dans Prévost, Claude Paquette, dans Terrebonne et Robert Therrien, dans Rousseau.

Godin choisit Garon parce qu'il gagne ses batailles

C'est parce qu'il a mené à bien tous ses dossiers, gagné toutes les batailles qu'il a livrées, que le ministre Gerald Godin a décidé d'appuyer Jean Garon dans la course à la succession de René Lévesque.

LOUIS FALARDEAU

« Avec la politique du clin d'oeil complice et de la tape dans le dos amicale adoptée par le gouvernement Mulroney », écrit-il aux



Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, discute avec quelques étudiants lors de son passage à l'université Laval, hier.

laserphoto PC

Jean Garon dénonce l'inaction des médias

QUEBEC — Jean Garon, le candidat à la succession de René Lévesque et ministre de l'Agriculture, a poursuivi hier sa croisade contre la concentration de la presse et dénoncé les médias pour le peu de débat qu'ils initient.

YVON LABERGE de notre bureau de Québec

Parlant devant quelque 200 étudiants de l'université Laval, le candidat-ministre les a invités à faire contrepartie à l'inaction des médias en se faisant eux-mêmes brasseurs d'idées.

Pour illustrer son propos, M. Garon explique que le Parti québécois vit, depuis deux mois, au rythme de la course à la succession de M. Lévesque. Pourtant, dit-il, les médias rapportent que le débat en est absent et que c'est dans l'ensemble une campagne plate.

« Je crois que la contrepartie (à l'action des médias), c'est la jeunesse des universités et des cégeps. Cela, parce qu'il n'y a pas de jeunes qui peuvent se sentir à l'aise dans une forme d'expression comme celle-là. Les jeunes ont tout à gagner d'une société qu'ils vont contribuer à bâtir et il faut qu'ils occupent toute la place. »

Le ministre croit aussi que les journalistes s'ennuient du régime des cassettes (à la Robert Bourassa) et que ce sont les jeunes qui peuvent changer ça. « Parce que, leur a-t-il dit, les jeunes n'accepteront pas qu'il

n'y ait pas de débat dans la société dans laquelle ils vont vivre. »

S'il s'en prend aux médias et à la concentration de la presse, qui fausse, selon lui, ce qui doit être une véritable démocratie, le ministre s'en prend aussi aux grandes institutions, notamment bancaires, qui freinent le développement économique des régions.

Et c'est pour cette dernière raison, a-t-il expliqué en substance, qu'il propose la création d'une Caisse nationale de crédit rural et de développement régional. Une caisse qui pourra aider au développement des régions par les régions.

Invité à commenter sa position sur la question nationale, M. Garon s'est dit le partisan d'une souveraineté par occupation des champs de compétence qui reviennent au Québec. En somme, un peu comme il le fait depuis neuf ans dans l'agriculture, les pêcheries et l'alimentation.

Il ne croit pas aux grandes négociations des grands négociateurs comme son ex-colleague Claude Morin. De ceux-là, il a ajouté d'ailleurs qu'ils devraient peut-être prendre leur retraite.

Il dit enfin souhaiter que le Parti québécois redevienne un parti de débat et ouvert. « Parce que, conclut-il, c'est dans les débats que viennent les solutions. On ne fait pas pousser une fleur uniquement en l'arrosant. Il faut aussi l'éclairer. »

Pour 1,50\$ au plus la bouteille
découvrez l'art
de faire vous-même
de l'excellent vin chez vous.



Oui, vous pouvez facilement obtenir un vin de qualité supérieure à partir des jus de raisin concentrés **PUR VIN** que notre maison importe d'Europe et qu'elle distribue en exclusivité. Vous profiterez à cet égard d'une **garantie de satisfaction** (ou remboursement intégral) car le produit que vous utiliserez, provenant d'un cépage noble, est pur à 100% et réfrigéré dès sa mise en fûts. Beaujolais, Bourgogne, Bordeaux, Côte du Rhône, Chablis, Châteauneuf-du-Pape, etc., quel que soit le type de vin que vous préférez, vous le fabriquerez avec succès grâce à notre moult de premier choix et un équipement de vinification approprié, et ce, à un coût extraordinairement économique.

EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE

EQUIPEMENT NÉCESSAIRE

Pour la fabrication
(5 gallons à la fois)
\$39⁹⁵

JUS DE RAISIN
CONCENTRÉ
type BOURGOGNE
Cont. 5 L
\$28⁹⁵

Adressez-vous sans tarder à

TÉL.: 747-3533

PAUL BOURGET inc.

LE VRAI SPÉCIALISTE DU VIN MAISON
1265, boul. O'BRIEN, SAINT-LAURENT

INVESTISSEZ POUR LE CONFORT... ET L'ÉCONOMIE!



Arcon Canada Inc. est un usager inscrit

Procurez-vous des fenêtres et portes fenêtres ARCON

munies du dispositif **CaloriVerre**

- Plus isolant que 5 vitres scellées
— pour une économie d'énergie
— pour la fraîcheur en été et la chaleur en hiver
— pour une protection contre la décoloration du mobilier.

- Disponible dans les modèles suivants:
— Fenêtres à battants
— Fenêtres guillotine
— Fenêtres coulissantes horizontales
— Portes fenêtres (porte patio)

- Plan de financement disponible

- Garantie de 6 ans.

SPÉCIAL: 20% sur portes patio

Montréal-Nord
12000, Albert-Hudon
Montréal-Nord, Québec
(514) 322-7602

West Island
4722, boul. St-Jean
Pierrefonds, Québec
(514) 620-6000

Salles de montre ouvertes le samedi 9 h à 17 h.

Sorel 742-4232
Drummondville 477-6012
Victoriaville 357-7270
Sherbrooke 567-9014
Québec 871-1825
Chicoutimi 545-7240

Beaucoup soupçonnaient même M. Godin d'être plus contre M. Pierre Marc Johnson que pour M. Garon. Il n'en est rien, jure-t-il, bien qu'il cache mal au moins certains doutes à l'endroit du ministre de la Justice.

« M. Garon n'est pas de droite, mais plutôt très progressiste, dit-il. Quand il dénonce l'achat de Télé-Métropole par Power corporation, par exemple, ça correspond tout à fait aux idées que j'avais quand on a fondé Québec-Press pour briser le carcan de la concentration. »

M. Godin reconnaît que son collègue n'est pas très populaire au cabinet, qu'il a la réputation d'être un « loner », de ne pas travailler en équipe mais uniquement pour son ministère. Mais il y voit plus une qualité qu'un défaut.

« C'est vrai que lorsqu'il croit à quelque chose, il prend tous les moyens pour gagner son point. Il s'est battu sans gants blancs contre certains collègues, reconnaît-il, mais l'objectif visé était toujours louable. Dans tous ses dossiers, il a pu dire: "mission accomplie". Il y a peu de ministre qui peuvent en dire autant. »

« Quand il sera premier ministre, poursuit-il, il va travailler en consensus avec ses collègues comme il l'a fait avec les intervenants des milieux dont il s'occupait comme ministre. »

Quant à M. Johnson, le ministre répond qu'on verra après les élections. « Je suis prêt à donner à Pierre Marc la chance au contraire, dit-il, et à voir s'il peut être un chef du PQ conforme aux raisons pour lesquelles je suis entré dans ce parti là. »

Il est inquiet des rumeurs qui circulent au sujet de M. Johnson dans le parti, « plus inquiet de ce qu'on dit de lui que de ce que je connais moi personnellement. Les rumeurs, ça fait partie d'une campagne, comme celle voulant qu'il n'y ait qu'un tour et qui vient du camp Johnson. »

Les rumeurs dont il parle sont évidemment celles qui relient M. Johnson au Parti conservateur. Si M. Godin leur accorde quelque crédit, il reconnaît que ses positions sur la question nationale sont compatibles avec celles de son collègue.

« J'ai signé le projet d'accord constitutionnel, rappelle-t-il. Il faut bâtir les droits du Québec par un. Je dirais que l'indépendance est désormais la longue marche à travers les droits qu'il faut donner au Québec au lieu d'un espèce de grand soir où tout le monde fête comme on l'a fait en 76. Ce ne sera pas le grand soir. Ça va être une lutte longue, ardue, dans laquelle les qualités requises sont celles de Jean Garon. »

« Au fond, ajoute-t-il, ce que les Québécois veulent c'est que leurs droits soient protégés et ils semblent croire qu'ils le seront mieux dans le système fédéral. Si le fédéral peut nous servir à atteindre ça, servons-nous du fédéral. »

Le plus important de ces droits est, selon lui, le plein contrôle du Québec sur la langue. C'est pour la protection du français qu'il reste en politique et il sera candidat dans Mercier lors des prochaines élections générales; peu importe qui dirigera le parti. « Je suis en forme, dit-il. La course au leadership a été très bonne pour ma santé. »

Un référendum: solution à Verdun

Le 3 novembre prochain, les Verdunois vivront une expérience unique: au lieu de simplement élire un maire et des conseillers, ils choisiront également — et surtout — une ville. D'un trait de crayon, ils pourront décider de rayer leur ville de la carte géographique et politique du Québec.

Décision importante mais pourtant pas trop exigeante. Même si la ville a encore son identité, sa réalité et ses habitants, il faut bien admettre qu'elle n'a pas su se créer, depuis 30 ans, une originalité qu'on ne peut sacrifier. Verdun a survécu à côté d'autres voisins et voisines qui se sont transformés de façon plus spectaculaire.

C'est pourquoi on peut croire le maire Lucien Caron quand il s'appuie sur ses sondages pour espérer un vote de 70 pour cent en faveur de l'annexion à Montréal. LaSalle ne peut offrir la séduction de Montréal, surtout pour les commerçants et le monde des affaires. Encore moins pour les habitants de l'Île-des-Soeurs.

Pour tous, le procédé est le meilleur: il faut absolument que 500 citoyens réclament le droit de se prononcer. Ainsi, comme en d'autres moments de notre vie démocratique, la raison appartiendra à la majorité qui aura pris la peine de se manifester. Si la participation au vote est faible, les perdants sauront au moins à qui s'en prendre.

Entre autres qualités, le référendum possède l'avantage d'éviter les affrontements semblables à celui qu'a connu le conseil municipal la semaine dernière. Il permet aux gens de s'exprimer sans s'insulter, ce qui ne semble pas faire partie des bonnes habitudes de tout le monde.

Il faut bien admettre, cependant, que des citoyens peuvent regretter amèrement la façon dont se déroule le scénario tel que conçu par leur maire et l'administration de Montréal. Même des gens de Montréal, comme les membres du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, peuvent se sentir gênés d'entendre que leur administration n'a reçu ni demandé aucune analyse écrite sur la situation financière de Verdun: on se satisfait de rapports verbaux et personnels que personne ne peut vérifier. Gênant, sûrement.

Les Verdunois espèrent dans le cadeau de \$30 millions selon Montréal, ou de \$100 millions selon le maire Caron. Les chiffres semblent improvisés. Malgré tout, malgré le procédé surtout, les Verdunois voteront avec raison pour l'annexion à Montréal: unique solution à une histoire trop triste pour qu'on veuille indéfiniment la poursuivre.

Jean-Guy DUBUC

Comme dans un conflit de travail

Les sentiments sont partagés entre l'optimisme et le pessimisme, au moment où s'ouvre à New York l'assemblée générale des Nations unies, qui marque le quarantième anniversaire de sa fondation. Sur l'évolution des rapports entre les superpuissances, à peu de semaines avant la rencontre que doivent avoir en novembre le président Reagan et le chef de l'URSS, M. Gorbatchev, les perspectives sont plus ou moins rassurantes selon la source des commentaires. De Washington même émanent des sons tantôt stridents, tantôt apaisants, les porte-parole de la Maison-Blanche ne parlant pas toujours d'une même voix.

Il se trouve, en outre, que les États-Unis ont depuis longtemps perdu leurs illusions. «Au moment de la création des Nations unies, déclare un ambassadeur du Canada, il s'est fait un grand battage sur l'idéal d'un gouvernement mondial et le peuple américain, qui est un peuple généreux de nature, y a cru avec une grande ferveur». Quarante ans plus tard, un commentateur très écouté souhaite ouvertement que messieurs les délégués fort distingués aillent tenir leurs palabres à Calcutta, où ils auraient peut-être une idée meilleure des vrais besoins du monde (George Wills au réseau ABC).

Dans son intervention, le délégué des États-Unis, M. Shultz, suivi hier par celui de l'URSS, a tenté de démontrer à la face du monde que l'administration Reagan ne met vraiment aucune indolence dans ses efforts de négociation à Genève. Un peu comme dans les conflits de travail, les parties s'accusent ou de manquer de flexibilité ou de ne pas vouloir négocier sérieusement. Dans un autre registre, les discours des Russes et des Américains sont mis au compte de la propagande et de la contre-propagande.

C'est ainsi que, parlant au nom de l'URSS, dont l'opposition à l'Initiative de défense stratégique des États-Unis est bien connue, M. Chevvardnadze a proposé de substituer à la «guerre» des étoiles la «paix» des étoiles, dont les modalités seraient étudiées dans un vaste conseil de tous les peuples.

Ces paroles ne manqueront pas de ravir de belles âmes. Un autre coup de la propagande soviétique? Par-delà les propagandes et la logomachie, il est possible que la diplomatie secrète, dont les bons coups ne sont pas apparents, produise d'heureuses surprises.

Guy CORMIER

C'est du tout cuit

L'opposition aux Communes a été offusquée par l'absence du Canada à la réunion des grandes puissances qui a décidé de faire baisser le dollar américain. On aurait, en effet, pu penser que le Canada aurait été invité en sa qualité de premier partenaire commercial des États-Unis.

L'absence du Canada facilite bien les choses. Tous les participants ont dû faire des concessions ou des promesses pour arriver à un accord qui pourrait être favorable à tous. Le Canada bénéficiera de cet accord autant que les autres, sinon plus, mais ne s'est engagé à rien.

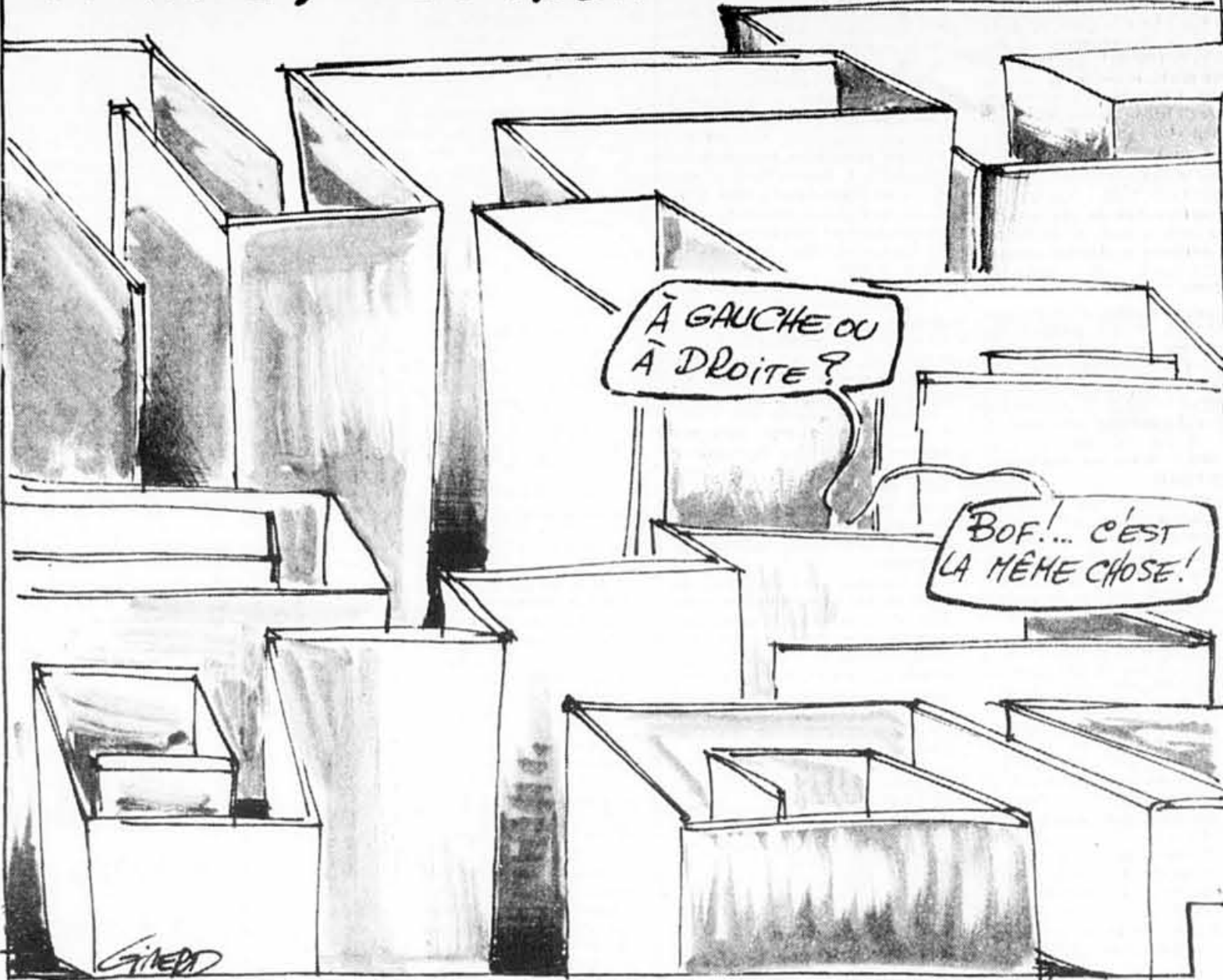
La force exceptionnelle du dollar américain a affecté le commerce canadien: le dollar canadien suivait de loin la monnaie américaine et était donc très fort par rapport aux monnaies européennes et japonaises. Les exportateurs canadiens vendaient sans peine aux États-Unis mais ne pouvaient pas développer leurs ventes en Europe et au Japon.

L'accord de New York leur facilitera la vie car le dollar canadien deviendra meilleur marché pour les importateurs d'outre-mer. Quant à sa hausse par rapport au dollar américain, elle ne devrait pas être trop forte. En effet, dans la première journée qui a suivi l'accord, la baisse du dollar canadien en Europe a été trois ou quatre fois plus forte que sa hausse par rapport au dollar américain. Les exportateurs canadiens peuvent donc s'attendre à une amélioration très nette de leur position en Europe sans avoir à subir une détérioration aussi forte aux États-Unis.

À moins que les fluctuations monétaires deviennent excessives et déstabilisent les marchés, le Canada devrait profiter de la baisse du dollar américain, surtout si le commerce mondial devient plus équilibré. En échange, le Canada ne s'est engagé à rien: ni à intervenir dans les marchés pour augmenter le cours de sa monnaie par rapport au dollar américain, ni à stimuler son économie d'une façon qui pourrait encore augmenter le déficit budgétaire. Le Canada doit, sans doute, respecter l'esprit de cet accord auquel il n'est pas partie, mais il n'aurait pas pu obtenir des conditions plus avantageuses s'il avait été présent.

Frédéric WAONIERE

LA FRANCE, DE BOKASSA À GREENPEACE



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Jean-Paul Desbiens

Le nouvel Ajax pédagogique

Il se fait beaucoup de recherche en pédagogie. À tant chercher, on devrait finir par trouver quelque chose. Je ne suis pas en train de répéter la blague de je ne sais plus quel ministre québécois qui disait préférer les trouvailles aux chercheurs: on ne trouve pas la vérité comme les cochons trouvent les truffes. Il serait quand même instructif d'ajouter bout à bout toutes les trouvailles que l'on a faites en pédagogie rien qu'au Québec depuis, mettons, vingt-cinq ans, et d'additionner les résultats fiables, cumulatifs, administrables. Je ne parle évidemment pas des trouvailles linguistiques du type «le s'éduquant». Et on parle encore d'innover à l'école (Relations, septembre 85).

Nonobstant l'étiquette sous laquelle je fonctionne provisoirement⁽¹⁾, j'avoue que je suis revêché à l'idée d'innover. Au nom de quoi faut-il et peut-on innover en tout et tout le temps? Si l'on parlait de restaurer, de renouveler, je comprendrais. Le mot restaurer porte l'idée de redonner des forces. Quand on va au restaurant, on n'invente ni la faim ni l'aliment: on se redonne quelques protéines, quelques calories, quelques vitamines. L'homme de Cro-Magnon savait cela. Quant au mot renouveler, prenez-le tout bonnement au

sens où l'on dit: renouveler l'air d'une pièce. Quand on renouvelle l'air d'une pièce, on ne crée rien; on chasse la boucane. On deviendrait rougeaud dans les écoles si l'on pouvait chasser toute la boucane pédagogique-universitaire dans laquelle on colloque depuis vingt-cinq ans.

En pédagogie, comme en beaucoup d'autres domaines, on est victime de l'idée que le progrès doit nécessairement signifier quelque chose de nouveau et de meilleur. C'est une idée technicienne, et une résonance publicitaire. C'est le nouvel Ajax de Procter & Gamble, ou comment l'appellez-vous? L'idée selon laquelle changement signifie progrès et vice versa. Selon cette idée, il y a eu progrès entre le coup de poing du Cro-Magnon et le missile intercontinental. Je dis coup de poing pour désigner le fameux morceau de silex si cher aux archéologues, et qui est l'ancêtre du coup de poing américain. Si l'URSS et les États-Unis en étaient encore au coup de poing, on dormirait tranquille. Mais il y a eu progrès en la matière. Par contre, comment imaginer le progrès qu'il y aurait eu en pédagogie entre Aristote, Montaigne et le dernier rapport d'un chercheur d'une faculté de toutes les sciences de toutes les éducations? Si j'avais davantage d'espace, je vous rap-

porterais quelques paragraphes poilants.

Il m'est arrivé récemment de m'inquiéter de ce que pouvait bien être le fameux test de classement en français, appelé limpidement TEPEC. On utilise ce test depuis 1979 pour distribuer, entre Mallarmé et le cours #911, les élèves qui commencent leurs études de niveau collégial. Le cours #911, soit dit pour les non-initiés, c'est un cours de français correctif.

TEPEC a été distillé par des chercheurs patentés, estampillés, Canada proof. J'aurais sans doute échoué à ce test, à l'intérieur des soixante-dix minutes allouées pour sa «passation», car je ne sais jamais si le mot bilingue prend deux L ou un seul. Je consulte le dictionnaire. L'important, c'est de savoir que l'on ignore ou, en tout cas, de savoir douter. Alain disait: «Un homme savant a compris un certain nombre de vérités. Un homme cultivé a compris un certain nombre d'erreurs.» Qui comprendrait les dix-neuf mots qui précèdent ferait la différence entre un intellectuel et un responsable.

Pour classer les élèves du niveau collégial en ce qui concerne leur maîtrise du français, il suffirait bien de leur faire écrire 253 mots sur le sujet de leur

choix. En suite de quoi, il serait bien évident qu'il faudrait ramener tout le monde au niveau élémentaire. C'est le meilleur, le plus fécond et le plus consolant, car, à partir de l'élémentaire, on ne peut que croître.

On parle aussi (c'est une pique récurrente) d'une réforme de l'orthographe française. J'ai justement vérifié si le mot orthographe était du genre féminin ou du mauvais genre. (Quand on marche sur cette langue minée, faut toujours vérifier.) Alain était contre la réforme de l'orthographe. Claudel aussi. Verlain ne s'en moquait. Personnellement, je ne m'inquiète guère de la chose.

Alors, pourquoi en parlez-vous? Je ne parle pas de l'orthographe; je parle du français. Que l'on écrive philosophie ou filozofii, que m'importe? Et que l'on m'écrive hémorragie avec deux H ou un seul, que m'importe? Par contre, dans la phrase: «Les pommes que j'ai mangées», on doit écrire mangées. Il ne s'agit pas d'orthographe; il s'agit d'intelligence. Écrivez manjées, si vous voulez, mais mettez-le au féminin pluriel. Cela fait, remplacer le j par un g est un jeu de Macintosh, justement, puisqu'on parle de pommes.

(1) Pour votre information: Direction de la recherche et du développement. C'est pour dire!

REVUE DE PRESSE

Des questions sans réponse

La presse parisienne relève que le premier ministre Laurent Fabius, tout en reconnaissant la responsabilité des agents secrets français dans le sabotage du Rainbow Warrior, a omis de répondre à une question essentielle: à savoir qui a donné l'ordre de couler le bateau de l'organisation écologique Greenpeace.

Pour Le Matin, ce que dit le premier ministre français constitue une vérité cruelle. «Elle signifie que ceux qui ont donné l'ordre ont conçu une opération dont il était évident qu'elle était inutile et lourdement dommageable à la France et qu'elle violait le droit international. (...) Demeurent deux questions. L'une, circonstancielle et qui a une grande importance politique: qui a donné l'ordre? L'autre, plus fondamentale: comment et pourquoi de tels ordres peuvent-ils être conçus? Le sens de la politique d'un pays peut-il, et pourquoi, être à ce point ignoré, perverti par ceux qui sont chargés dans un secteur sensible de l'inscrire dans la réalité?»

Pour l'Humanité, «M. Laurent Fabius a été contraint de passer

aux aveux... de ce que tout le monde sait et dit depuis des jours: le «Rainbow Warrior» a été coulé par des «agents» français. Ce qui, en passant, détruit de fond en comble la thèse avancée par Claude Estier, selon qui tout ce tintamarre n'était qu'un complot des ennemis du gouvernement. Ainsi le Premier ministre avoue le terrorisme d'État prolongé par le mensonge d'État que nous n'avons cessé de dénoncer. Mais la vérité ne montre que le bout de son nez. À la question capitale («qui a donné l'ordre de saboter le navire de Greenpeace?»), il n'y a toujours pas de réponse».

Pour Le Figaro, l'affaire Greenpeace n'est pas finie, elle commence. «En acceptant la création d'une commission parlementaire d'enquête, Laurent Fabius l'admet. (...) Il ne suffit pas de deux bouches émissaires pour que justice soit faite. Trop de questions essentielles demeurent sans réponse. Le voile doit être levé. On ne peut plus continuer impunément à tromper la nation. (...) Aujourd'hui chef d'état-major des armées, le géné-

ral Saulnier (...) a reconnu sans tergiverser, devant Bernard Tricot, avoir donné son aval à l'opération. Sans en informer le chef de l'État? Ou, à son défaut, le secrétaire général de l'Élysée qui, lui-même, aurait omis ensuite d'en souffler mot au président? Voilà ce qu'on nous demande de croire. Soit. Mais alors, il faudrait admettre que, décidément, François Mitterrand préfère consacrer son temps à la rêverie ou au plaisir des belles-lettres plutôt qu'à la conduite du char de l'État. Une conclusion bien inquiétante.»

Libération lance, non sans ironie, un grand bravo à la suite de l'intervention du chef du gouvernement. «Paul Quilès aura compris en un week-end ce que Charles Hernu n'avait pu découvrir en deux mois. Trop beau pour être simple. (...) À l'évidence, le premier ministre a voulu aller vite. Afin d'être de reprendre l'initiative alors que ces jours-ci c'est la presse qui paraissait mener la folle sarabande dans laquelle le pouvoir était brinqueballé. Cette précipitation, doublée de l'assurance avec laquelle le premier ministre a

établi son réquisitoire, vise à montrer qu'il sait où il va. On ne peut sans doute laisser au seul crédit de la perspicacité de Paul Quilès, débarquant dans un ministère inconnu, la brusque accélération du scénario. Dès avant la démission de Charles Hernu, le processus était sans doute prévu dans ses grandes lignes. Il restera maintenant à Laurent Fabius à gérer son engagement pris le 27 août comme quoi les coupables seraient déferés devant la justice, et l'assurance donnée que, parce qu'ils sont des «exécuteurs» militaires, ils seraient mis hors de cause.»

Pour Le Quotidien de Paris, «l'aveu de Laurent Fabius ne rectifie malheureusement pas l'image d'irresponsabilité donnée tout au long de la crise par un pouvoir dont il est désormais avéré qu'il ne maîtrise pas son administration militaire et ses services de renseignements. Mais surtout c'est un aveu incomplet. Les agents de la DGSE ont agi sur ordre, dit le Premier ministre. Mais sur l'ordre de qui, il ne le dit pas et c'est pourtant une question capitale.»

Agence France-Presse

Une question qu'on tarde à débattre

Jusqu'ici, les débats de la course au leadership du Parti québécois n'ont pas abordé la question de la paix et du désarmement et des moyens de contrer le danger d'une guerre nucléaire qui se fait de plus en plus menaçant. Or, le peuple québécois attend, de ses chefs, une position claire sur cette question vitale.

Dans le contexte de la situation internationale tendue, les efforts de chaque citoyen, de chaque gouvernement, à tous les niveaux, pour diminuer ce danger d'extermination totale, sont devenus nécessaires.

A quoi serviraient en effet tous les efforts des élus du peuple et des citoyens engagés dans l'amélioration de la qualité de la vie, si c'est la vie elle-même qui est menacée. Préserver la vie de la planète est devenu un impératif pour tous les États et gouvernements, tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté.

Au niveau municipal, la transformation de différentes zones urbaines en territoires libres de toute arme nucléaire est mise à l'ordre du jour de villes toujours plus nombreuses à travers le monde comme mesure urgente pour renforcer la sécurité.

Le 7 août dernier, treize États, membres du Forum des pays du Pacifique-Sud, ont adopté à l'unanimité une décision favorisant la proclamation du Pacifique-Sud zone dénucléarisée. Ils ont signé un accord à long terme interdisant le déploiement la fabrication et les essais des armes nucléaires sur les territoires des pays membres.

Au Canada, après un référendum, le gouvernement manitobain a voté, en juin 1985, une loi proclamant la province zone libre d'armes nucléaires et interdisant même toute recherche technologique axée sur l'armement de l'espace.

Au fur et à mesure que chaque province du Canada se déclarera «zone libre d'armes nucléaires», elle apportera une contribution de poids au renforcement de la paix

universelle et au régime de non-dissémination des armes nucléaires. Ce sera une entrave sérieuse sur la voie de la course aux armements.

Cette idée de création de ZLAN n'est pas nouvelle: on en discute à l'Organisation des Nations unies depuis les années 50. Aujourd'hui, plus que jamais, on encourage ce mouvement. Pour l'ONU, il est clair que cette mesure tend à réduire la menace nucléaire pour tous les peuples concernés, tout en les mettant à l'abri de la tension internationale.

Pour les citoyens ordinaires préoccupés effectivement de l'avenir de la paix et cherchant le moyen de sortir de la situation tendue actuelle, cette mesure est concrète et réalisable parce que le pouvoir provincial est à leur portée.

D'ailleurs, monsieur Elie Fallu, ministre responsable des Relations avec les citoyens et les citoyens, a clairement démontré, dans le numéro de septembre-octobre de la revue *Zone Libre*, que la position du gouvernement sur cette question rejoint les préoccupations des Québécois.

La campagne au leadership du Parti québécois se déroule à quelques semaines de la Semaine mondiale pour le désarmement et à quelques mois de l'Année internationale de la paix. Il nous semble que c'est là un contexte approprié de se prononcer publiquement en faveur de la tenue, au cours de l'année 1986, d'un référendum ayant pour objectif de faire déclarer l'ensemble du territoire québécois libre de tout armement nucléaire; d'y faire interdire toute production, entreposage, utilisation, vente ou achat d'armes nucléaires ou d'engins destinés à lancer ou à transporter de telles armes, d'interdire à quiconque d'utiliser directement ou indirectement le produit des taxes ou impôts perçus au Québec pour réaliser à l'extérieur du Québec ce qui serait interdit sur le territoire québécois en vertu de ce qui précède.

Roger MOREAU
Conseil québécois de la paix

Naître et mourir chez soi

LA PRESSE a publié récemment un article important intitulé: «De plus en plus de femmes préfèrent accoucher chez elles.»

L'auteur, une femme bien entendue, explique ce «phénomène» par des considérations fines, subtiles et judicieuses. La froideur et l'indifférence d'un personnel hospitalier, pour aussi consciencieux et dévoué qu'il soit dans sa tâche, est loin de correspondre à la grandeur de l'oeuvre que la mère vient d'accomplir.

Songez donc: des mains étrangères ont même porté hors de sa vue le fruit de sa délivrance! Ce qui aurait dû être pour elle un événement de réjouissance, en présence de son mari resté en permanence près d'elle et de toute la maisonnée en alerte, s'est déroulé en secret, loin de toute chaleur affective!

De semblables ressentiments m'inspirèrent, il y a dix ans, un article à moi aussi, intitulé: «Maison de retraite et enterrement.»

Je disais que malgré son air avenant (beaucoup de plantes) et confortable (un ascenseur, s'il vous plaît!) ce Centre d'accueil (oh, ces mots malséants d'hypocrisie!) a déjà une odeur macabre, où des gens peu charitables vous relèguent par... commodité.

Pourtant on préférerait conserver son fauteuil, la vue des meubles qu'on connaît et surtout, pour aussi rébarbatifs qu'ils soient parfois, les visages qu'on a chéris et la façon de s'en faire supporter.

Aujourd'hui où on commence enfin à se défier des effets soi-disant bénéfiques accordés par une opinion générale non contrôlée aux sujets tabous, espérons que le bon sens, qu'on voit poindre pour la naissance, s'étende jusqu'à la vieillesse!

André FRAYON
Saint-Laurent

Aide accordée au compte-gouttes

J'ai suivi moi aussi, en partie le téléthon de Jerry Lewis. J'étais partagée par la joie, l'ennui et la tristesse.

Tout d'abord, j'étais heureuse de voir tout ce beau monde se rallier pour aider Jerry Lewis à ramasser \$46,000,000 pour aider les victimes de cette terrible maladie, qui atteint aussi bien les jeunes que les adultes. Moi aussi, j'ai été très émue de visionner ces vidéos sur la cruelle histoire de chacun et chacune.

Par contre, je ne pouvais pas m'empêcher d'envier cette organisation qui avait la chance d'avoir un gars comme Monsieur Lewis pour promouvoir une campagne annuelle semblable. Il y avait aussi, la présence de tous les comédiens, chanteurs, bénévoles qui donnaient de leur temps pour amasser le plus d'argent possible. Sans oublier, les multinationales qui souscrivaient à coups de millions... et le support des médias.

J'étais triste de constater encore une fois combien il est beaucoup plus facile d'amasser de l'argent pour les maladies physiques que mentales. Vous avez encore la preuve avec les \$1,270,000 recueillis au Québec en 48 heures pour le téléthon ainsi que les \$50,000 pour la Fondation québécoise du cancer et les jeunes de Boserville.

Nous, en santé mentale, on a l'impression de faire partie du peuple éthiopien qui se fait dire qu'il crève de faim parce qu'il n'a pas su s'organiser.

Mais lorsqu'on n'a pas le support des médias quels qu'ils soient, on ramasse \$2,000 dans une campagne publique qui voulait aller chercher \$50,000. Et ceci, même si cette année nous avions la chance d'avoir un comédien connu, Daniel Gadouas, comme président d'honneur à la conférence de presse et pour toute la campagne de financement. Personne ne s'est montré le «bout du nez» même pas LA PRESSE, le plus grand quotidien français d'Amérique, et ceci après maintes sollicitations pour obtenir au moins un article sur la campagne.

Tous les médias nous ont ignoré

cette année, alors qu'il y a deux ans j'avais réussi à monopoliser tout le monde ou presque. Pourquoi? Qu'est-ce qui se passe à la direction des médias? On adopte de plus en plus la ligne dure en ce qui a rapport à la santé mentale. Je connais bien des journalistes qui sont sensibilisés à notre cause, mais qui sont arrêtés dans leur élan par des chefs de pupitres ou affectateurs à la télévision qui sont remplis de préjugés.

La déprime ça fait aussi peur que le SIDA justement, parce que ces mêmes médias mêlent la dépression à toutes les sautes sans connaître la différence entre celle-ci et des maladies plus graves et plus dangereuses. Une personne commet un meurtre, elle est dépressive, elle tente de se suicider, c'est la même chose; quoique dans ce cas-ci ce serait plus plausible. Un autre fonce sur des personnes avec son auto, il est suicidaire! Et j'en passe. Ce n'est pas étonnant qu'avec des titres semblables, on fasse «peur au monde», parce que pour la majorité des gens, les personnes dépressives ne sont que des incapables, trop lâches pour se prendre en main, donc, inutiles pour cette société de super production.

Il ne faut jamais oublier que si des personnes dépressives arrivent à tuer ou à se suicider, c'est tout de même la minorité, surtout dans les cas de meurtres. C'est qu'elles n'ont pas eu la chance d'avoir l'aide qu'il fallait au bon moment.

Malheureusement, dans cette société malade, il y a des médias qui prennent plaisir à publier des titres et des histoires sordides dans le seul but de faire vendre le journal. Il est même étonnant de constater que dans un quotidien réputé sérieux comme le vôtre, on tourne aussi les choses au ridicule avec autant de facilité. Au printemps dernier, j'ai envoyé un article à la Tribune libre, dans le but de sensibiliser les gens avec des problèmes des 40 ans et plus. Avec un malin plaisir, on a intitulé mon témoignage: «La déprime chez les déprimés anonymes», parce que j'ai

eu le malheur de mentionner que je travaille à cet endroit. Selon vous, est-ce cela, de la conscience professionnelle. On a changé le titre pour attirer l'attention et ridiculiser. Celui qui l'a fait n'aurait jamais eu le culot de le faire, eut-il été question de dystrophie musculaire ou de cancer.

La fierté a une ville et la dépression a une ville aussi. Car nous aidons au-delà de 20,000 personnes par année à Montréal seulement avec notre ligne d'écoute 24 heures par jour et 7 jours par semaine, en plus de nos groupes d'entraide.

On nous ignore à tous les paters de gouvernement. La ville de Montréal après maintes sollicitations ignore toujours nos demandes de locaux. Le gouvernement provincial s'amuse à nous donner une maigre subvention de \$33,000 au compte-gouttes, pendant qu'on paie le loyer, les quatre lignes téléphoniques, la photocopie, le maigre salaire des trois permanents et même les impôts avec des promesses vagues...

Quant au gouvernement fédéral, Monsieur Lasalle, ministre des Travaux publics, nous a dernièrement refusé une maison que nous convoitions pour offrir à la population montréalaise, une maison de dépannage de 24 à 72 heures pour aider les personnes en situation d'urgence, au lieu que ces dernières n'aient le choix que de se rendre à l'urgence déjà congestionnée des hôpitaux.

Sous prétexte que le fédéral est en déficit de \$31 milliards, on a vendu la maison au plus offrant, pour en faire des condos pour 15 personnes, sans même nous laisser la chance de présenter nos plans. Pour finir le plat, l'adjointe spéciale de Monsieur Lasalle nous a dit «Que le fédéral n'avait sûrement pas de cadeaux à nous faire et qu'elle était d'ailleurs trop optimiste» pour faire partie de notre gang.

Louise-P. CANTIN
directrice-adjoint, responsable des bénévoles, Association des déprimés anonymes

BATAILLE

Quand il n'est plus possible d'admirer

M. Robert Barberis est indépendantiste depuis 1966, professeur de littérature dans un collège et auteur de livres d'essais politiques.

Je ne cacherais pas l'irritation que j'ai éprouvée à la lecture du texte de Pierre Vadeboncoeur publié dans LA PRESSE de la semaine dernière et intitulé: «Pour saluer René Lévesque». Bien qu'il commence par attaquer les journalistes incapables d'admirer, il vise aussi ceux qui ont critiqué Lévesque et laisse entendre que les critiques de l'étapisme (par exemple) ont été «les alliés imprévus» de ceux qui étaient contre Lévesque. Il y a tout de même des limites.

ROBERT BARBERIS

Vadeboncoeur a renoncé à l'imagination politique en appuyant de ses analyses toute la démarche constitutionnelle Lévesque-Claude Morin de 1975 à 1982. Il lui était impossible de garder son esprit critique devant l'étapisme parce qu'il craignait plus que tout au monde, et on le comprend, de faire le jeu de son ennemi juré (et le nôtre), Pierre Elliott Trudeau. Il a donc cautionné un ensemble de décisions dites stratégiques dont le moins qu'on puisse dire, à en juger par les résultats, est qu'elles étaient discutable. Il a refusé systématiquement le débat avec des Québécois estagés comme Louis O'Neill, Pierre Bourgault, Pierre Drouilly. Nous n'étions pas à la hauteur et nous n'avions pas le sens de la grandeur du penseur d'Outremont.

Bien que nos analyses n'ont eu aucun effet sur ce chef comme Claude Morin les aime (et non pas un «animateur social» comme Pauline Narois), j'ai trop d'estime pour René Lévesque avec qui j'ai eu la chance de collaborer pendant plusieurs années pour lui faire l'insulte d'être un siveux englué dans les jouissances narcissiques de l'adulation. Bouamarchais a écrit: «Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur».

Certes, Vadeboncoeur a raison de dire qu'en 1977, 1978, 1979, «il y avait ici une sorte de révolution nationale» et de condamner «le quant-à-soi de tant de gens pendant cette période-là» en particulier certains journalistes et certains leaders syndicaux corporatistes qui n'ont pas embarqué dans le mouvement national (cf. dans le film de Hugues Mignault, *Le choix d'un peuple*, les images du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec à qui Lévesque fait remarquer qu'à dix jours du référendum, ils pourraient penser à l'ensemble du Québec). Ces leaders syndicaux sont en partie responsables du gâchis des négociations avec les employés de l'État qui est la principale cause de la baisse de popularité du gouvernement péquiste, baisse de popularité qu'il n'est pas sûr que Pierre Marc Johnson réussisse à surmonter, ce qu'il faut peut-être lui souhaiter.

Ce qui est grave, c'est que Vadeboncoeur laisse entendre qu'il eût

été impossible de faire autrement ou de faire mieux sur la question nationale. Ce qui est dramatique, c'est cette obstination à refuser d'admettre qu'après avoir eu l'appui de 1,385,000 oui, il ne fallait pas pleurnicher mais continuer le combat. Devant le coup de force de Trudeau, il y eut un mouvement dans la population du Québec (réactions devant la loi 101 menacée; 15,000 personnes au Forum, pétition de 350,000 signatures). Or, ce mouvement n'a pas été harnaché politiquement par les leaders péquistes qui auraient pu reprendre l'initiative dans une élection à double vote, le deuxième vote demandant aux Québécois de désapprouver le coup de force de Trudeau. Au lieu de cela, pour garder le pouvoir contre Claude Ryan, Lévesque a promis (ce que personne ne lui demandait de faire) de ne pas consulter la population sur la question nationale pendant son second mandat s'en remettant ainsi non pas à la volonté populaire qui seule donne du pouvoir politique mais plutôt aux stratégies de coulisse à la Claude Morin (appui des provinces anglaises, etc) qui ont donné le fiasco que l'on sait.

Cette évidence que Lévesque a préféré le pouvoir au courage d'une campagne risquée où il eût fallu expliquer à ceux qui avaient voté non au référendum qu'ils avaient été trompés par Trudeau, voilà ce que ses admirateurs inconditionnels refusent d'admettre. Pour ma part, je n'ai vu ni hauteur, ni grandeur dans la stratégie électorale qui a conduit à la victoire empoisonnée du 13 avril 1981, et, plus tard, dans le référendum.

Il ne s'agit pas de désigner un bouc émissaire car nous sommes tous responsables collectivement du cul-de-sac devant lequel se trouve le mouvement souverainiste. Et si on me dit qu'il est de mauvais goût de revenir là-dessus au moment où l'homme le plus important de l'histoire contemporaine du Québec se retire de la politique, je répondrai qu'il mérite mieux que les larmes de crocodile de ceux qui ont contribué en coulisse et par des déclarations anonymes à son départ. Il ne mérite pas qu'on le traite comme un homme qui n'a pas d'avenir.

Nous saurons ce que l'homme politique pense de tout cela quand dans quelques mois, il se placera chaque jour pendant deux heures devant une page blanche (cf. la revue *Actualité* d'octobre 85) et que nous pourrions éventuellement lire le résultat de ses réflexions. Car, ne l'oublions pas, René Lévesque est aussi un écrivain au style vigoureux. Bienvenue dans la conférence.

Ceci étant dit, personne et encore moins les indépendantistes, ne songe à nier ce que Vadeboncoeur appelle «son oeuvre» accomplie en vingt-cinq ans d'action politique au service du Québec. Puisque l'essayiste respecté admet que Lévesque «a fait des erreurs», terminons par une question. Qui est le plus utile à l'homme politique? L'admirateur incondicional qui dit qu'il a toujours raison ou celui qui partageant les mêmes objectifs lui signale ses erreurs possibles?

Désaccord

Au directeur général
Télé-Métropole

Pendant l'émission pour enfants «Gobots», le 14 septembre, à 11 heures 20, vous avez passé une annonce d'une émission appelée «Pulsions» qui montre une femme en train de se faire taillarder au rasoir.

Je ne veux pas que mon fils de trois ans regarde de pareilles choses et je ne suis pas intéressée moi non plus.

Pourquoi donnez-vous tant d'importance au sadisme dans votre programmation? Pourquoi insistez-vous tant pour que les enfants en soient témoins?

France LAFOND
Radisson

Une initiative à l'honneur de la RIO

Je tiens à souligner ici non pas un mauvais coup ou un scandale né à la Régie des installations olympiques, mais bien une initiative qui est tout à l'honneur de sa direction et en particulier d'un des administrateurs spécialement à l'écoute des besoins des gens de la base, M. Delorme.

Depuis déjà plus d'un an la RIO a ouvert de façon plus particulière ses installations et sa programmation en activités physiques à cette clientèle trop souvent ignorée qu'est celle des personnes âgées. Sa façon de faire est un exemple à suivre; ils ont accueilli un club autonome de l'Age d'Or au sein

même de leurs installations et entretient maintenant avec ces gens des relations on ne peut plus suivies.

Ce club, appelé Récréforme, a comme particularité que ses membres ont choisi d'occuper leurs loisirs à des activités physiques. Nul besoin d'être un(e) sportif(ve) invétéré(e) ou un(e) athlète à la retraite pour faire partie de cette association; il suffit de vouloir se dégourdir et d'aimer le contact social. Tous peuvent devenir membres de ce regroupement.

Par l'intervention de ses éducateurs physiques et l'application de ses programmes adaptés, la RIO

vient encadrer de façon sécuritaire et à prix abordable, ces personnes. Nous pouvons donc croire que celles-ci, avec l'aide de tout le personnel des installations olympiques, feront en sorte de démontrer clairement qu'il sert bien plus d'ajouter de la vie à ses années que de croire passivement qu'on puisse ajouter des années à sa vie.

En un mot, bravo à la RIO et que celle-ci continue d'innover en matière d'activités physiques populaires.

Yves CÔTÉ
coordonnateur
Kino-Québec

Pourquoi une telle opposition au projet de Longueuil?

La controverse entourant le projet de l'Intercepteur régional à Longueuil a fait dire à certains qu'il se livrait un débat passionné entre deux parties soit, d'une part le promoteur municipal et ses alliés politiques et, d'autre part, les opposants au projet c'est-à-dire les groupes écologistes appuyant les recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Nous démontrerons dans les lignes suivantes que loin d'être la passion, c'est plutôt «le gros bon sens»; basé sur une analyse sérieuse et de nombreuses études, qui fait que nous opposons un non catégorique à ce projet.

Objectifs de Longueuil

Le choix de Longueuil s'explique principalement, semble-t-il, par la poursuite de trois objectifs soit: a) l'assainissement des eaux, b) donner un accès au fleuve et c) protéger et aménager les habitats fauniques.

Selon l'administration municipale de la ville, seul l'enfouissement de l'intercepteur dans le fleuve sous un remblai de 20 mètres de largeur et de 3 kilomètres de longueur, sur lequel serait aménagé une piste à la fois cyclable et piétonnière, conjugué à la création d'une plaine de débordement en bordure du remblai, lui permettrait d'atteindre ces objectifs.

Aucune garantie ne nous est toutefois donnée quant à la réalisation future de ce parc et rien ne prouve que la soi-disant plaine de débordement sera une réussite, l'expertise en la matière étant fort réduite pour ne pas dire à peu près inexistante au Québec.

Alternative intéressante

Aussi surprenant que cela puisse paraître, car il en a été peu fait mention par la ville, il existe une alternative simple, non soumise à la procédure d'examen des impacts, de moindre coût que celle proposée par Longueuil et tout aussi, sinon plus satisfaisante, en ce qui a trait aux trois objectifs que la ville se targue de vouloir réaliser.

Cette alternative se présente ainsi: 1) La réalisation de la variante terrestre qui permet à moindre coût (voir le rapport du BAPE) d'atteindre l'objectif d'assainissement des eaux 2) l'aménagement du secteur compris entre le parc Marie-Victorin et les

limites de Longueuil et de Saint-Lambert permettrait l'atteinte du deuxième objectif, soit redonner un accès aux rives.

Cette dernière proposition est d'autant plus avantageuse que ces terrains existent déjà, qu'on y retrouve certaines infrastructures dont une marina et un club nautique, que la largeur moyenne de ces terrains est de plus de 20 mètres en plusieurs endroits, qu'ils sont plus accessibles et par le fait même plus sécuritaires et qu'ils sont situés plus près du noyau dense de population de Longueuil.

La piste cyclable entre Longueuil et les autres municipalités peut être réalisée par l'utilisation de ces terrains et l'emprunt des rues de la ville jusqu'à Boucherville ou en longeant la voie ferrée en partie abandonnée entre Boucherville et Longueuil. Cette proposition d'ailleurs été étudiée par le MLCP en 1984.

En ce qui a trait au troisième objectif, soit l'aménagement et la protection des habitats fauniques, la variante terrestre rencontre avantageusement ce dernier objectif puisqu'elle n'en détruit aucun. De plus, la ville pourrait, de concert avec le MCP en améliorer la qualité en procédant à certains aménagements déjà étudiés par ce ministère.

Empiétements dans le fleuve

En ce qui a trait au fleuve, on peut s'interroger sur la nécessité de détruire un environnement intéressant pour tenter de le recréer 20 mètres plus loin, sans aucune garantie de réussite. Les rives, les plaines de débordement (plantes émergées) et les herbiers aquatiques (plantes émergées et immergées) jouent un rôle important dans l'oxygénation de l'eau et dans sa capacité d'auto-épuration. Ils contribuent aussi à la filtration des matières en suspension et au dépôt des sédiments, y compris les produits toxiques. De plus, ces zones assurent support et protection aux microorganismes et servent d'aires d'alimentation et de repos à la faune fréquentant ces milieux. Il est donc vital de protéger ces milieux qui diminuent les coûts de dépollution.

C'est sur les rives du fleuve que se retrouve la majorité de la population du Québec. Remblayages, rejets d'eaux usées domestiques et industrielles, dragages, font que près de 70% de ces rives entre

Cornwall et Québec ont été perturbées. Ces interventions exercent une pression d'autant plus grande près des zones densément peuplées comme Montréal et Longueuil, que le fleuve y a déjà été remblayé sur près de 1,5 kilomètre de largeur de part et d'autre, détruisant toute la zone de plantes émergées et une partie des herbiers. C'est pourquoi, il convient dès maintenant de mettre un terme à tous les remblayages non essentiels, et d'autant plus injustifiés, dans le cas de Longueuil, qu'il existe une alternative plus avantageuse.

Plusieurs études, tant provinciales que fédérales, démontrent d'ailleurs l'importance de conserver le milieu riverain en général et celui de Longueuil en particulier, qui est même classé comme zone à protéger dans certaines d'entre elles.

Éviter de créer un précédent

Beaucoup de gens se demandent sans doute ce qui suscite maintenant un tel tollé de protestations de la part des groupes, associations et individus préoccupés par l'environnement au Québec. Le fait qu'il existe une variante techniquement réalisable, moins dispendieuse et tout aussi, sinon plus, intéressante n'explique qu'en partie cette opposition. Le danger vient plutôt du fait, que dans le contexte politique actuel, Longueuil devient un cas-type et l'acceptation de ce projet est plus que susceptible de donner le feu vert à une série de remblayages plus ou moins justifiés, non seulement dans le fleuve, mais dans tous les cours d'eau du Québec. En effet, il sera à peu près impossible pour le ministère de l'En-

vironnement du Québec (MENVQ) de refuser un remblayage injustifié. Dans le cadre d'application de la loi 6, de Berges Neuves et du parc national de l'Archipel.

Les enjeux entourant le projet de Longueuil semblent être beaucoup plus importants que ce qu'on veut bien nous laisser croire. Ainsi pourquoi l'administration municipale défend-elle avec autant d'acharnement un projet coûteux, et incertain, alors qu'il existe une alternative plus simple, moins dispendieuse et qui atteint aussi bien, sinon mieux, les objectifs qu'on nous dit poursuivre?

Bref, beaucoup de questions demeurent encore sans réponses dans ce dossier. Une chose est sûre cependant, tous les groupes, associations et individus préoccupés par la qualité de leur environnement (ABQ, AQTE, FAPEL, SVP, FQF, UBCN, MEAUQAM, SAIDSB, SAJIB, QCAP, CAPPE, de même que M. André Bouchard, conservateur du Jardin botanique, les professeurs d'écologie de l'UQAM, etc.) s'opposent à la réalisation de ce projet, et craignent qu'un dangereux précédent ne soit créé si le projet de Longueuil est accepté.

Il ne reste plus qu'à espérer que les décideurs dans ce dossier entendent la voix du «gros bon sens» et laissent de côté, pour le bien futur de tous, la passion soulevée par les intérêts politiques et économiques de certains.

Monon LACHARITE
géographe
environnementaliste

Charles BERTRAND
botaniste
Longueuil

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections	285-7111
REDACTION	285-7070	lundi ou vendredi de 8h à 17h.	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITE		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Entre mars et août, la BNC a retiré \$35 millions de la Banque commerciale

■ OTTAWA — Entre le moment où elle a participé au plan de sauvetage de la Banque commerciale et celui où cette dernière a déclaré faillite, la Banque nationale a retiré en dépôts près de \$35 millions de l'institution financière d'Edmonton.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a indiqué hier soir le président de la Banque nationale, M. Michel Bélanger, alors qu'il comparait devant le comité parlementaire des Finances et des questions économiques.

M. Bélanger a déclaré aux députés présents que devant les mouvements de la Banque du Canada pour combler les sorties de fonds de la Banque commerciale « il était évident qu'il fallait arrêter de faire les croisés ».

Plus loin, il a souligné que la Banque commerciale n'avait plus la confiance du public et des marchés financiers au cours de l'été.

Invitée par Ottawa en mars dernier avec cinq autres banques canadiennes à rescaper l'institution en détresse, la Banque nationale a fourni \$3,6 millions de fonds.

Sur l'aide totale de \$255 millions, les banques à charte ont contribué pour \$60 millions.

M. Bélanger ne s'attend pas à

recupérer la mise de fonds de \$3,6 millions. Par contre, il trouve raisonnable que les banques qui ont participé au sauvetage soient remboursées d'une certaine manière.

Ottawa a promis de dédommager en entier tous les déposants, petits et gros, parmi lesquels on retrouve les banques à charte.

Au moment où le plan de sauvetage a été annoncé, soit le 25 mars, la Banque nationale avait deux dépôts importants dans la banque albertaine qui totalisaient \$25 millions US, soit \$35 millions environ en monnaie canadienne.

Un premier dépôt de \$10 millions en dollars US a été retiré le 6 mai, tandis que le second, de \$15 millions, s'est terminé le 26 août, soit quelques jours seulement avant l'annonce de la faillite.

M. Bélanger a dit qu'il n'avait pas reçu en août d'information privilégiée à l'effet que la banque serait liquidée. Il était clair, selon lui, que la Banque commerciale avait perdu sa crédibilité.

Devant les journalistes, le dirigeant de la Banque nationale a dit qu'il n'était pas d'accord pour publier les noms des déposants qui seront remboursés par Ottawa. Plus tôt, hier, le président de la banque Toronto-Dominion, M. Richard Thomson, s'est montré favorable à cette suggestion.

LES \$255 MILLIONS À LA BANQUE COMMERCIALE

Ottawa a assuré par écrit que l'aide rendrait la banque solvable

■ OTTAWA — Pour convaincre les banques à charte de participer au sauvetage de la Banque commerciale du Canada (BCC), le gouvernement fédéral a dû signer un document dans lequel il endossait la solvabilité de l'institution d'Edmonton.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Cet engagement écrit a été signé par l'inspecteur-général du Canada, M. William Kenneth. C'est ce qu'a déclaré hier M. Richard Thomson, le président de la banque Toronto-Dominion, une des six grandes banques canadiennes qui a contribué au rescapage de la Banque commerciale, en mars dernier.

M. Thomson témoignait devant le comité parlementaire des Finances et des Affaires économiques. Il a expliqué que le document de M. Kenneth porte dans le jargon bancaire le nom de « lettre de confort ».

« C'est un document par lequel le gouvernement fédéral endossait la viabilité de l'institution », a affirmé M. Thomson.

Il a fallu cet engagement écrit pour que les banques à charte acceptent de participer au plan de sauvetage, a-t-il précisé. Il a avoué clairement que sa banque



Richard Thomson, président de la banque T.-D.

avait exprimé de grandes réserves en mars dernier devant la tentative de sauvetage.

« Nous étions convaincus que la banque serait liquidée, mais nous avons participé au plan d'aide parce que les autres banques acceptaient de la faire ».

Ottawa voulait une assistance financière sur une portion de \$550 millions de prêts douteux de la banque albertaine, actifs qui ne valaient plus que \$200 millions sur le marché. Le fédéral demandait de combler la différence, d'où le montant de \$255 millions avancés dans le plan de secours.

Le gouvernement fédéral et deux gouvernements provinciaux ont donné la majeure partie de l'aide.

Les six plus grandes canadiennes ont contribué pour \$60 millions. Le dirigeant de la banque Toronto-Dominion a précisé que son établissement a fourni un montant de \$7,8 millions.

En réponse à une question du député libéral Raymond Garneau, M. Thomson a dit que le document signé par Ottawa n'était pas une garantie de remboursement, mais le « bout de papier a été précieux » dans la prise de décision des banques.

Un document de poids

Selon M. Garneau, cette lettre de confort explique aujourd'hui pourquoi le fédéral se sent moralement obligé de rembourser tous les déposants qui ont cru en sa parole, à savoir que le plan de sauvetage serait suffisant pour rendre la BCC solvable à nouveau.

De son côté, le président de la banque T.-D. a indiqué que sa banque détenait pour \$15 millions de dépôts avant de souscrire au fonds de secours. Cette somme a été retirée au mois d'avril de la Banque commerciale, quand il fut évident que le marché avait perdu confiance dans la banque d'Edmonton.

M. Thomson a dit aussi que la banque T.-D., à cette époque, ne croyait plus en la compétence de la direction de la Banque commerciale. « Nous avons proposé au gouvernement que les dirigeants soient remplacés, ce qui fut refusé ».

De même, les banques Toronto-Dominion et Impériale voulaient connaître la valeur réelle des prêts de l'institution en difficulté, ce que la direction de la BCC a rejeté aussi.

Les participants n'ont eu droit qu'à une analyse portant sur les \$550 millions d'actifs surévalués.

M. Fullerton, pour sa part, a indiqué que la banque Impériale a fourni \$13,8 millions du plan d'aide, somme qu'il est presque certain de ne jamais récupérer.

Par contre, l'institution avait en dépôts pour \$20 millions dans la banque d'Edmonton et ils ont été retirés durant le cours de l'été.

Wilson confirme: Ottawa ignorait que le dollar US serait dévalué

■ OTTAWA (PC) — Le Canada n'avait pas été informé à l'avance de la décision qu'allaient prendre les cinq Grands en fin de semaine de dévaluer la devise américaine, a reconnu hier le ministre des Finances M. Michael Wilson.

Toutefois, a précisé M. Wilson aux Communes hier, les États-Unis avaient été informés du point de vue du Canada sur l'importance de son commerce avec les Américains.

Le ministre Wilson pense même que cette dévaluation pourrait être bénéfique au Canada, puisqu'elle lui permettra de diversifier ses marchés d'exportation, et de ne plus compter presque uniquement sur ses ventes aux États-Unis.

En Chambre, le critique néo-démocrate aux Finances, M. Nelson Riis s'est attaqué au gouvernement qui prétendait que la réunion spéciale des trésoriers allemand, français, japonais, américains et britannique en fin de semaine à New York était une rencontre de routine.

Selon le NPD, il est inacceptable que le Canada accepte sans coup férir d'avoir été écarté de cette réunion dont l'impact risque d'être déterminant pour la balance commerciale canadienne. Un rétrécissement dans la différence de valeur des deux devises risque d'avoir un effet désastreux sur nos ventes aux États-Unis, soutient l'opposition.

Pour M. Wilson, toutefois, cette réunion du « groupe des cinq » n'est que le prélude à une rencontre plus large, réunissant les dix nations les plus riches et où le Canada pourra clairement faire entendre son point de vue.

« Il y a neuf jours j'étais à Washington, j'y ai rencontré MM. Baker et Reagan (responsables américains des Finances) et j'ai souligné l'importance de nos liens commerciaux avec les États-Unis, a soutenu M. Wilson.

Bénéfique

Bien que l'opposition s'inquiète que la dévaluation du dollar US prive nos produits de leur position concurrentielle sur le marché américain, M. Wilson estime qu'au contraire, l'économie canadienne pourrait profiter de cette dévaluation.

« Ce qui risque de se produire, c'est une réduction des pressions protectionnistes », a soutenu M. Wilson faisant référence à une centaine de projet de loi, à l'ordre du jour du congrès américain et destiné à rétrécir l'entrée des étrangers sur le marché américain.

Cette dévaluation du dollar américain « aidera la position concurrentielle du Canada par rapport aux autres pays, et le résultat global pourrait bien être une plus grande souplesse sur nos taux d'intérêts », a-t-il expliqué.

Depuis les cinq dernières années, le Canada a accru sa part d'exportations destinées aux États-Unis, qui est passée de 67 à 80 p. cent des ventes à l'étranger.



Nyerere en visite au pays

Entamant hier une visite officielle de deux jours à Ottawa, où il a été accueilli par le gouverneur général Jeanne Sauvée, le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, a déclaré que l'Afrique applaudissait l'initiative prise par le Canada pour protester contre l'apartheid en Afrique du Sud, mais qu'il fallait faire encore plus. M. Nyerere a précisé qu'il s'agissait maintenant de savoir si le monde allait laisser la population noire d'Afrique du Sud lutter seule contre ce fléau, ou s'il était prêt à faire des sacrifices pour l'aider à l'éliminer.

téléphoto PC

L'AFFAIRE DU THON AVARIÉ

Mulroney reconnaît que deux de ses conseillers étaient au courant

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a confirmé, hier aux Communes, que deux de ses principaux conseillers étaient au courant des le mois de juillet de l'affaire du thon avarié, mais il a maintenu l'avoir appris, mardi de la semaine dernière, après la télédiffusion en soirée d'un reportage par Radio-Canada.

« Effectivement, a souligné M. Mulroney, M. MacAdam, un membre de mon personnel, a pris connaissance, vers la première semaine du mois de juillet, des rumeurs dans ce sens-là. Il a communiqué avec le chef de cabinet du ministre des Pêches et il a reçu l'assurance qu'il n'y avait pas de problèmes. »

M. Patrick MacAdam, responsable des relations entre le caucus conservateur et le bureau de M. Mulroney et un des principaux conseillers attachés au Cabinet du premier ministre, a par ailleurs lui-même indiqué, hier, qu'il avait entendu parler de l'affaire au mois de juillet, mais

qu'il n'avait pas jugé nécessaire d'en parler à son grand patron et chef du gouvernement.

« J'ai rapporté, a dit M. MacAdam, ce que j'ai entendu le ou vers le 5 juillet, soit qu'il y avait peut-être du thon de qualité inférieure sur le marché et que le ministre aurait renversé la décision des inspecteurs de son ministère.

« J'ai retourné la question, a-t-il poursuivi, aux responsables du ministère, là où elle doit être traitée, et j'ai cru que le ministre (John Fraser) prendrait les mesures appropriées, mais cette question n'a jamais été discutée au Cabinet, elle n'a jamais été portée à l'attention du premier ministre et personnellement, le sujet ne m'a plus été soumis. »

Le premier ministre a par la suite expliqué de quelle façon son ex-directeur des Communications, M. Ian Anderson, aujourd'hui secrétaire principal, avait lui aussi entendu parler de cette affaire de thon impropre à la consommation et pourquoi il avait jugé de ne pas lui en parler.

La Commission Deschênes mécontente des députés

■ OTTAWA (PC) — Des députés conservateurs ont exprimé leur déception et leur colère, après avoir appris que la commission Deschênes envisageait de se rendre en Union soviétique pour recueillir certaines informations. Nombre de députés des deux autres partis partageraient leur opinion, ont-ils indiqué.

La commission constituée d'un seul homme, le juge Jules Des-

chênes, a été chargée en février par le ministre de la Justice, M. John Crosbie, de vérifier si des anciens criminels de guerre nazis ne se trouvent pas au Canada.

Le seul moyen, a indiqué le juge Deschênes, de vérifier de « graves allégations » contre huit Canadiens serait de se rendre au Pays-Bas, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Pologne et en Union soviétique.

Montréal a maintenant un Conseil des relations internationales

■ Montréal, désormais, ne fera pas exception: à l'instar de plusieurs grandes métropoles nord-américaines, latino-américaines et européennes, un Conseil des relations internationales (CORIM) y a vu — hier, officiellement — le jour pour « favoriser une plus grande connaissance des affaires internationales et susciter, dans la région montréalaise, une collaboration plus étroite entre les différents milieux intéressés aux questions internationales ».

CHARLES DAVID

À l'hôtel Reine-Elizabeth, hier, en effet, sous la présidence de M. Gérard Pelletier, ancien ministre et ancien ambassadeur du Canada en France et à l'ONU, le comité exécutif du nouvel organisme — « autonome, non-partisan et sans but lucratif » — a brossé quelques traits de ses futures activités.

M. Pelletier a particulièrement insisté sur le fait que ce nouvel organisme n'entend « nullement chapeauter les organisations déjà existantes, mais bien jeter des passerelles entre les individus, groupes et associations » qui travaillent dans le domaine des relations internationales.

En vue d'aboutir « à une démarche pluraliste » qui vise à « stimuler les organismes existants et de les assister dans leur action », le CORIM s'efforcera, comme l'a souligné M. Pelletier, de réaliser, dans les années à venir, un triple objectif:

■ Établir un lieu de rencontre et d'échanges d'où aucun groupe ne serait exclu;

■ Créer une tribune prestigieuse, qui permettrait notamment d'accueillir des visiteurs étrangers de passage, des hommes politiques ou des spécialistes des affaires internationales. Ainsi, dès la fin octobre, on aura l'occasion d'entendre le directeur du Fonds Mo-



Gérard Pelletier

nétaire International, M. Jacques de la Rosière;

■ Mettre en place des mécanismes et des activités qui ont des effets d'entraînement au niveau de l'information, de l'éducation et de la concertation internationales (échanges et rencontres, déjeuners-causeries, visites et voyages...).

Notons que le CORIM « s'honore du patronage du maire Drapeau et du président du comité exécutif de la Communauté Urbaine de Montréal, M. Pierre Des Marais II ». Le président, M. Gérard Pelletier, est secondé dans son action, au comité exécutif, par Mme Hélène Lelièvre et MM. André Ancill, Stephen Bigsby, Guy Gelineau, André Payette et Louis Sabourin.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Le débat limité à un jour

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement a déposé hier une motion pour limiter le temps alloué au débat sur les allocations familiales.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Jake Epp a fait le dépôt d'une motion d'attribution de temps qui, lorsqu'elle sera votée, limitera le débat sur la désindexation des allocations familiales à une journée. Après quoi, le projet de loi C-70 passera à l'étape de l'étude par un comité.

Le projet de loi propose de n'indexer les allocations familiales que sur la partie de l'inflation qui dépasse trois pour cent.

« Le temps est venu de voter sur le projet de loi C-70 », a déclaré M. Epp, expliquant que les projets de loi qui découlent d'un budget ayant été adopté après six jours de débats devraient aussi être adoptés rapidement.

Le ministre de la Santé nationale a ajouté que le débat devrait se terminer parce que tous les arguments ont été entendus, et qu'il n'y a plus rien à ajouter.

Le député libéral de Montréal-Sainte-Marie, M. Jean-Claude

Malépart, ne l'entendait cependant pas de cette oreille, et a déclaré qu'après quatre jours, le débat ne faisait que commencer.

« Le gouvernement ne nous a pas répondu pour quelle raison il est si pressé d'adopter un projet de loi qui sera en vigueur seulement à partir du premier janvier », s'est-il exclamé.

M. Doug Lewis, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, a fait remarquer à M. Malépart que la mesure de désindexation était connue depuis le budget du 23 mai dernier.

« Quatre mois plus tard, mon collègue de Montréal-Sainte-Marie soutient que nous devrions donner plus de temps à l'opinion publique pour qu'elle puisse s'exprimer », a-t-il ironisé.

« J'estime que l'Opposition a misérablement échoué à soulever l'opinion publique contre ce projet de loi ».

Le député néo-démocrate de Churchill Rod Murphy s'est également opposé au fait que la discussion sur la désindexation des allocations familiales quitte la Chambre des communes pour « une salle d'audience fermée ».

AVIS D'ENCAN À BREF DELAI

LIQUIDATION IMMÉDIATE À MONTRÉAL
D'UN CHARGEMENT DE BALLOTS DE TAPIS
D'ORIENT EN RÉGLEMENT DE
COMPTES IMPAYÉS.

AVIS D'ENCAN

TAPIS D'ORIENT

DE VALEUR, NOUÉS MAIN

INDE, PAKISTAN, TURQUIE, ETC.

Les paiements prévus aux dates stipulées
dans le contrat n'ayant pas été effectués,
nous devons procéder immédiatement à la
vente aux enchères, pièce par pièce, du
chargement. L'encan aura lieu

JEUDI 26 SEPTEMBRE 1985

À 19 H 30 PRÉCISES

LES BALLOTS SERONT OUVERTS POUR

INSPECTION À 18 H 30 AU

HOLIDAY INN

420, RUE SHERBROOKE OUEST

CONDITIONS: COMPTANT, CHEQUE

VISE, CARTES DE CREDIT

ENCANTEURS AUTORISÉS

Montréal et CUM: les cols bleus sont prêts pour la prochaine négociation

Les 6 000 employés municipaux de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) déposeront leur projet de convention collective auprès de leurs employeurs la semaine prochaine. Ils veulent amener ces deux employeurs à la même table de négociations, du moins pour discuter des questions communes aux deux groupes.

MARIE FAVREAU

La convention collective de travail du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (section 429 du Syndicat canadien de la fonction publique — FTQ) arrive à échéance le 30 novembre prochain.

En déposant le projet de convention adopté lundi (1 900 syndiqués présents), le syndicat espère commencer à négocier au début d'octobre. Il compte obtenir un contrat de deux ans sur les clauses de travail, et d'un an seulement sur les clauses salariales.

Mais surtout le syndicat demande que les 1 500 employés de la CUM et les 4 500 de la Ville de Montréal puissent discuter avec les deux

employeurs réunis. Le président, M. Benoit Doyon, explique qu'on accepte des tables sectorielles pour des sujets particuliers à l'un ou l'autre organisme, mais comme c'est le même syndicat, et les mêmes personnes qui sont les employeurs, on souhaite vivement cette table unique.

Au nombre de leurs demandes, les syndiqués (qui travaillent dans 22 services différents) visent une augmentation de salaire 7 p. cent la première année et l'implantation d'un régime de congé à traitement différé comme dans la fonction publique provinciale.

De plus, on demande que chaque bureau puisse présenter des projets d'aménagement du temps de travail (semaine de quatre jours, horaires flexibles, horaires personnalisés, etc.) en tenant compte des besoins du service et des desirs des employés.

Ces demandes résultent d'une vaste consultation tenue au printemps, qui s'est terminée par un congrès où 400 délégués ont jeté les bases du projet. L'assemblée de lundi, au Palais des congrès, adoptait le projet de convention ainsi mis au point.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Une réalité qui nous touche
ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT

Aux personnes désireuses de connaître les multiples dimensions de l'environnement ou qui veulent acquérir la formation nécessaire à leur pratique et à leur engagement social, la Faculté de l'éducation permanente offre un programme de trente (30) crédits: CERTIFICAT EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT qui comporte les quatre (4) axes suivants:

- aménagement
- santé

- écologie
- écologie humaine

Aux personnes qui souhaitent une formation plus courte, la Faculté propose

- le microprogramme en ENVIRONNEMENT ET SANTÉ (14 crédits)
- le microprogramme en ENVIRONNEMENT ET PLEIN AIR (12 crédits)

Demandez les dépliant, l'annuaire

Date limite d'admission pour l'hiver 1986: le 28 octobre 1985
Date limite d'inscription pour tous les étudiants: le 25 novembre

Les candidats admis recevront la documentation nécessaire pour effectuer leur choix de cours avant la date limite d'inscription du 25 novembre 1985.

Renseignements: tél. 343-6090

LES PRIX SONT EN CHUTE LIBRE

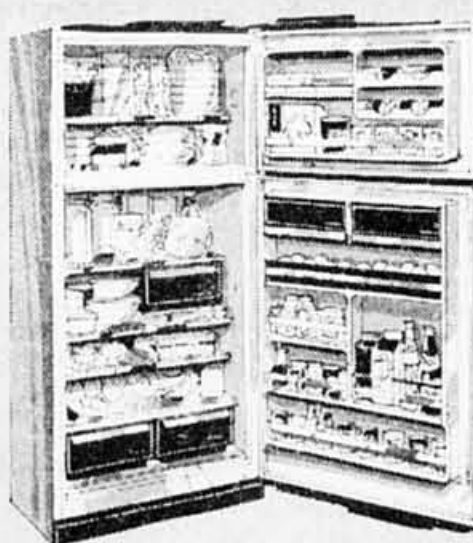
MOBILIER DE CHAMBRE
de style champêtre

Une extraordinaire collection. Le travail artisanal d'ébénisterie est impeccable: détail et forme sculptés en font un ensemble très impressionnant. Adoptez-le et obtenez une grande flexibilité de rangement. Chaque pièce a été soigneusement exécutée en bois fini pin miel. Composition: bureau triple, huche, commode, tête de lit avec miroir 54" / 60" et deux tables de nuit.

1649\$

6 pièces
Livraison incluse.LIVRAISON
GRATUITE
DANS UN RAYON
DE 100 KM DE
MONTRÉAL

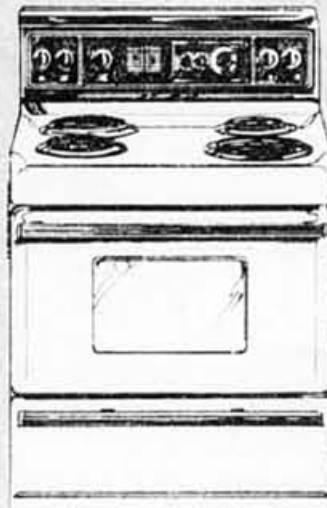
Hotpoint

LAVEUSE
AUTOMATIQUE839\$
LA PAIRE
Service et livraison inclus.SÉCHEUSE
À
GRAND
TAMBOURRÉFRIGÉRATEUR
17 pi. cu.

- 100% sans givre
- Interrupteur économiseur d'énergie
- Deux casiers laitiers séparés
- Deux casiers à oeufs amovibles
- Double bac à légumes
- Bac à glaçons
- Blanc ou amande

729\$
Service et livraison inclus.

Hotpoint



CUISINIÈRE 30"

- four à nettoyage facile
- commande de grillage et cuisson variable
- 4 éléments amovibles
- tiroir de rangement

499\$
Service et livraison inclus.SERVICE
APRÈS-VENTE
GRATUIT

MOBILIER DE SALLE À MANGER 7 pièces

Cette collection deviendra assurément la gloire de votre salle à manger. Tout bois fini chêne authentique cet ensemble se compose: d'un buffet et vaisselier avec éclairage intérieur, table ronde avec panneau rallonge de 18" et quatre chaises à dossier en rotin tressé. Un ensemble exceptionnel à un prix très raisonnable.

1099\$
Livraison incluse.

Sklar-Peppel

DÉCOUVREZ LE CONFORT ET LA QUALITÉ

Un ensemble de Sklar-Peppel offrant une apparence élégante ainsi qu'une qualité fiable. De la carcasse en bois dur à l'excellent façonnage du tissu velours. Maintenant vous pouvez vous offrir le meilleur et donner aussi à votre pièce sa meilleure apparence.

799\$
2 pièces
Livraison incluse.

BRAULT & MARTINEAU

«C'est là qu'ça se passe!»

VISA

MONTRÉAL

7930, Sherbrooke Est (métro Beaugrand)
353-7330

LAVAL

382, boul. des Laurentides
667-3210

VILLE LASALLE

1130, Dollard
364-6110

ST-LÉONARD

6875, Jean Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
254-9455

LONGUEUIL

3245, chemin Chambly (coin Roberval)
679-1260

MasterCard

• LIVRAISON GRATUITE • SERVICE APRÈS-VENTE GRATUIT • PLAN BUDGÉTAIRE

Les propriétaires de centres de ski subiront des hausses de 200 à 600 p. cent de leurs assurances

Les propriétaires de centres de ski du Québec qui doivent renouveler leurs polices d'assurance responsabilité feront face

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

à des augmentations allant 200 à 600 p. cent pour la prochaine saison.

C'est ce que vient de révéler M. Hugues Boisvert, président de l'Association des propriétaires de

stations de ski du Québec (APSSQ), à la suite d'une étude qu'il a effectuée à la grandeur de la province. On ignore pour l'instant si cette augmentation aura des répercussions sur le prix des billets.

Professeur aux Hautes Études Commerciales en même temps que président de la station Val Saint-Côme, M. Boisvert vient de voir la prime de son centre passer de \$3 500 à \$20 000 et estime

qu'elle pourrait augmenter d'un autre \$5 000 cet hiver.

« Elle augmentera si je vends plus de billets que l'an dernier, explique-t-il. Sur un billet quotidien de \$20, un montant de \$0,80 à \$1 sert à payer l'assureur. Plus je vends de billets, plus l'assurance coûte cher ».

Dans le « Bulletin » d'octobre de l'APSSQ, M. Boisvert explique aux propriétaires que s'ils doivent renouveler leurs assurances cet automne, ils devront en effet

payer, au chapitre de la responsabilité civile, de 4 à 5 p. cent des revenus bruts provenant de la vente de billets de remonte-pentes.

« C'est donc dire, écrit-il, qu'il vous en coûtera de 20 à 25 fois le montant de votre cotisation à notre association pour vous protéger contre d'éventuelles réclamations. Cela représente, pour l'ensemble des stations du Québec, des dépenses minimales de \$2 millions. Et si vous ajoutez à

ce montant les primes pour les autres types de risques, feu, vol, etc., les débours pour les assurances atteindront facilement \$3 millions ».

M. Boisvert demande aux propriétaires des stations d'être solidaires car, explique-t-il, il semble qu'une seule compagnie assure actuellement cette industrie au Québec. « Pour combattre ce monopole, poursuit-il, il va falloir que tous se donnent la main ».

La majorité des réclamations intentées au Québec au cours des cinq dernières années l'ont été par des skieurs américains. « La jurisprudence en cette matière, explique-t-il, est différente aux États-Unis et au Québec. Aux

États-Unis, il n'est pas rare de voir un plaignant réclamer \$1 million pour un accident subi sur une piste de ski ».

M. Boisvert est d'avis qu'un code du ski alpin, un peu semblable à celui de la route, pourrait contribuer à faire baisser les primes.

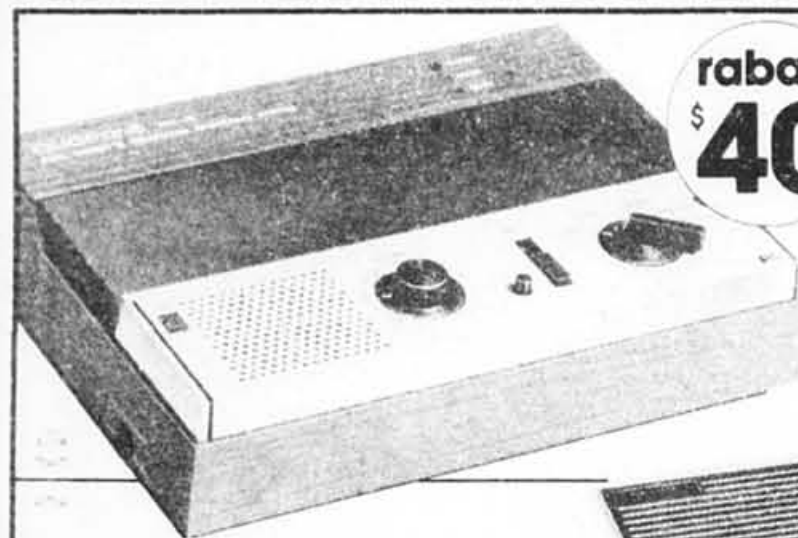
« Il y a un article du code de la route, poursuit-il, qui dit qu'un conducteur doit avoir en tout temps la maîtrise de son véhicule. En cas d'accident, le conducteur ne peut donc invoquer les hasards ou les difficultés de la route. Il devrait être établi qu'un skieur ne peut invoquer les hasards ou les difficultés de la piste en cas d'accident ».

Enjoignez les jours d'automne avec les superabais de Radio Shack. Hâtez-vous, les quantités sont limitées. Le solde expire le 30 sept. 85

SOLDE

DE FIN DU MOIS

Radio Shack
DIVISION ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE



rabais
\$40

Répondeur téléphonique

- Prends jusqu'à 120 appels
- Un an de garantie

119.95
159.95

43-246



Liquidation
199.95
Était 269.95 au cat. 85

13-1216*

Tous les composants voulus à un bon prix

- Clarinette 112: combiné complet
- Avec changeur, magnétocassette, tuner AM/FM et deux enceintes

Interphone FM à 3 postes rend la vie plus facile

- Deux canaux, pour courant CA
- FM et silencieux maintenant le silence

Liquidation
99.95
Était 149.95 au cat. 85



Traitement couleur
15-1275
Atténuateur/stabilisateur
15-1270

Couleur vive pour télé et vidéo

Liquidation
79.95 chac.
Était 139.95 au cat. 85

Stabilisateur/modulateur

Liquidation
24.95
Était 39.95

15-1271



Correcteur de son pour télé/stéréo

Liquidation
79.95
Était 139.95 au cat. 85

15-1277

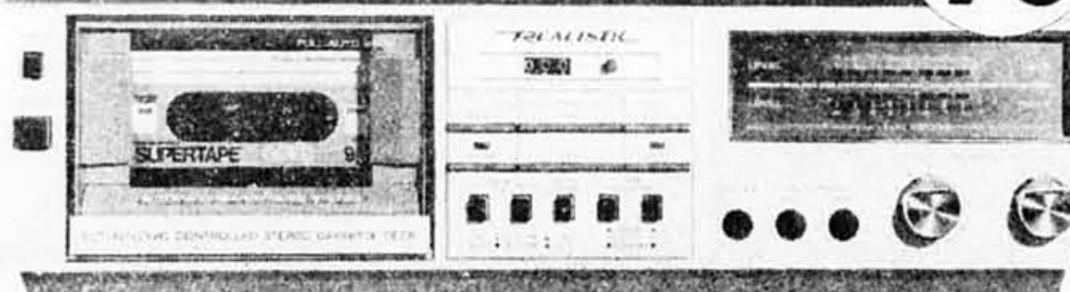
Stéréo avec commande logique

- Commande logique à solénoïde avec réducteur de bruit Dolby B et C et recherche autom.

(Marque déposée de Dolby Laboratories Licensing Corp.)

199.95
269.95
Liquidation

rabais
\$70



Réveillez-vous en douceur avec la FM stéréo



rabais
\$20

- 2 H.-P. de 3" de chaque côté
- Le réveil avec AM/FM/stéréo

59.95
79.95
Liquidation

12-1532

Rabais scientifique

- Règle calculatrice scientifique
- Avec piles

19.95
29.95

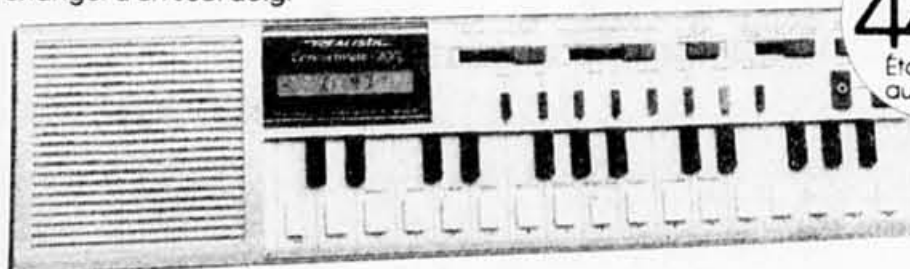
65-978

rabais
33%



Un instrument musical pour toute la famille

- Le Concertmate 200 vous laisse créer une mélodie, l'écouter et la changer d'un seul doigt



Liquidation
44.95
Était 69.95 au cat. 85

42-4001*

Écoutez la radio AM Burger King à votre façon tout en économisant!

- Radio AM Burger King™ avec casque hambourgeois, moutarde, ketchup et cornichon

*Marque déposée de Burger King Corp.

Liquidation
9.44
Était 18.95 au cat. 85

12-950*



Lecteur d'auto affichage à DEL

- Lecteur AM/FM avec accord à mémoire
- Recherche autom.

12-1908

Liquidation
189.95
Était 289.95 au cat. 85



Radio Shack

Le Radio Shack le plus près est dans les pages blanches.

Il peut arriver que certains articles ne soient pas disponibles en quantité suffisante pour répondre à la demande. Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différé vous permettant de vous le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété. Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.



DU CÔTÉ DE LAVAL

Jean-Paul Charbonneau

Les autobus scolaires en meilleure condition

Comme à chaque année, les policiers de Laval, en collaboration avec la Régie de l'assurance automobile du Québec, ont procédé à la vérification des autobus scolaires afin de s'assurer qu'ils soient en parfait état de fonctionnement.

Du 5 au 30 août dernier, 189 autobus appartenant à 11 compagnies transporteurs de Laval ont été vérifiés. Cinquante et un répondaient aux exigences, tandis que 133 ont nécessité des réparations mineures: klaxons défectueux, phares ou feux brûlés, essuie-glaces et lave-glaces défectueux. Cinq véhicules ont nécessité des réparations majeures.

Contrairement aux autres années, aucun autobus scolaire n'a dû être retiré de la circulation.

Dans son rapport présenté aux membres du comité exécutif, le directeur du Service de la police, Gaetan Bélisle, précise que tous les véhicules qui n'étaient pas parfaitement conformes à la première inspection ont été réparés rapidement. À la deuxième vérification, aucune anomalie n'a été trouvée.

René et Nathalie en spectacle



photo J.-Y. Lévesque, La PRESSE

Pierre Saintonge, Jean-Paul Théorêt ainsi que René et Nathalie Simard discutent de la soirée qui sera donnée par les deux jeunes artistes pour aider la Fondation Pierre Saintonge, organisme sans but lucratif qui ramasse des fonds pour la recherche en vue de vaincre la sclérose en plaques. Ces deux jeunes Lavallois et 35 autres musiciens se produiront le 6 octobre sur la scène de la salle André-Mathieu, à Laval.

Québec ouvre un bureau de communication à Laval

Le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, inaugure hier un bureau de la direction générale de communication Laval-Laurentides-Lanaudière.

Ce bureau régional, situé au 615 ouest du boulevard Saint-Martin, dessert 80 000 habitants et englobe la ville de Laval et les régions administratives Laurentides-Lanaudière. Les deux régions sont déjà desservies par des bureaux locaux, l'un à Saint-Jérôme et l'autre à Joliette. À Laval, les responsables du bureau répondront aux besoins de 461 000 citoyens de cette ville et des 21 municipalités des MRC (Municipalités régionales de comté) Deux-Montagnes, les Moulins et l'Assomption. Il pourra recevoir annuellement près de 40 000 demandes de renseignements, dont la plus grande partie était jusqu'à maintenant traitée au bureau de Montréal.

Ce bureau sera ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Le numéro de téléphone: 873-5555.

Les conservateurs envahissent Laval

Quelque 216 membres, hommes et femmes, du Parti conservateur participeront aujourd'hui à un omnium de golf au club Islemère. Parmi les participants se retrouveront simples députés, ministres, sénateurs et organisateurs. Mme Monique Vézina, ministre d'État aux Affaires extérieures, est l'organisatrice de cette journée. C'est le député de Laval, Guy Ricard, qui remerciera Mme Vézina au terme de la soirée.

Brunch libéral

Les cinq candidats du Parti libéral provincial de l'Île Jésus procéderont à un lancement de leur campagne électorale dimanche matin lors d'un brunch au Sheraton Laval.

On attend plus de 600 personnes à cette réunion organisée par l'Association libérale de Chomedey, dont le député est Lise Bacon. Mme Bacon est la seule d'ailleurs qui doit prendre la parole.

Pour les bénévoles

Le Service des loisirs de Laval est en train d'organiser une session de perfectionnement pour les bénévoles. Cette journée aura lieu le 30 novembre au collège Montmorency.



**L'ÎLE DE
MONTRÉAL**
Florian Bernard

CUM: \$140 millions de nouveaux investissements

■ Au cours du dernier exercice, les membres de l'Office d'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal ont aidé à la réalisation de 33 nouveaux projets dans l'île de Montréal, pour une valeur globale de \$140 millions. Ces implantations ont amené la création de 1278 nouveaux emplois. L'Office a incité huit sociétés étrangères à s'établir sur le territoire de la CUM, dont deux banques. La CUM a également accueilli sept nouvelles sociétés canadiennes. Lors de l'exercice précédent, les investissements avaient totalisé \$147 millions. En 1982, année difficile au plan économique, les investissements avaient été de \$21 millions seulement. Au cours des derniers douze mois les commissaires industriels de la CUM ont effectué 17 voyages de promotion à l'extérieur du Québec, notamment aux États-Unis, en Europe et en Asie, plus particulièrement à Tokyo et Hong Kong.

Entente de trois ans avec les pompiers d'Anjou

■ L'administration d'Anjou a réussi à signer un nouveau contrat de travail de trois ans avec ses pompiers, avant même l'expiration du contrat actuel. La nouvelle entente durera jusqu'au 31 décembre 1988. L'accord relatif aux salaires fixe à 4 p. cent le taux d'augmentation par rapport à 1981 et à 3,5 p. cent les hausses de 1986. Les salaires de 1987 et 1988 doivent faire l'objet d'une entente ultérieure. Les pompiers recevront en outre un montant forfaitaire de \$1500 par année en paiement de diverses tâches qui seront ajoutées à leurs fonctions régulières, notamment la patrouille du territoire et la sécurité. Désormais les pompiers d'Anjou assureront une surveillance quotidienne du territoire au moyen de véhicules munis de systèmes de communication. Ces appareils seront reliés à la centrale de police du district 54.

Un nouveau parti à Pierrefonds

■ Un conseiller sortant de Pierrefonds, M. Gilles Groleau, sera candidat à la mairie le 4 novembre prochain. Il fera la lutte au maire

Cyril McDonald. M. Groleau a également pris la direction d'une nouvelle formation politique, le parti des citoyens de Pierrefonds, qui présentera des candidats à tous les postes. M. Groleau siège au conseil municipal de Pierrefonds depuis 19 ans, sans interruption. Il a été réélu sans opposition en 1973, 1977 et 1981. Son équipe comprend 8 hommes et une femme, Mme Louise McAuley, la première à briguer un poste de conseiller depuis la fondation de la ville.

Les propriétaires de Montréal ne veulent pas subventionner Centraide

■ Dans la dernière livraison de son bulletin, la Ligue des propriétaires de Montréal s'élève contre certaines associations de locataires qui ont modifié leurs noms afin de présenter une demande d'aide financière auprès de Centraide. Le président de la ligue, M. Pierre Aubry, déclare au sujet de la prochaine campagne de Centraide: « Je ne crois pas qu'il soit pratique pour nous de subventionner par nos dons des organismes de contestation contre les propriétaires ». M. Aubry signale notamment le cas d'une association de locataires de Montréal-Nord qui tente d'obtenir une aide financière de Centraide.

Le retour de la comète Halley au Planétarium de Montréal

■ Le Planétarium de Montréal présentera du 25 septembre au 24 novembre un spectacle entièrement consacré au passage de la comète Halley. Objets mystérieux pour plusieurs personnes, les comètes sont, comme les planètes et les astéroïdes, des corps célestes permanents de notre système solaire. La comète Halley possède un cycle périodique d'environ 76 ans. Le spectacle du Planétarium retracera les précédents passages de la comète, notamment ceux de 1910 et de 1835. On expliquera également en détails à quel endroit dans le ciel et comment on pourra observer le prochain passage de la comète.

Entente entre Saint-Laurent et ses cols bleus

■ L'administration de Saint-Laurent et le syndicat des cols bleus ont signé une entente collective, rétroactive au 1er janvier 1985, et prévoyant des hausses de salaires de 5 p. cent cette année et de 4 p. cent en 1986, plus une clause d'indexation si l'inflation est supérieure à 8 et 7 p. cent. Dans le but de lutter contre l'absentéisme, la ville s'engage à rembourser les journées de maladie ou les congés person-

nels non utilisés à 150 p. cent de leur valeur lorsque le nombre de jours accumulés dépassera 12. D'autre part la ville accordera un congé sans solde de 32 semaines en plus des 20 semaines de congé de maternité.

Le West Island veut obtenir un centre de soins prolongés

■ Les maires des municipalités du West Island, appuyés par la ville de Pointe-Claire, ont

adopté des résolutions demandant au gouvernement du Québec de doter leur territoire d'un centre de soins prolongés. Ils signalent que l'hôpital général du Lakeshore doit actuellement consacrer plusieurs lits à des patients dont l'état nécessite des soins prolongés, ce qui occasionne des lacunes sérieuses au plan des soins de courte durée. Le maire Malcolm C. Knox de Pointe-Claire s'est fait le parrain de la résolution.



EN GRANDE PREMIÈRE AU QUÉBEC

HISTOIRES D'AMOUR



avec
ALBERT MILLAIRE
de 9h00 à 11h00 du lundi au vendredi

ALBERT MILLAIRE
vous présente
les plus célèbres histoires d'amour
accompagnées
de la plus belle musique au monde.

RADIO CITE



Pour l'Amour...
de la Musique

EN VEDETTE:

ELIZABETH TAYLOR et RICHARD BURTON - MARTIN MONROE et JIM DIANE
JACQUELINE BOUVER et JOHN F. KENNEDY - GRACE KELLY et PIERRE RICHIER
EDITH PAW et MARCEL CORDON - BEATRICE BURTON et ROGER VARRIE
REINHOLD VERTEN et NAUCHA RABINOV - RENÉ VICTOR et PIERRE ADAM
ROBERTTE JARRET - LAURE DANA et PIERRE CHARLES
RONALD REAGAN et NANCY DREW - JEANNE et GILLES VILLENEUVE

CUISINES • CUISINES • CUISINES • CUISINES

45%

DE MOINS
que notre liste de prix suggérés sur
NOS CUISINES EN MÉLAMINE



HEURES
D'OUVERTURE
SAMEDI ET
DIMANCHE
10 h à 17 h
LUNDI À
MERCREDI
9 h à 18 h
JEUDI ET
VENDREDI
9 h à 20 h



AUS
25%
DE MOINS
que notre liste
de prix

suggérés sur la plupart de nos CUISINES EN CHÊNE

RÉNOVATION 9725, BOUL.
L'ACADIE
L'ACADIE 337-0702

• CUISINES • CUISINES •

**Toutes nos bottes*
à prix < coupés!**

de rabais!

Solde pré-saison, 6 jours seulement,
du 23 au 28 septembre.

Toute notre nouvelle collection de bottes
pour hommes, dames et enfants est en
solde! C'est une occasion unique de
chausser toute la famille à très
bas prix en vue de l'hiver.

Venez voir les nouveautés de cette
année et choisissez parmi de nombreux
modèles dernier cri. Mais hâtez-vous:
à prix coupés de 20%, nos bottes
vont vite s'envoler...

*à l'exception des produits en caoutchouc



TC TRANS-CANADA
SAIT TOUJOURS CHAUSSER CHACUN

Pénurie de médecins: l'Abitibi mobilise

Plus de 150 élus municipaux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ont été

HUGUETTE ROBERGE

invités hier soir à Rouyn à se mobiliser contre la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Celle-ci refuse le permis de pratique à onze médecins spécialistes d'origine étrangère, prêts à aller travailler dans les hôpitaux de cette région.

Fort de l'appui du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, le

chapitre régional de l'Association des hôpitaux du Québec, qui regroupe tous les hôpitaux et les centres de santé de ce territoire, a pris l'initiative de la rencontre.

Les élus municipaux ont été sensibilisés au conflit qui oppose les établissements de

santé à la Corporation des médecins du Québec. Le responsable des communications du CRSSS, M. Pierre-Yves Boucher, explique la position des établissements:

« À deux reprises au printemps dernier, les hôpitaux de l'Abitibi-Témiscamingue ont placé une grande

page de publicité dans LA PRESSE pour attirer des médecins spécialistes dans cette région. Ils ont reçu 280 demandes, toutes de médecins d'origine étrangère, vivant au Québec ou ailleurs. Parmi eux, onze candidats ont finalement été retenus par le comité de sélection. Des curriculum plutôt im-

pressionnants. La crème, quoi! »

« Les dossiers de ces onze médecins — dont quatre devaient être assignés à l'hôpital de La Sarre, en situation critique de pénurie — ont été envoyés à la Corporation des médecins en même temps qu'une demande de permis

de pratique. La réponse de la Corporation est dure et nette: Non. »

Les hôpitaux réagissent en tentant de sensibiliser les élus municipaux au problème du recrutement de médecins spécialistes dans la région, et en les invitant à constituer un

groupe de pression pour obliger la Corporation à réviser son jugement.

Mais la tâche sera difficile, si on en juge par la vigueur avec laquelle le Dr Augustin Roy, président de la Corporation des médecins, défend son point de vue.

Protectionnisme de «bon aloi»

« Je suis très heureux, dit le Dr Roy, que les gens d'Abitibi-Témiscamingue aient décidé de porter le débat devant le public. Ça va donner à la Corporation l'occasion d'expliquer encore une fois sa position, très claire, sur cette question.

« Nous le disons depuis des années: on ne manque pas de médecins au Québec. Le problème est en un de planification globale de leur distribution dans le territoire. En ce qui nous concerne, il n'est pas question d'appliquer des solutions-pompier, de se contenter d'éteindre des feux ici et là, pour nous retrouver à

moyen terme avec un marché inondé de médecins étrangers.

« Est-il logique de faire venir des médecins étrangers, alors que le gouvernement du Québec contigence l'admission des jeunes Québécois en médecine et en spécialité? On manque de radiologistes et on songe à en importer? Alors dites-moi pourquoi le gouvernement a ouvert quatre postes seulement, pour 40 candidatures dans cette spécialité?

« Est-il acceptable de faire venir des médecins de l'étranger, poursuit le Dr Roy, alors qu'on trouve, seulement à Montréal, 140 médecins Canadiens qui attendent une place en résidence, tout simplement parce que le gouvernement a limité à 30 le nombre des postes qui leur sont ouverts chaque année? On dit que la Corporation fait du protectionnisme. Vrai, mais alors du protectionnisme de bon aloi. »

Une mère qui a enlevé sa fillette devra la rendre

Après un combat judiciaire devant les tribunaux américains et canadiens, le juge John Hannan de la Cour supérieure a hier accordé la garde de deux fillettes à leur père.

JOYCE NAPIER

Un tribunal de l'État du Michigan avait, le 3 juin dernier, accordé la garde des deux enfants, nées aux États-Unis et âgées respectivement de cinq ans et 20 mois, à leur père, un citoyen américain. La cour avait laissé à la mère, une Américaine elle aussi, le droit de visiter ses enfants.

En juillet dernier, d'un commun accord, les parents avaient décidé que les petites passeraient un mois à Montréal chez leur grand-mère maternelle avec leur mère.

Après avoir raccompagné ses enfants chez leur père à Lansing, au Michigan, la mère est revenue à Montréal le 19 août dernier avec une de ses petites, défiant l'ordonnance du tribunal américain.

Quelques semaines plus tard, la police de Lansing émettait un mandat d'arrestation contre elle, parce qu'elle considérait qu'en partant avec son enfant, elle l'avait enlevé.

Mais les péripéties judiciaires ont continué de plus belle. Le père a demandé à un tribunal de Montréal d'ordonner à la mère, par le moyen d'un bref d'habeas corpus, de se présenter devant la Cour supérieure avec son enfant, ce qui fut fait.

Le juge Hannan a souligné dans son arrêt, qu'il n'avait pas à révoquer la décision de son collègue américain, bien que la mère le lui ait demandé. Le juge a dit à la jeune femme qu'elle devra rendre son enfant à son mari devant ce tribunal à la fin du mois.

Deux pompiers sont légèrement blessés

Deux pompiers ont été légèrement blessés en combattant, hier matin à Châteauguay, un incendie qui s'est déclaré dans un édifice commercial de deux étages au 100 boulevard d'Anjou. Trois établissements commerciaux ont été lourdement endommagés ainsi que des bureaux qui se trouvaient à l'étage. Policiers et pompiers ont été alertés dès le début de l'incendie car l'immeuble est doté d'un système d'alarme relié au poste de police. Sur les lieux, il y avait 35 pompiers dont 33 pompiers volontaires.

REMISE DES PERMIS C.G.A. 1985



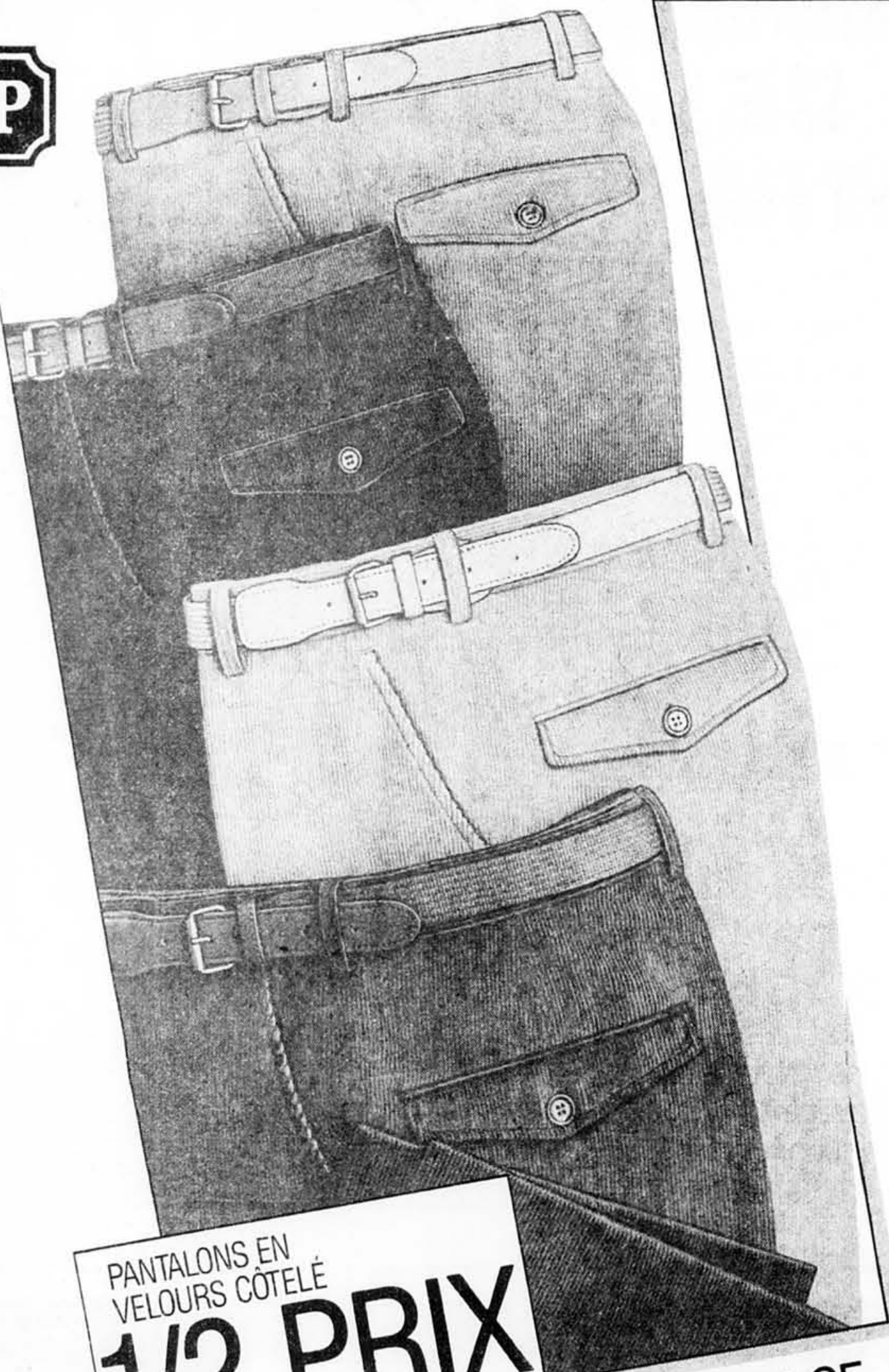
Pierre Peladeau
Président et chef de la Direction
de Québec Inc.

La cérémonie de remise des permis de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec se tiendra à «La Place» du Complexe Desjardins, le samedi 28 septembre prochain, à 16h00, sous la présidence d'honneur de Monsieur Pierre Peladeau.

La Corporation professionnelle des Comptables généraux licenciés du Québec
445, boul. St-Laurent, bureau 450,
Montréal H2Y 2Y7

TIP TOP

4 JOURS SEULEMENT



PANTALONS EN
VELOURS CÔTELÉ
1/2 PRIX

Cette collection de pantalons Club International en velours côtelé a été conçue exclusivement pour Tip Top, avec des détails mode dernier cri. Choix de onze couleurs excitantes. Magasinez maintenant pendant que la sélection est à son meilleur. Ceintures coordonnées comprises.

**MAINTENANT
1999**

**LA VENTE SE
TERMINE
SAMEDI**

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

PLACE VERTU • CENTRE LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES • LES PROMENADES ST. BRUNO • CENTRE ROCKLAND • CENTRE FAIRVIEW —
POINTE CLAIRE • CENTRE ALEXIS NIHON • MAIL CHATEAUGUAY • MAIL CHAMPLAIN (BROSSARD) • PLACE VILLE MARIE • LE CARREFOUR LAVAL • CENTRE
COMMERCIAL LES RIVIERES — TROIS RIVIERES • CARREFOUR RICHELIEU — ST. JEAN • CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE • KINGSTON SHOPPING
CENTRE ET CATARAQUI TOWN CENTRE — KINGSTON, ONT. • CORNWALL SQUARE — CORNWALL, ONT. • PLACE DU ROYAUME — CHICOUTIMI, QUE.

LA DÉCORATION

**DEMAIN
DANS**

la presse

Les mobiliers, les salles de bain, l'éclairage, les plantes, etc., une foule de suggestions pour la décoration dans le cahier spécial de LA PRESSE.

OFFRES VEDETTES

DE LA SEMAINE

À VOTRE MAGASIN SEARS

RABAIS 1/3

Vêtements tout-aller
Dragon pour dames et
coordonnés variés



RABAIS 40%

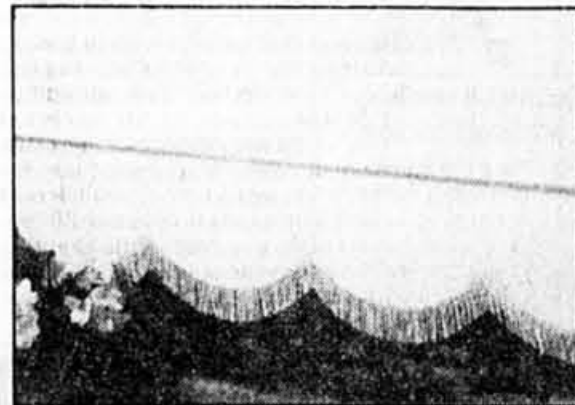
Pneus radiaux
RoadHandler toutes
saisons Sears 1^{er} Choix.
Exclusivité de Sears

Série 79000. Sears ord. 96,99\$ - 163,99\$.
Ch.....58,19\$ - 101,39\$

BON ACHAT!

Cuisinière 30" Kenmore
de Sears à four
autonettoyant et
éléments de luxe

No 62850. Blanc. (Couleur amande 10\$ de plus).
Seulement.....679,99\$



RABAIS 30%

Stores 'Windsor Weave'
avec bord droit ou
festonné au choix

Bord droit.
Sears ord. 14,99\$-64,99\$. Ch.....9,99\$-45,49\$
Bord festonné.
Sears ord. 20,99\$-76,99\$. Ch.....14,49\$-53,49\$

RABAIS 11-21\$

Cinq moquettes
luxueuses 100% nylon
à nos plus bas prix
de l'année

Sears ord. 23,99\$ - 50,99\$ v. ca.
Seulement.....12,99\$ - 29,99\$



RABAIS 110\$

Machine à coudre
Kenmore à bras libre
avec huit points
incorporés

No 81345.
Sears ord. 369,99\$. Ch.....249,99

RABAIS 10%

Fenêtres de rechange
faites sur mesure. Devis
sans frais à domicile



MOITIÉ PRIX

Peintures Joie de Vivre
fini mat ou plafond.
Couvre en une couche

Série 13205. Format 4 L.
Sears ord. 20,99\$. Ch.....15,49\$

RABAIS 25\$

Blouson Sergio Valente^{MD}
en peau de porc pour
hommes. Exclusivité
à Sears!

Normal ou long. Sears ord. 125\$ - 145\$.
Ch.....99,99\$ - 119,99\$



RABAIS 30%

Sous-vêtements Sears
1^{er} choix pour hommes...
légers et confortables!

Maillots, culottes.
Sears ord. 4,50\$ - 6,25\$. Ch.....3,15\$ - 4,37\$

RABAIS 60\$

Micro-ondes Kenmore
compact aux
caractéristiques
des grands modèles

No 87549. Sears ord. 489,99\$. Ch.....429,99\$

RABAIS

Robes d'automne pour
dames offertes en
modèles pour toutes
saisons

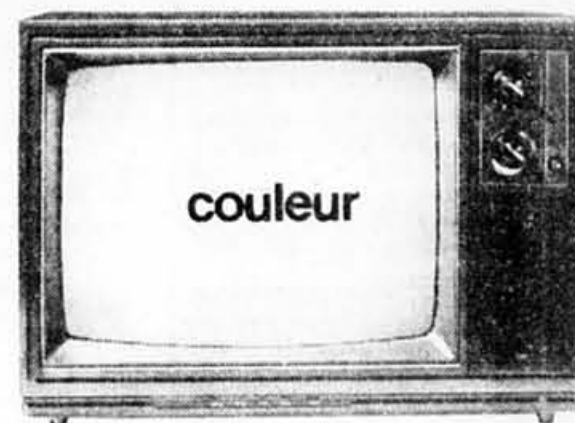
Sears ord. 30\$ - 65\$. Ch.....19,99\$ - 39,99\$



RABAIS 35\$

Manteaux en
suprasuède pour
dames...en exclusivité
chez Sears!

Coupes normale et petite.
Sears ord. 145\$. Ch.....109,99\$



377\$^{ch.}

Télécouleur portable
20" à notre plus bas
prix...venez vite!

LE SOLDE SE TERMINE SAMEDI

Prix en vigueur jusqu'au 28 septembre 1985, ou jusqu'à épuisement des stocks, sauf indication contraire.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

**SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT**

**SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA**

**LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA**

**LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville Saint-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 430-9980; St-Jean Carrefour Richelieu, 349-2651. Copyright Canada, 1985, Sears Canada Inc.

REPÈRES

À qui profitent les fuites?

■ Qui a donné l'ordre de couler le Rainbow Warrior? En attendant les résultats de l'enquête officielle, la question qui fait la manchette en France, ne reçoit, pour l'instant, que des réponses obliques, confortées par le départ du ministre Charles Hernu et de l'amiral Lacoste. Pourtant, la réponse à une autre interrogation — Pourquoi cet ordre? — risque de plier l'opposition. Certains indices laissent croire que, sur le plan politique, et notamment dans la perspective des législatives de 1986, l'hallali n'a pas encore sonné pour François Mitterrand.

Si les révélations du quotidien Le Monde et de l'hebdomadaire Le Canard enchaîné — qui font état d'un rapport du nouveau ministre de la Défense, M. Paul Quilès, à l'Élysée — se confirment, l'origine de cette opération découlerait d'un « ordre ambigu, obscur et malheureux » du ministre Charles Hernu. Ce dernier ayant démissionné, les contre-coups politiques sur François Mitterrand, même éclaboussés, apparaissent atténués.

En revanche, les nouvelles pistes empruntées par les enquêteurs font surgir le spectre d'une nouvelle « affaire des fuites » — plus importante aux yeux de l'opinion publique française que les péripéties du Rainbow Warrior — qui, si elle se vérifie, prendrait l'allure d'un véritable complot politique ourdi contre le pouvoir actuel.

Cette « affaire des fuites » pourrait expliquer alors cette cascade de bavures dans l'opération du Rainbow Warrior et donnerait à penser que l'entreprise elle-même aurait été utilisée comme boomerang pour aggraver les difficultés des socialistes et centrer la cible principale.

On sait que, depuis hier soir, dans le cadre des investigations menées par M. Paul Quilès, trois officiers français — dont deux appartiennent aux Services Secrets (DGSE) — ont été placés en garde à vue pour avoir transmis à la presse des informations secrètes et importantes sur l'opération du Rainbow Warrior.

La télévision française a précisé que l'un de ces trois officiers serait un colonel tandis que la radio France-Inter révélait que le capitaine Paul Barril — ancien commandant en second de la cellule anti-terroriste de l'Élysée, en disponibilité depuis 1983 — était activement recherché par les brigades de gendarmerie. Le capitaine Paul Barril serait soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire entre les officiers des Services Secrets et les organes de presse.

On peut se demander pourquoi des membres des Services Secrets — impliqués au premier chef par les bavures, et leurs conséquences, dans l'opération Rainbow Warrior — ont voulu, à tout prix, relancer l'affaire qui prenait un rythme de croisière. Qui avait intérêt à révéler la présence d'une « troisième équipe » en Nouvelle-Zélande et laisser croire que, dès le début, les plus hautes instances politiques françaises, parfaitement au courant des véritables buts de l'équipée des nageurs de combat de la base d'Aspretto, avaient sciemment menti?

Or, comme par hasard, les « fuites » — relayées par la presse française — se sont produites au lendemain de la lettre du président François Mitterrand au premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, dans laquelle il précise à ce dernier qu'il « serait bon que les griefs accumulés et les accusations infondées dont la France est l'objet soient évitées ». La synchronisation, dans la mise en question de la crédibilité de François Mitterrand, est d'autant plus remarquable que le président français publiquement, le jour de sa correspondance avec le premier ministre néo-zélandais, qualifiait le sabotage du Rainbow Warrior « d'acte criminel et absurde ».

La véritable question serait, en fait, de savoir si les manipulations de certaines sections des Services Secrets seraient téléguidées par certaines tranches de la classe politique française. L'affaire des fuites sous la Quatrième République constituerait éventuellement un élément de réponse.

CHARLES DAVID

TROIS MILITAIRES RESPONSABLES DES FUITES INTERROGÉS

Hernu aurait donné l'ordre « ambigu » de « neutraliser » le Rainbow Warrior

■ PARIS — Le ministre de la Défense français Charles Hernu, qui a démissionné la semaine dernière, a été une nouvelle fois mis en cause hier dans l'affaire du sabotage du Rainbow Warrior, l'hebdomadaire satirique Le Canard enchaîné affirmant après Le Monde que par ses ordres obliques, le ministre a pu laisser entendre qu'il voulait « neutraliser » le bateau de Greenpeace.

La soirée a par ailleurs été fertile en événements, l'annonce de l'arrestation de trois militaires, dont deux appartenant à la direction générale de la DGSE (services secrets), ayant précédé de peu celle par la radio France-Inter que le capitaine Paul Barril, ancien « numéro deux » de la cellule anti-terroriste à l'Élysée, était activement recherché dans le cadre de l'enquête sur les fuites ayant révélé la responsabilité de la DGSE dans le sabotage du navire du mouvement écologiste.

Selon des sources informées, l'un des trois militaires interpellés, le capitaine Bouras, de la DGSE, a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Les deux autres personnes placées en garde à vue seraient le colonel Fourier, ainsi que l'adjudant Guillet ou Gillet, du Centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto, en Corse, d'où sont issus la plupart des militaires membres des équipes qui auraient commis l'attentat d'Auckland.



Charles Hernu garde le silence au nom de la « cohésion » de l'armée. photo Reuter

Le Canard enchaîné, dans son édition datée d'aujourd'hui, précise que le nouveau ministre de la Défense, M. Paul Quilès, a remis lundi un rapport au président François Mitterrand et au premier ministre Laurent Fabius. Selon ce rapport, M. Hernu a donné un « ordre ambigu, obscur et malheureux » qui serait à l'origine de l'opération contre le Rainbow Warrior.

Tous ceux qui sont au-dessus de

M. Hernu et de l'amiral Pierre Lacoste, ex-chef de la DGSE limogé la semaine dernière, « tous les gens de l'Élysée, de Matignon et des grands états-majors militaires, sont mis hors de cause » par ce document, croit savoir Le Canard enchaîné.

Auparavant, Le Monde avait dans son édition d'hier déjà dégaugé la responsabilité du président de la République et du premier ministre, mais avait affirmé que, selon lui, l'ordre avait été donné « au niveau politique par M. Charles Hernu lui-même ». Selon le quotidien, trois officiers généraux devaient être au courant, l'amiral Henri Fages, alors directeur de la direction du centre des essais nucléaires (Dircen) section des services secrets (DGSE) chargée de la sécurité du centre nucléaire de Mururoa (Pacifique), et les généraux Jeannou Lacaze et Jean Saulnier, alors chef d'état-major de l'armée et chef d'état-major particulier du chef de l'État.

Dans son article, Le Monde ajoute qu'il n'y aurait pas eu au niveau politique « d'ordre écrit » et que l'ordre oral lui-même « n'implique pas forcément la traduction technique que lui a donnée la DGSE ». Le journal estime également que « dans cette affaire, il n'y a en effet aucune trace d'un coup tordu ou d'un complot », mais qu'il s'agit d'une « opération classique... répondant à un ordre, sans doute absurde politique-

ment, mais explicable militairement ».

Pour sa part, M. Hernu a fait savoir qu'il garderait le silence sur l'affaire au nom de la « cohésion » de l'armée. Plus tard, il s'est déclaré « solidaire de Laurent Fabius ».

Renforçant la thèse soutenue par Le Monde, l'entourage de l'amiral Pierre Lacoste, « patron » de la DGSE limogé vendredi, a fait savoir que l'amiral avait agi « sur ordre de la hiérarchie politique ». L'amiral serait prêt à dévoiler l'entière vérité sur l'affaire, a-t-on ajouté, en affirmant qu'il ne tolérerait aucune attaque contre la DGSE et ses agents.

Avec l'évolution rapide de l'affaire, les commentateurs voient de plus en plus le premier ministre Laurent Fabius dans la ligne de tir. Le Monde se demande s'il ne sera pas « le prochain fusible » qui devra sauter, s'il ne parvient pas à faire reposer toute la responsabilité du dérapage sur M. Hernu. Par ailleurs, un sondage réalisé du 13 au 20 septembre pour le quotidien Le Dauphiné libéré paraissant aujourd'hui, confirme une baisse de popularité de M. Fabius. Il perd deux points, avec 37 p. cent d'opinions favorables contre 42 p. cent en juin.

Aux Nations unies, M. Geoffrey Palmer, vice-premier ministre néo-zélandais a affirmé que son pays entendait poursuivre les

bonnes relations qu'il entretenait traditionnellement avec la France malgré le sabotage du Rainbow Warrior. Il a ajouté qu'il avait commencé d'étudier, avec le ministre français des Relations extérieures Roland Dumas, « les différents moyens de trouver des solutions aux problèmes provoqués par cet incident ».

Entre temps, les pressions internationales s'accroissent afin d'obtenir des dédommagements de Paris pour Greenpeace et la famille du photographe Fernando Pereira, tué dans le sabotage.

Le gouvernement britannique a demandé hier à Paris le « versement rapide de dédommagements » pour cet attentat, dans une note remise par l'ambassadeur britannique à Paris au ministre français des Relations extérieures. Les Pays-Bas se sont joints au concert de protestations australiennes et néo-zélandaises en envisageant de soutenir les revendications d'indemnisation de la famille du photographe, d'origine portugaise mais de nationalité néerlandaise, de Greenpeace et de la Nouvelle-Zélande.

Le Monde lui-même, dans un éditorial, suggère l'indemnisation pour apaiser la crise avec la Nouvelle-Zélande.

À Washington, le gouvernement américain a refusé hier de condamner Paris dans l'affaire du Rainbow Warrior.

— Reuter, AFP

POUR PROMOUVOIR LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Le Bureau politique chinois est rajeuni par six nouveaux membres

■ PEKIN — Le parti communiste chinois a élu hier un nouveau Bureau politique de 20 membres et deux suppléants, nettement plus restreint et plus jeune que le précédent, avec l'arrivée de six nouveaux membres qui sont en majorité des partisans convaincus des réformes économiques. Il conclut ainsi un remaniement en profondeur de ses instances dirigeantes.

Avec la démission de dix de ses membres la semaine dernière et le décès en 1983 d'un titulaire, l'organe suprême du PCC passe de 25 membres titulaires à 20 et le nombre des suppléants de trois à deux. Aucun militaire ne prend la relève des six maréchaux et généraux démissionnaires et leur nombre dans le Bureau politique tombe à quatre, dont un suppléant.

Le Comité permanent du Comité central, qui réunit les plus hauts dirigeants du parti, est de son côté réduit à cinq, avec la démission du maréchal Ye Jianying, 88 ans, qui n'est pas remplacé.

Les six nouveaux membres titulaires du Bureau politique, qui sont âgés de 56 à 68 ans, sont MM. Hu Qili, 56 ans, ancien chef du secrétariat du parti et dont les milieux diplomatiques prédisent qu'il deviendra le prochain chef du PCC, Li Peng, 56 ans, vice-

premier ministre qui sera probablement le prochain chef du gouvernement, Tian Jiyun, 56 ans, Yao Yilin, 68 ans, éminent vice-premier ministre, Wu Xueqian, 64 ans, ministre des Affaires étrangères, Qiao Shi, 59 ans, directeur du département de l'organisation du PCC.

Ce nouveau Bureau politique « aura de façon certaine une influence durable sur la promotion vigoureuse d'une réforme générale et de la modernisation de la Chine », déclare le communiqué du PCC, cité par l'agence Chine Nouvelle. Ce Bureau, « d'une plus grande vigueur et vitalité », ajoute le communiqué, est également d'une « importance vitale pour assurer la continuité de la politique et des principes du parti ».

Le Comité central a également élu hier cinq nouveaux membres du secrétariat du PCC, responsable de l'administration au jour le jour du parti, et accepté la démission de trois anciens membres.

Les remaniements des deux dernières semaines représentent une victoire importante pour Deng Xiaoping, maintenant âgé de 81 ans et qui voulait à tout prix mettre ses protégés aux commandes pour assurer le suivi de sa politique pragmatique.

— Reuter, AFP



Chen Yun, l'économiste membre du Bureau politique chinois, lit un texte dans lequel il met sérieusement en doute la viabilité des réformes entreprises par Deng Xiaoping et ses partisans. photo Reuter

La police effectue une gigantesque rafle dans trois cités noires du Cap

■ JOHANNESBURG — Quatre autres Noirs ont été tués hier au cours de nouveaux incidents dans les cités noires sud-africaines, dont trois, dans la région du Cap (sud du pays), ont été bouclées par la police et l'armée qui y ont effectué une énorme rafle de toutes les personnes suspectées d'avoir commis des crimes lors des récentes émeutes.

Un policier du bantoustan du Ciskei a été pris à partie par la foule, près de la ville de Potdam, arrosé d'essence et brûlé vif dans la nuit de lundi à mardi. Par ailleurs, un Noir a été abattu

à Veeplar (province du Cap), alors qu'il tentait de dérober l'arme d'un policier, selon la version officielle.

À Guguletu, dans la périphérie de la ville du Cap, un chauffeur d'autobus a été brûlé vif dans l'incendie de son véhicule attaqué par des manifestants. Au cours d'un autre incident, survenu à Zwide (province du Cap), un employé municipal a été battu à mort par des émeutiers.

Le 15 septembre, au cours de la nuit de lundi à mardi, au moins 710 personnes, presque toutes de race noire, ont été tuées au cours de troubles raciaux.

Par suite de l'opération de bou-

clage des trois cités noires de Langa, Nyanga et Guguletu, les journalistes et les non-résidents ont été empêchés d'entrer dans cette zone. Prés de Johannesburg, la police a dispersé à coups de fouet et de matraque, selon des témoins, une foule qui assistait aux funérailles de deux jeunes Noirs tués la semaine dernière.

De plus, la police et l'armée sont intervenues hier à l'université métisse du Cap, en tirant des gaz lacrymogènes pour disperser des étudiants qui manifestaient contre les détentions sans jugement et les agissements des policiers.

À Johannesburg, un important mouvement affilié au Front démocratique uni (UDF, anti-apartheid), la Soweto Civic Association (SCA), a dénoncé la campagne lancée par l'Alliance pour la convention, nouvelle association réformatrice regroupant des opposants modérés au régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud. La SCA accuse l'Alliance de tenter de profiter de la répression qui a décuplé ces derniers mois l'état-major de l'UDF.

D'autre part, la marine sud-africaine, qui surveille en permanence la « route du Cap », a annoncé hier avoir repéré une force navale soviétique venant d'Angola et qui devrait passer aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance.

En Suisse, la Banque nationale de ce pays a été accusée de contourner, par sa pratique de conversion de prêts, le plafond fixé par les autorités fédérales à l'exportation de capitaux vers l'Afrique du Sud. Les crédits accordés par les banques suisses à l'Afrique du Sud sont passés de 700 millions US en 1980 à \$2,25 milliards en 1984. Hier, le Mouvement antiapartheid Suisse (MAAS) a remis au gouvernement fédéral une pétition portant 17 454 signatures et demandant que soient prises des mesures concrètes pour lutter contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud.

— UPI, AFP, Reuter, AP

DÉPÊCHES

PENDJAB-BOMBES : quelque 150 000 soldats et policiers sont en état d'alerte pour les élections locales et fédérales qui se déroulent aujourd'hui dans l'État indien du Punjab. Hier, deux bombes ont endommagé un commissariat de police à Ludhiana, la plus grande ville de cet État, et la police indienne a arrêté quelque 300 sikhs soupçonnés d'être des militants indépendantistes extrémistes.

SRI LANKA-VIOLENCE : l'attaque par des indépendantistes tamouls d'un commissariat de police à Kilinochchi, dans le nord du pays, a fait trois morts hier dans les rangs des assaillants et 20 blessés dans ceux de la police et de l'armée, a annoncé hier le ministre sri-lankais de la Sécurité nationale. Par ailleurs, une grève générale a paralysé la péninsule de Jaffna, dans le nord de l'île.

BOLIVIE : les travailleurs de la plupart des mines boliviennes se sont associés hier à la grève de la faim indéfinie décidée, dans le cadre de la grève générale déclenchée le 3 septembre, en signe de protestation contre les mesures d'austérité économique. Les mineurs sont prêts à poursuivre « jusqu'à ses conséquences ultimes » ce mouvement qui vise également à obtenir la libération des leaders syndicaux emprisonnés.

IRAN-IRAK : l'aviation irakienne a effectué hier un « raid important » contre le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Selon Baghdad, cette 11e attaque a détruit « ce qui restait des installations de Kharg après les précédents raids ». Le 19 septembre, Baghdad avait affirmé avoir « détruit le point d'amarrage nord » d'une jetée.

TURQUIE-URSS : un patrouilleur de la marine nationale turque a été éperonné hier matin par un navire auxiliaire de la flotte soviétique à l'entrée du Bosphore, au sud d'Istanbul, en mer de Marmara, en raison d'un épais brouillard. Cinq marins turcs qui avaient été portés disparus à la suite de cet accident ont été recueillis dans la journée.

PARIS-NOUMEA : M. Jacques Chirac, président du parti néogaulliste Rassemblement pour la République (RPR), et M. Jean-Marie Le Pen, leader du Front national (extrême-droite), sont arrivés hier en Nouvelle-Calédonie où ils participeront à la campagne pour les élections de dimanche prochain dans ce territoire français.

OUGANDA-POURPARLERS : la reprise des négociations de paix entre le gouvernement militaire ougandais et les rebelles de l'Armée de résistance nationale, prévue pour hier, a été reportée de 24 heures. La précédente séance de pourparlers avait été interrompue le 7 septembre par suite des positions apparemment inconciliables des deux interlocuteurs. Les accrochages se sont depuis multipliés à travers le pays.

Washington attend une proposition soviétique « sérieuse »

■ La Maison-Blanche a invité hier l'Union Soviétique à présenter aux négociations de Genève sur le désarmement toute « proposition sérieuse » de réduction des arsenaux des deux superpuissances, proposition à laquelle Washington « répondra à son tour ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a ainsi commenté à Athens (Tennessee) — où le président Reagan prononçait un discours sur son projet de réforme fiscale — des informations selon lesquelles Moscou s'apprêterait à faire de nou-

velles propositions sur le désarmement.

Selon des sources soviétiques, citées par le *Washington Post*, le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze qui rencontrera vendredi M. Reagan à la Maison-Blanche doit proposer une réduction de 40 p. cent de l'arsenal nucléaire des deux superpuissances.

■ Les négociateurs soviétiques et américains se sont rencontrés hier à Genève pour une première fois depuis l'ouverture la semaine dernière de la 3e round de négociations sur la limitation des

armements nucléaires. La rencontre a eu lieu à la mission soviétique de l'ONU et a duré trois heures et vingt-cinq minutes. Les équipes étaient dirigées par M. Max Kampelman du côté américain et par M. Yuli Kvitinsky du côté soviétique. Les détails de la rencontre ont été gardés secrets.

■ La Chine a pris tout le monde par surprise hier à Vienne à la conférence annuelle de l'Agence internationale d'énergie atomique en annonçant qu'elle permettrait que certains de ses réacteurs nucléaires destinés à des utilisations civiles soient ouverts pour fins d'inspections internationales.

■ Les négociations entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie sur une réduction des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR) reprennent demain à Vienne sans grande perspective de sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent depuis bientôt douze ans. A l'ordre du

jour de cette 37e session se trouve toujours la proposition du 14 février dernier faite par l'URSS visant à parvenir à la réduction des forces américaines et soviétiques respectivement de 13 000 et 20 000 soldats pendant la première année suivant la signature d'un accord d'une durée de trois ans.

— AFP, Reuter et AP

Des soldats syriens pour pacifier Tripoli

■ TRIPOLI — Obus et roquettes ont continué à pleuvoir hier sur Tripoli, deuxième ville du Liban, où des officiers syriens s'efforçaient de mettre fin à 10 jours de combats entre milices musulmanes rivales.

Selon la police, les affrontements entre le mouvement intégriste sunnite Taouhid et le Parti arabe démocratique (PAD) ont fait environ 191 morts et 565 blessés depuis le 15 septembre et ont dévasté de larges secteurs de la ville, forçant quelque 250 000 de ses 700 000 habitants à prendre la fuite.

Les bombardements ont duré toute la nuit de lundi à mardi et se sont poursuivis de façon sporadique dans la matinée.

Des négociations devraient avoir lieu sous l'égide d'une délégation conduite par le général Moustapha Faroussi, commandant en second des forces syriennes au Liban. Cheikh Said Chaban, leader de Taouhid, a indiqué qu'au cours de pourparlers lundi soir il avait accepté que l'armée

libanaise, soutenue par des soldats syriens, prenne le contrôle de la ville.

Le général Ghazi Kanacheff des services de renseignements syriens au Liban a dit à la presse que le projet d'accord prévoit le déploiement de soldats libanais et syriens dans cinq points chauds de Tripoli, la confiscation des armes des milices et la fin de la suprématie de Taouhid qui remonte à 1983.

Par ailleurs, plusieurs personnalités chrétiennes, parlant au nom des chrétiens de Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane) ont demandé lundi à la Syrie d'envoyer une force militaire pour mettre fin à l'insécurité et à rassurer la population chrétienne dans cette partie de la ville où des accrochages opposent le mouvement chiite Amal au Parti socialiste progressiste druze, rapportait hier la presse libanaise. La population chrétienne de Beyrouth-Ouest est actuellement estimée à 150 000 personnes.

— Reuter et AFP

Woolco



WonderBra®

VENTE AU RABAIS DU FABRICANT



Choix de soutiens-gorge à prix formidable.
7 modèles populaires.
Soutien léger ou bon maintien

9.50

CHAC.
PRIX CONSEILLÉS PAR LE FABRICANT: DE \$15 À \$22

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200, boul. Taschereau
pont Champlain
VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
30, chemin Dufferin

LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 8 de l'autoroute
des Laurentides
et boul. St-Martin
REPENTIGNY
LES GALERIES RIVE-NORD
100, boul. Brien

ST-LEONARD
CENTRE
LANGELIER
7445, boul. Langelier
et Jean-Talon est
ROSEMERE
PLACE ROSEMERE
401, boul. Labelle

KIRKLAND
PLAZA ST-CHARLES
Sortie 50
de la Transcanadienne
et boul. St-Charles
LaSALLE
CENTRE LE CAVELIER
8248, Boul. Champlain

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
boul. Roland-Thérien
et Cure-Parier
SAINT-JEAN
LES GALERIES RICHELIEU
978, boul. du Séminaire

JOLIETTE
GALERIES JOLIETTE
1055, boul. Firestone
VILLE ST-LAURENT
CENTRE LE BAZARD
3758, Côte-Vertu

UNE
LIGNE DIRECTE
SUR
l'avenir

Grâce à l'expertise unique qu'elle a acquise depuis 13 ans en formation universitaire à distance, la Télé-université répond aux besoins en émergence par :

- des moyens pédagogiques originaux, variés et adaptés aux réalités modernes
- des outils à la fine pointe des technologies nouvelles

dans des champs tels que :

- la micro-informatique
- la bureautique
- l'utilisation de l'informatique à des fins d'enseignement
- la gestion prospective du travail
- l'humanisation du travail
- les langues secondes
- la personne, son milieu, sa société

Pour plus d'informations, communiquez avec le Service aux étudiants :

Montréal (514) 522-3540 sans frais : 1-800-361-6808
Québec (418) 657-2262 sans frais : 1-800-463-4722
Beauce (418) 228-8484 sans frais : 1-800-463-1615

Université du Québec
Télé-université

Le 3 OCTOBRE, il sera trop tard!

Profitez dès maintenant des super rabais que vous offrent les concessionnaires Dodge et Plymouth du Grand Montréal.

Ce ne sera pas que des rabais minimum!
Le concessionnaire peut vous faire une offre encore plus avantageuse.
Hâtez-vous! Voyez votre concessionnaire Dodge ou Plymouth pour tous les détails.
Cette offre est en vigueur jusqu'au 2 octobre seulement!

*Du prix de détail suggéré par le fabricant.
†Cette garantie limitée ne s'applique pas aux véhicules importés, de parcs ou de location après 2 ans ou 40 000 km. Possibilité de 100 \$ déductibles. Votre concessionnaire a tous les détails.

Offre valable pour les modèles 85 en inventaire chez les concessionnaires participants; on doit acheter et prendre livraison au détail d'ici le 2 octobre 1985. Offre non valable pour les véhicules de parcs ou de location.

VOITURES 85 EN STOCK

SUPER RABAIS
DE

500\$ À 1622\$*

PLUS SUPER GARANTIE 5/80†

CAMIONS 85 EN STOCK

SUPER RABAIS
DE

500\$ À 1881\$*

PLUS SUPER GARANTIE 5/80†

CHRYSLER



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU GRAND MONTRÉAL

Automobiles Plymouth Chrysler Laurentien
2525, boul. Laurentien
St-Laurent 335-0500

Babin Automobile
10660, rue Lajeunesse
Montréal 389-8271

Longue Pointe Chrysler
7150, boul. Langelier
Montréal 256-5092

Pointe-Claire Chrysler
335, boul. Brunswick
Pointe-Claire 694-8333

Champlain Dodge Chrysler
3350, rue Wellington
Verdun 761-4801

Lasalle Automobile
7635, boul. LaSalle
LaSalle 366-7818

Landry Automobile
103, boul. Labelle
Laval 625-0733

Demers Plymouth Chrysler
4650, boul. Dagenais
Laval 627-4731

Lucerne Automobiles (Candiac)
185, boul. de l'Industrie
Candiac 659-5474

Automobiles Forques
15949, rue Sherbrooke est
Montréal 642-7411

Touchette Automobile
2175, av. Papineau
Montréal 526-6691

Automobile Jarry
2090, boul. St-Joseph
Lachine 637-2345

Dollard Newman Plymouth Chrysler
8550, boul. Newman
LaSalle 363-5000

Automobiles Chrysler de Laval
1058, boul. des Laurentides
Laval 668-8080

Desmeules Dodge Chrysler
1400, boul. Labelle
Laval 682-1700

Rond-Point Dodge & Chrysler
5055, boul. Cousineau
St-Hubert 656-4110

Longueuil Dodge Chrysler
770, rue St-Charles ouest
Longueuil 674-1571

CONFÉRENCES

■ La Direction de l'Environnement d'Hydro-Québec et la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal présentent dix conférences sur le thème « **Aménager l'environnement urbain: places et espaces publics** », les mercredis, à 18 h, du 25 septembre au 27 novembre, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque Nationale, 1 700, rue Saint-Denis. Entrée libre. Un service de traduction simultanée est offert pour les conférences données en anglais. Renseignements complémentaires: 873-4553 ou 873-7982, du mardi au samedi, de 9 h à 17 h. Le 25 septembre, M. Oriol Bohigas, de Barcelone, parlera de la reconstruction de Barcelone.

■ Madame X. Reine Charrier, sera l'invitée de Monovie Ahuntic, le 25 septembre, à 19 h 30, au 2070 est, boulevard Gouin. Elle a intitulé sa conférence: « **Notre but dans la vie et notre vie** ». Membres, 2 \$; autres, 4 \$. Renseignements complémentaires: 388-9664.

■ L'Association culturelle T. X. Renaud présente une conférence du professeur Michel Brunette intitulée « **Les châteaux de la Loire** », le 25 septembre, à 20 h 30, au pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal, salle J 2930, 1 455, rue Saint-Denis. Renseignements complémentaires: 332-4126.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente une conférence sur le thème « **Vous et votre enfant** », le 25 septembre, à 13 h 30, à la maison de la culture Marie-Uguay, 6 052, boulevard Monk (872-2044). L'entrée est gratuite; on peut se procurer des billets à la maison de la culture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier, dix minutes avant le début de la manifestation, si le reste de places, on admettra les personnes sans billets.

■ La Jeune Chambre de commerce de Montréal présente une causerie de M. Jean-François Viau, député libéral du comté de Saint-Jacques, sur le thème « **La responsabilité politique des jeunes gens d'affaires** », le 25 septembre, à 18 h 30, au Grand Salon de la Brasserie O'Keefe, 325, rue Peel. Renseignements complémentaires et réservations: 526-3309.

■ L'Association gnostique de recherche anthropologique de Montréal

présente une conférence sur le thème « **Reincarnation et transmigration des âmes** », le 25 septembre, à 19 h 30, au 6 977, rue Saint-Denis. Le 29 septembre, à 13 h 30, l'Association présente la conférence « **Dimensions parallèles: corps éthérique et corps astral** », au même endroit. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 274-8872.

■ Le mouvement Eckankar présente la conférence « **La voie étroite** », le 25 septembre, à 20 h, au 1 319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée gratuite. (521-6518).

RÉUNIONS

■ Ressource-Logement Villieray invite les locataires à des séances d'information sur les thèmes « **Evictions** », le 25 septembre, à 13 h 30, et « **Chauffage** », à 18 h 30, au 8 196-A, sur Saint-Denis.

■ Le Gesù présente une rencontre d'initiation à la Bible avec le père Jean L'Archevêque, S.J. et sœur Marie-Stella Bernier, I.D.I.S., le 25 septembre, à 19 h 30, à la salle du Gesù, 1 200, rue de Bleury (métro Place-des-Arts; stationnement rue Saint-Alexandre). Les frais sont de 2 \$ pour chaque soirée. Renseignements complémentaires: 866-2305.

■ La Bibliothèque Municipale de Brossard, 3 200, boulevard Lapinière, invite le public à une rencontre avec Jean Beliveau, le 25 septembre, à 20 h. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 656-5960.

■ L'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal tient une réunion sur le thème « **La pension alimentaire, la loi et ses applications** », le 25 septembre, à 19 h 30, au Centre Saint-Pierre, 1 212, rue Parnet, salle 105. Renseignements complémentaires: 259-1479, 323-7985.

■ Le CLSC du Richelieu tient la première d'une série de 12 rencontres organisées à l'intention des personnes désirant se renseigner sur divers sujets et participer à des discussions, le 25 septembre, à 13 h 30, au siège du CLSC à Richelieu. Le choix des thèmes à discuter sera fait à la réunion d'aujourd'hui. Renseignements complémentaires: 658-7561 ou 460-4417.

■ Le Club des diplômés universitaires de Montréal, organisme sans but lucratif pour universitaires céliba-

taires, séparés, divorcés, invite ses membres et leurs amis à sa rencontre hebdomadaire du mercredi, à 21 h, à l'Entretemps, centre Sheraton. Renseignements complémentaires: 287-1017.

■ Le nouveau club d'âge d'or Bonne Entente du Plateau Mont-Royal tient une réunion le 25 septembre. Renseignements complémentaires: M. S. Carlos, 524-1376, de midi à 20 h.

SANTÉ

■ Le CLSC des Mille-Îles invite les personnes de 25 à 50 ans de son territoire à faire évaluer gratuitement leur condition physique. Il organise également des séances d'information sur les maladies du cœur et des vaisseaux ainsi que des séances de dépistage de ces maladies. Renseignements complémentaires: 661-5370.

■ « **Les stressés anonymes** », regroupement coopératif d'intervenants dans le domaine du mieux-être, organise une réunion sur le thème « **Les multiples antidotes du stress ou comment se servir de ses problèmes** », le 25 septembre, au restaurant Le Commercial, 2 115, rue Saint-Denis (2e étage), avec une équipe multidisciplinaire de spécialistes. Entrée: étudiants et gens de 18 \$ (10 \$, 3 \$, 50 \$; autres, 54 \$). Renseignements complémentaires: 272-1676.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, offre gratuitement des tests de l'ouïe des enfants (de sept mois à cinq ans), les premiers et quatrièmes mardis du mois, de 13 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous: 463-2850, poste 215.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, organise mensuellement des rencontres d'Info-Nutrition. La première séance a lieu le 25 septembre, à 13 h 30. Thème: **aliments à découvrir** (légumineuses, céréales, fruits et légumes exotiques). Il faut s'inscrire en téléphonant au 463-2850, poste 245.

■ Une soirée gratuite d'information sur les techniques de rajeunissement par bio-lifting (sans chirurgie) ainsi que sur les techniques de re-birth, d'auto-guérison, de yoga-relaxation et de polarité se tient le 25 septembre, à 19 h 30, au Holiday Inn Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke, salle Hochelaga. Renseignements

complémentaires: 598-9875, 279-9124.

■ Le centre « **Vivre mieux sans fumer** », en collaboration avec le CLSC des Mille-Îles, tient une séance d'information sur son programme d'aide aux personnes désirant arrêter de fumer, le 25 septembre, à 19 h 30, au 3 131, boulevard de la Concorde, quartier Duvernay, à Laval. Renseignements complémentaires: Gilles Lemire, CLSC, 661-5370.

■ Le CLSC du Richelieu organise une rencontre sur le thème « **santé au travail et maternité** », le 25 septembre, à 19 h 30, au siège du CLSC, à Richelieu. Renseignements complémentaires: 658-7561 ou 460-4417.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, organise des rencontres portant sur les techniques de relaxation, le jeudi à 13 h 30, du 26 septembre au 31 octobre. Inscription obligatoire: 463-2850.

■ La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre dans le cadre des « **Belles soirées et matinées** » des cours sur le thème: « **Gastronomie nouvelle et santé** », les mercredis, du 2 octobre au 6 novembre, à 19 h 30, au Pavillon Principal de l'Université de Montréal, 2 900, Chemin de la tour, entrée Z-1 (une hôtesses y attend les participants). On peut s'inscrire à l'avance ou à la porte du local (si le reste des places libres). Renseignements complémentaires:

ACTIVITÉS PHYSIQUES
ET EXCURSIONS

■ Le Département d'éducation physique de l'Université de Montréal offre des stages de musculation, les 27, 28 et 29 septembre. Étudiants en éducation physique, 52 \$; autres, 61 \$. Renseignements complémentaires: 343-6256.

■ Le Centre Immaculée-Conception, 4 265, rue Papineau, invite le public à utiliser son studio de musculation dans le gymnase Ben Weider.

Renseignements complémentaires: 527-1256.

■ Le Service des sports de la Ville de Saint-Laurent annonce le début de la saison de natation dans les piscines intérieures. À l'école polyvalente Emile-Legault, les périodes de bain libre pour tous sont le vendredi, de 19 h 30 à 21 h 30; le samedi et le dimanche, de 14 h à 16 h. Les périodes réservées aux adultes sont à la polyvalente Father McDonald, du lundi au vendredi, de 19 h 30 à 21 h 30. Le bain libre est gratuit.

■ Le groupe Explo-Nature organise une randonnée pédestre au mont Wright, dans le parc des Adirondacks, le 29 septembre; ainsi qu'une excursion de trois jours, au mont Washing-

ton, les 12, 13 et 14 octobre. Renseignements complémentaires: 447, rue Saint-Jean, Longueuil; téléphone, 670-2504.

■ Le centre d'activité physique du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, offre un programme de gymnastique aquatique ainsi que l'activité « **Loisir-détente-exercices** », de 14 h à 15 h, pour les personnes travaillant le soir. Renseignements complémentaires: 332-3009.

■ Les Naturalistes adultes du Québec, organisme sans but lucratif, organise une excursion aux vergers de Rougemont, le 28 septembre. Auto-bus nolisé (22 \$). Renseignements complémentaires: 681-4358.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Teen Wolf», 19:15, 21:00.
ASTRE (2): «Le matou», 19:00, 21:30.
ASTRE (3): «Back to the Future», 19:00, 21:15.
ASTRE (4): «Police Académie II», 21:20, «Police Académie I», 19:30.
BEAVER: «Lolita prête à tout», 12:10, 14:05, 20:00. «A touch of genius», 11:00, 14:55, 18:50. «Beyond all limits», 13:30, 17:25, 21:20.
BERRI (1): «Le matou», 12:00, 14:30, 17:00, 19:30, 22:00.
BERRI (2): «Escalier C», 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.
BERRI (3): «Les amants de Mario», 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.
BERRI (4): «La forêt d'éméraude», 12:45, 15:00, 17:15, 19:30, 21:45.
BERRI (5): «Amadeus», 13:15, 16:15, 19:00, 21:45.
BIJOU: «La grande giclée», 12:05, 14:50, 17:35, 20:20. «Échanges brûlants», 13:30, 16:15, 19:00, 21:45.
BONAVENTURE (1): «Teen Wolf», 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

BONAVENTURE (2): «St. Elmo's fire», 13:05, 15:05, 17:05, 19:15, 21:30.
BROSSARD (1): «Le matou», 19:00, 21:30.
BROSSARD (2): «Teen Wolf», 19:00, 21:00.
BROSSARD (3): «Back to the Future», 19:15, 21:40.
CAPITOL: «Colonel Redl», 13:30, 16:00, 18:30, 21:05.
CARREFOUR (1): (Saint-Jérôme) «Contre toute attente», 19:30. «La promesse», 21:40.
CARREFOUR (2): «Académie de police I», 19:30. «Grenlins», 21:15.
CARRE SAINT-LOUIS: «Virginité interdite», 11:30, 15:20, 19:15. «Les clientes», 16:38, 20:32. «Les secrets érotiques d'un harem», 13:55, 17:50, 21:50.
CARTIER-LAVAL: «Le matou», 19:00, 21:30.
CHAMBLY: «Witness», «Top secret», Lun., ven., sam., 19:30.
CHAMPLAIN (1): «Rambo II, la mission», 19:35, 21:35.
CHAMPLAIN (2): «Comment claquer un million de \$ en un jour», 19:20, 21:15.

*C'est décidé.
Cette année, moi
j'décroche mon
diplôme!*

Toutes les écoles secondaires publiques
reçoivent des décrocheuses comme toi.

Avec un horaire plus souple
et des cours
adaptés à tes
besoins, tu peux
obtenir le diplôme
dont tu as besoin
pour réaliser ton
choix de carrière.

Tu as jusqu'au 30 septembre
pour t'inscrire. Tu peux aussi
t'adresser n'importe quand
à l'Éducation des adultes
de ta commission scolaire.



L'ÉCOLE
Les gens de l'avenir

**DÉCLIC
JEUNESSE**

V'la de l'action!

Québec

GOOD YEAR

**LIQUIDATION
DE STOCK**

POSE
COMPRISE

VENTE DE PNEUS RADIAUX
À BANDE BLANCHE

VIVA/
VIVA II **45⁹⁵** P155/80R13

45⁹⁵ P155/80R13 **59⁹⁵** P185/80R13

63⁹⁵ P185/75R14 **66⁹⁵** P195/75R14

69⁹⁵ P205/75R14 **73⁹⁵** P205/75R15

77⁹⁵ P215/75R15 **79⁹⁵** P225/75R15

VENTE DE RADIAUX
DE PERFORMANCE EAGLE

89⁹⁵ EAGLE ST P185/70R13 **99⁹⁵** EAGLE ST P195/70R14 **106⁹⁵** EAGLE ST P205/70R14

109⁹⁵ EAGLE ST P215/70R14 **115⁹⁵** EAGLE ST P225/70R14 **119⁹⁵** EAGLE ST P235/70R15

VENTE DE PNEUS
CEINTURÉS
POLYGLAS, BANDE BLANCHE

35⁹⁵ 600-12

35⁹⁵ 600-12 **40⁹⁵** A78-13

45⁹⁵ D78-14 **47⁹⁵** F78-14

53⁹⁵ Q78-15 **56⁹⁵** H78-16

PROTECTION
CONTRE LES IMPRÉVUS
DE LA ROUTE

«AUTRES PNEUS GOODYEAR
À PRIX TRÈS MODIQUES»

RADIAUX TOUTES SAISONS CEINTURES D'ACIER

TIEMPO, BANDE BLANCHE

49⁹⁵ P155/80R13 **67⁹⁵** P185/80R13 **72⁹⁵** P185/75R14

74⁹⁵ P195/75R14 **79⁹⁵** P205/75R14 **83⁹⁵** P205/75R15

87⁹⁵ P215/75R15 **89⁹⁵** P225/75R15 **94⁹⁵** P235/75R15

ALIGNEMENT DES ROUES

Vérification des quatre pneus. Réglage du cambrage, de la chasse et de la convergence. Vérification des systèmes de suspension et de direction. Pièces et entretiens additionnels en sus, si nécessaire.

13⁹⁵ la plupart des voitures

GARANTIE DE 9 000 KM. 90 JOURS

HUILE, FILTRE ET LUBRIFICATION

La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées. Comprend jusqu'à 5 litres d'huile Quaker State 10W30, filtre à l'huile, Fram neuf et lubrification du châssis. Huile et filtre diesel peuvent entraîner un supplément.

13⁹⁵ la plupart des voitures

GARANTIE DE 90 JOURS/9 000 KM

GOOD YEAR

CENTRES DE CAMIONS GOODYEAR

ST LAURENT 1340, montée de Lièvre 334-9312

ANJOU 3301, boulevard Métropolitain 354-7444

75 ANS

• OPEN 7 30 AM TO 6 00 PM • SATURDAYS 7 30 AM TO 5 00 PM • NATIONWIDE WARRANTY • JUST SAY CHARGE IT

SPECTACLES

CINÉMA

CINÉMA V: (Salle 1). «Prizzi's Honor»: 19:15, 21:30. (Salle 2). «The wild One»: 19:00. «Man of Flowers»: 21:45.

CINÉMA CRISTAL: «Under Fire», «Crackers», «Couples».

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Dangereusement vôtre»: 12:20, 16:55, 21:25. «Jeu de guerre»: 14:50, 19:20.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Witness»: 14:05, 18:05, 22:05. «Le fil de Beverly Hills»: 12:10, 16:10, 20:10.

CINÉMA DE PARIS: «Fright Night»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20. Ven., 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20, 23:20.

CINÉMA DU PARC (1): «Cocoon»: 19:15, 21:30.

CINÉMA DU PARC (2): «Pee Wee's Big Adventure»: 18:00, 19:50, 21:40.

CINÉMA DU PARC (3): «Warning Sign»: 18:15, 20:00, 21:45.

CINÉMA DU VILLAGE: «Gettin' Down»: 13:00, 14:50, 16:00, 17:30, 19:00, 20:30, 22:00.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Les trois font la paire»: 18:35. «Le lien et la chanson». «The Flying Man». «Galina Vogel-birdae». «La demoiselle et le violoncelliste». «L'appel». «Le pas». «Château de sable». «David». «Après la vie». «Tango». «Possibilités des dialogues»: 20:35.

CINEPLEX (1): «Creator»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.

CINEPLEX (2): «Creator»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.

CINEPLEX (3): «The return of the living Dead»: 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.

CINEPLEX (4): «Ninety days»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINEPLEX (5): «Rambo II»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

CINEPLEX (6): «Ghastbusters»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.

CINEPLEX (7): «Teen Wolf»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINEPLEX (8): «Back to the Future»: 13:05, 15:10, 17:15, 19:25, 21:35.

CINEPLEX (9): «Weird Science»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

COMMODORE: «Les clients». «Les Gou-lues». «Les maîtresses de M. Blais».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Gremlins»: 13:50, 17:35, 21:20. «Académie de police I»: 12:05, 15:50, 17:35.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «La promi-se»: 12:05, 14:20, 16:35, 18:50, 21:05.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Échanges brûlants»: 12:10, 15:00, 17:45, 20:30. «La grande giclée»: 13:35, 16:20, 19:05, 21:50.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «Witness»: 12:30, 16:40, 20:50. «Falling in love»: 14:35, 18:45.

COMPLEXE GUY-FAVREAU (200 o., Dorchester): «Quel numéro - What number?»: 19:00, 21:00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATO-GRAPHIQUE: «Cabin»: 20:30.

CRÉMAZIE: «Carmen»: 20:00.

DAUPHIN (1): «La rose pourpre du Caïre»: 19:30, 21:30.

DAUPHIN (2): «La forêt d'émeraude»: 19:00, 21:00.

DÉCARIE SQUARE (1): «Back to the Future»: 19:00, 21:20.

DÉCARIE SQUARE (2): «Teen Wolf»: 19:30, 21:30.

DORVAL (1): «Cocoon»: 19:15, 21:30.

DORVAL (2): «Warning Sign»: 18:15, 20:00, 21:45.

DORVAL (3): «Pee Wee's Big Adventure»: 18:00, 19:50, 21:40.

ÉLYSÉE (1): «Péril en la demeure»: 19:15, 21:15.

ÉLYSÉE (2): «Le pouvoir du mal»: 19:00, 21:00.

EVE: «Stud Hunters»: 10:00, 12:35, 15:10, 17:45, 20:20. «Titillations»: 11:15, 13:50, 16:25, 19:00, 21:35.

FAIRVIEW (1): «Year of the Dragon»: 18:35, 21:10.

FAIRVIEW (2): «Summer Rental»: 18:00, 19:45, 21:30.

FANTAISIE: «Académie de police II»: 21:40. «Jamais plus jamais»: 19:30.

GREENFIELD (1): «Les nanas»: 18:00, 19:50, 21:40.

GREENFIELD (2): «Cocoon»: 19:15, 21:30.

GREENFIELD (3): «Maman je t'attendrai au ciel»: 18:00, 21:40. «Ces enfants sont à moi»: 19:45.

GUY: «Talk Dirty to me II»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30. «Bad company»: 13:30, 15:40, 18:05, 20:30.

IMPERIAL: «Dance with a stranger»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

JEAN-TALON: «Rambo II, la mission»: 19:35, 21:35.

KENT (1): «Compromising position»: 18:00, 19:55, 21:45.

KENT (2): «Summer Rental»: 18:00, 19:45, 21:30.

L'AMOUR: «Supergirls du general Hospi-tal»: 12:00, 14:40, 17:25, 20:10. «Se-duction of Cindy»: 13:25, 16:10, 18:55, 21:40.

L'AUTRE CINÉMA: «La vie de famille»: 19:00. «La guerre sale»: 19:30. «La ville et les chiens»: 21:15. «Caffé Italia, Mon-tréal»: 21:30.

LAVAL (1): «Subway»: 19:15, 21:15.

LAVAL (2): «Compromising Position»: 18:00, 19:55, 21:45.

LAVAL (3): «La triche»: 19:00, 21:00.

LAVAL (4): «Les nanas»: 18:00, 19:50, 21:40.

LAVAL (5): «On ne meurt que deux fois»: 19:10, 21:15.

L'ERMITAGE (ancien Villieray): «Partir et revenir»: 14:00, 19:00, 21:30.

LOEWS (1): «Year of the Dragon»: 13:30, 16:05, 18:40, 21:10.

LOEWS (2): «Movers & Shakers»: 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:20.

LOEWS (3): «Compromising positions»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

LOEWS (4): «My Science Project»: 12:05, 13:55, 15:45, 17:35, 19:25, 21:15.

LOEWS (5): «Summer Rental»: 12:35, 14:20, 16:05, 17:55, 19:40, 21:35.

MASCOUCHE (1): «Comment draguer les mecs»: 21:15. «Exécuteur, extermina-teur»: 19:30.

MASCOUCHE (2): «Mad Max»: 21:40. «Pale Rider»: 19:30.

MERCER: «La route des Indes»: 20:00.

ODEON LAVAL (1): «Rambo II, la mis-sion»: 19:30, 21:30.

ODEON LAVAL (2): «Back to the Future»: 19:00, 21:10.

OMEGA (1): «Gremlins»: Ven., 14:45, 18:25, 22:05; du lun. au jeu., 21:15.

OMEGA (2): «Histoire sans fin»: Ven., 13:00, 16:40, 20:20; du lun. au jeu., 19:30.

OMEGA (3): «Marilyn mon amour»: Ven., 13:00, 15:55, 18:50, 21:45; du lun. au jeu., 20:50.

OMEGA (4): «Pucelle en extase»: Ven., 14:30, 17:25, 20:20; du lun. au jeu., 19:30.

QUIMETOSCOPE: «Le locataire»: 18:00, 21:30. «La femme de l'hôtel»: 19:15, 21:15.

OUTREMENT: «Cycle Bunuel»: 19:30. «Apocalypse now»: 21:30.

PALACE (1): «Joshua Then & Now»: 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.

PALACE (2): «Pee Wee's Big Adventure»: 12:00, 13:50, 15:40, 17:30, 19:20, 21:15.

PALACE (3): «Mad Max, beyond Thunder-dome»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.

PALACE (4): «Warning Sign»: 12:50, 14:35, 16:20, 18:05, 19:50, 21:35.

PALACE (5): «National Lampoon's Euro-pean Vacation»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

PALACE (6): «Junior»: 13:00, 14:45, 16:30, 18:15, 20:00, 21:45.

PAPINEAU (1): «Marilyn mon amour»: 12:00, 14:45, 17:35, 20:20. «Pucelles en extase»: 13:25, 16:10, 19:00, 21:45.

PAPINEAU (2): «Jouissances sur canapé»: 12:00, 14:35, 17:15, 19:50. «Inlassables compagnons de plaisirs»: 13:20, 15:55, 18:35, 21:10.

PARADIS (1): «Rambo II, la mission»: 19:15, 21:15.

PARADIS (2): «Le matou»: 19:00, 21:30.

PARADIS (3): «Comment claquer un mil-lion de \$ en un jour»: 21:00. «Starfigh-ter»: 19:10.

PARALLÈLE: «Permanent Vacation»: 19:30. «Jazz Dance», «Chrysalis Hallöven Nicolas»: 21:00.

PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «Tonnerre de feu»: 19:00. «Dernier dragon»: 21:00.

PARIS (2): «Comtesse perverse»: 19:00. «Exploits érotiques de Juan»: 20:25. «Grande jouissance de...»: 21:45.

PARISIEN (1): «Subway»: 13:00, 15:00, 17:05, 19:10, 21:15.

PARISIEN (2): «On ne meurt que deux fois»: 13:25, 15:30, 17:35, 19:40, 21:45.

PARISIEN (3): «Les nanas»: 13:05, 14:50, 16:35, 18:25, 20:10, 22:00.

PARISIEN (4): «L'été prochain»: 13:30, 15:40, 17:45, 19:50, 21:55.

PARISIEN (5): «L'amour braque»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.

PLACE DU CANADA: «Kiss of the Spider Women»: 13:30, 16:00, 19:00, 21:30. Ven., 13:30, 16:00, 19:00, 21:30, 23:45.

PLACE LONGUEUIL (1): «Rambo II, la mission»: 19:30, 21:30.

PLACE LONGUEUIL (2): «Comment cla-quer un million de \$ en un jour»: 19:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE (1): «When Father was away on business»: 12:05, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.

PLACE VILLE-MARIE (2): «Witness»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:10, 21:15.

PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Agnes of God»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Creator»: 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.

PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Back to the future»: 12:00, 14:15, 16:30, 19:00, 21:20.

RIO (1): «Bourgeoises en quête de sensa-tions», «Humidité secrète», «5 à 7 très particulière», à compter de 13:00.

RIO (2): «Le fil de Beverly Hills», «Top Secret», à compter de 19:00.

SAINT-DENIS (1): «Dangereusement vô-tre»: 12:15, 16:30, 20:45. «Ros les profs»: 14:35, 18:50.

SAINT-DENIS (2): «Le dernier dragon»: 13:00, 17:00, 21:00. «Christine»: 15:00, 19:00.

SEVILLE: «Cal»: 19:15. «Gorky Park»: 21:15.

VERSAILLES (1): «Les nanas»: 18:00, 19:50, 21:40.

VERSAILLES (2): «Witness (v.f.)»: 19:20, 21:30.

VERSAILLES (3): «Maman je t'attendrai au ciel»: 21:40. «Ces enfants sont à moi»: 19:45.

WESTMOUNT SQUARE: «Wetherby»: 19:00, 21:00.

YORK: «Cocoon»: 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (5): «Wit-ness», «Le fil de Beverly Hills». Projection au crépuscule.

CINÉ-PARC REPENTIGNY (1): «Le rava-geur», «S.O.S. le diamant vert».

CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «Zéro de conduite», «Kid de la plage», «Deux oi-seaux rares».

CINÉ-PARC ODEON (1) (Transcanadien-ne, sortie Saint-Bruno 98): Vend., sam., «Comment claquer un million de \$ en un jour», «Starfighter», «Tank».

CINÉ-PARC ODEON (2): Vend., sam., «Police Académie II», «Lassiter», «Can-nonball II».

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1) (Transca-nadienne, sortie 95): Ven., sam., «Le ma-tou», «Le léopard», «Pinot, simple fic».

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2): Ven., sam., «Witness», «Le fil de Beverly Hills», «Retour vers l'enfer».

CINÉ-PARC LAVAL (1) (Autoroute des Laurentides, sortie 14): Ven., sam., «La fo-rêt d'émeraude», «Les Ripoux», «De si gentils petits monstres», dim., «La forêt d'émeraude», «Les Rioux».

CINÉ-PARC LAVAL (2): Ven., sam., «Teen Wolf», «The sure thing», «Missing in ac-tion», dim., «Teen Wolf», «The sure thing».

CINÉ-PARC LAVAL (3): Ven., sam., «Pa-lice Académie II», «Lassiter», «Quelle af-faire», dim., «Police Académie II», «Lass-iter».

CINÉ-PARC LAVAL (4): Ven., sam., «Comment claquer un million de \$ en un jour», «Starfighter», dim., «Comment cla-quer un million de \$ en un jour», «Starfigh-ter».

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (1379, Sherbrooke o.) — «Picasso théâ-tral». Avec Carle Bechard, Pierre Chagnon, Larry-Michel Demers, Bernard Mernay, Da-nièle Panneton, Anne-Marie Rocher, Carole Séguin et Yves Sautière. Du mer. au dim., 20:00.

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — «Camille C», de Jocelyne Beaulieu et René Richard Cyr: 20:30.

CLUB SODA (5240, Av. du Parc) — (Wait-ter). Avec Raymond Cloutier, Danièle Proulx et Henri Chasse: 20:30.

LE STAGE-DINER-THÉÂTRE (Restaurant La Diligence, 7385, boul. Décarie) — «Dix», revue musicale. Avec Glenn Bowser, Melo-dy Finnley, Doriane Donati et Patti Belbot. Du mer. au dim., 21:00.

LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «Gigs». Du mer. au ven., 21:00; sam., 19:30, 22:30, dim., 20:00.

DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Grand Hôtel, 777, University) — «Hats», de Ro-ger Peck. Mer., jeu., dim., 21:00.

THÉÂTRE DE LA BORDEE (1091½, Saint-Jean, Québec) — «Piège mortel», d'Ira Levin. Du mar. au sam., 20:30.

THÉÂTRE DE L'ÎLE (1, Wellington, Hull) — «Ton chat est mort», de James Kirkwood. Du mer. au ven., 20:30. Sam., 19:00, 22:00.

POUR ENFANTS

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «A la portée de la main», de Marie-Hélène da Silva, Jean-Luc Éthier et Denise Bellemare. Dim., 14:00.

VARIÉTÉS

THÉÂTRE ST-DENIS (1594, Saint-Denis) — Ding et Dong, 20:00, sauf lun.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — Pierrot Fournier. Du mer. au dim., 22:00.

LES FOUFONES ÉLECTRIQUES (97 e., Ste-Catherine) — «Chiens mikozes can-dammés à vivre»: 21:00.

L'AIR DU TEMPS (191 o., St-Paul) — Trio Pierre Lescaut: 22:00, 23:30, minuit 45.

LE PUZZLES (333, Prince-Arthur) — The André White Band: à compter de 22:00.

LE GRAND BOCK (893 o., Ste-Catherine) — Malton Zink: 20:00.

LE PIERROT (114, Saint-Paul e.) — Ray-mond Houde et Louis Alary: 20:00.

LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis) — Son-ny Green: à compter de 21:00.

TANGENTE (3655, Saint-Laurent, Suite 303) — Installation de Robin Minard. Du lun. au ven., de midi à 17:00.

DOONESBURY (1180, Bishop) — Mike Gauthier. Dim., à compter de 21:00.

SOHO (3699, Saint-Laurent, 2e étage) — Trio Ivan Symonds, à compter de 22:00, sauf lun.

CHECKERS (4514, av. du Parc) — NGô-lor. Du mar. au dim., à compter de 23:30.

LE CENTRE SHERATON (1201, Dorchester o.) — La Croisette: Marie-Andrée Ostiguy. Du dim. au ven., de 18:00 à 23:00. — L'Impromptu: Lise Lévesque. Du lun. au sam., de 21:00 à 2:00. — Le Point de Vue: Suzanne Berthiaume. Du lun. au sam., de 19:00 à 23:00.

HÔTEL MERIDIEN (Bar du foyer) — Clau-de Foisy. Du lun. au ven., de 17:00 à 20:00. Fred Naylor. Du mar. au sam., à compter de 20:00.

RITZ-CARLTON (Le Grand Prix) — Bob Marson. Du mar. au ven., à compter de 20:00; sam., à compter de 21:00. Yvon Pascal, lun., à compter de 20:00.

LE GRAND HOTEL (777, University) — La Verrière: Roland Devèze, pianiste. Du mar. au sam., de 19:00 à minuit. Tour de Ville: Quatuor Liz Tansey. Du mar. au dim., de 20:00 à 2:00.

LA CITADELLE (410, Sherbrooke o.) — Jaime Goffand et Sylvain Gagnon. Du mar. au ven., de 17:00 à 20:00. Claude Katzi. Du lun. au mer., de 21:00 à 1:00. Claire Roger. Du jeu., au sam., de 21:00 à 1:00.

LA FORGE (8375, Christophe-Colomb) — Ghislaine, organiste. Du jeu. au dim., à compter de 18:30.

DANSE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE NOUVE-LE DANSE (UQAM, Studio Alfred Lalibe-rte, 1455, St-Denis) — Sally Banes «Post-modern Dance (conférence en anglais, traduction simultanée): 14:00. — La nou-velle danse: questionnements et défis (dé-bat): 17:00. — Place des Arts (Salle Mai-sonneuve) — Merce Cunningham: 20:30.

CENTRE NATIONAL DES ARTS (Théâtre, Ottawa) — Annie de Teresa de Keerswae-ker: 20:00.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Jean-Philippe Collard, pianiste. «Capriccio italiano», Suite de «Casse-noisette» et «Ouverture 1812» (Tchaikovsky). Concerto pour piano no 1 (Rachmaninov): 20:00.

MUSEE McCORD (690, Sherbrooke o.) — Exposition: «Mémoires de la vie musicale en Nouvelle-France». Du mer. au dim., de 11:00 à 17:00. Jusqu'au 29 sept.

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des arts) — Monique Leyrac chante et dit Nelligan. Du mar. au sam., 20:00.

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «Mort accidentelle d'un anarchiste», de Dario Fo. Du mar. au ven., 20:00, sam., 17:00, 21:00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papi-neau) — «Eloizes». Avec Viola Léger. Du mar. au sam., 20:30; dim., 15:00.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins) — «Anais dans la queue de la comète», de Jovette Marchessault. Du mar. au sam., 20:00. Dim.: 15:00.

L'ESKABEL (1237, Sanguinet) — «Le mai-ne», de Lewis. Mer., jeu., ven., sam., 20:30.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau) — «Zéphir, couche-toi» (Le saut du lit), de Cooney et Chapman, adapt. N. Gélina. Du lun. au ven., 20:00, sam., 19:00, 21:00.

LA LICORNE (2075, Saint-Laurent) — «Les nouveaux rapports... Ou ça?». Du mar. au dim., 20:30.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC MONT-SAINT-HILAIRE (1): (Autoroute 20, sortie 115). «Sœurs frai-des»: 20:00. «L'homme qui en savait trop»: 22:00.

CINÉ-PARC MONT-SAINT-HILAIRE (2): «Gremlins»: 20:00. «Académie de police I»: 21:55.

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (1): «Le ravageur», «S.O.S. le diamant vert». Pro-jection au crépuscule.

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (2): «Ma-liana Jones», «Le valeur de désir». Pro-jection au crépuscule.

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (3): «Gremlins», «Académie de police I», «Histoire sans fin». Projection au crépus-cule.

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (4): «La compagnie des loups», «Opération Fox-bot», «J'ai vécu deux fois». Projection au crépuscule.

Aujourd'hui,
j'accorde de l'importance
à mon avenir.
Je finis mon
secondaire.

Toutes les écoles secondaires publiques
reçoivent des décrocheurs comme toi.

Avec un horaire plus souple
et des cours adaptés à tes
besoins, tu peux obtenir
le diplôme dont tu as
besoin pour réaliser
ton choix de carrière.

Tu as jusqu'au
30 septembre
pour t'inscrire.
Tu peux aussi t'adresser
n'importe quand
à l'Éducation des adultes
de ta commission scolaire.

L'ÉCOLE

Les gens de l'avenir

Québec

DÉCLIC
JEUNESSE

Via de l'action

SUPER VENTE DE PIANOS ET ORGUES



YAMAHA



À CE TITRE
NOUS VOUS
OFFRONS
POUR UN TEMPS
LIMITÉ
LE MODÈLE
LU 101

FINI ÉBÈNE POLI
À UN PRIX TRÈS
SPÉCIAL

INCLUANT: UN BANC,
UN ACCORD GRATUIT
AINSI QUE LA
LIVRAISON À MONTRÉAL

Procurez-vous également
un de nos nombreux modèles
de claviers portatifs YAMAHA

ARCHAMBAULT MUSIQUE



METRO
BERRI

500 est, rue Ste-Catherine, Montréal (Métro Berri)

849-6201



METRO
BERRI

McCall cité à procès pour meurtre

■ Glen McCall, accusé d'avoir tué un homme de 22 ans rue Sherbrooke en face du campus Loyola de l'université Concordia le 6 septembre dernier, a été cité à procès hier par la Cour des sessions.

C'est au terme d'une enquête préliminaire que le juge Jean Sirois a décidé que la Couron-

ne, représentée par Me Yves Berthiaume, avait présenté une preuve suffisante pour qu'il envoie McCall, 22 ans, à son procès. Une date sera fixée en novembre.

JOYCE NAPIER

Me Frank Shoofey, l'avocat du jeune homme qui répond à une accusation de meurtre au deuxième degré, a demandé sans succès au tribunal de réduire l'accusation à celle d'homicide involontaire.

Les témoignages de l'enquête ont permis d'apprendre que le soir du délit vers 23h30, la victime, David Gilmour, et quelques amis ont rencontré un autre groupe de jeunes sur le trottoir en face de l'édifice. Ils allaient tous danser.

Selon le témoignage d'un des jeunes, Gilmour se serait frotté la tête sur le blouson de McCall pour s'amuser. Au moment où Gilmour relevait la tête, McCall lui aurait fracassé une bouteille de bière sur le cou. La victime a eu la gorge tranchée.

Mathurin comparaitra à nouveau le 11 octobre

■ Réjean Mathurin, l'évadé de l'Institut Leclerc qui a pris d'assaut une maison à Saint-Michel le 12 septembre dernier et tenu un pompier en otage pendant 80 heures avant de se rendre en compagnie de son complice, devra comparaître de nouveau devant la Cour des sessions le 11 octobre.

Hier matin, Mathurin, accusé de s'être évadé, a comparu devant le juge Claude Joncas de la Cour des sessions pour demander qu'on remette sa cause au 11 octobre afin de permettre à son nouvel avocat, Me Robert Doré, de prendre connaissance de cette affaire.

À propos de pré-arrangements...

*Vous avez des questions à poser,
des modalités spécifiques à régler.
Dans votre intérêt et dans l'intérêt
des vôtres, parlez-en à Alfred Dallaire.*

Alfred Dallaire INC. 270-3111

SIMPSON

VENTE D'UN JOUR

**LE JEUDI 26 SEPTEMBRE
AUX 5 MAGASINS SIMPSON
POUR UN JOUR SEULEMENT**

**RABAIS 15%
TOUS LES VÊTEMENTS
POUR HOMMES***

Oui! C'est bien vrai!
Demain seulement vous
économiserez 15% sur
toute la marchandise à
prix ordinaires pour
hommes. Venez tôt pour
profiter de cette vente
incroyable. Mais
n'oubliez pas, vous
n'avez qu'un jour pour
économiser - ALORS
HÂTEZ-VOUS!

ÉCONOMISEZ SUR
• TOUTES LES
CHAUSSURES POUR
HOMMES
• TOUTES LES
ACCESSOIRES POUR
HOMMES
(CHEMISES, CRAVATES,
ETC.)
• TOUTES LES VÊTEMENTS
POUR HOMMES
(COMPLETS, VESTONS,
CHANDAILS,
PANTALONS, ETC.)

• TOUTE LA
COLLECTION SVP POUR
HOMMES

• Exceptions: Variations
pour jeunes gens - une
liste complète des
exceptions sera affichée
au magasin Simpson le
plus près.

**Pour achat en
personne seulement.**

Simpson

c'est bien moi



Obtenez votre coupon
"BEC FIN"

pour un rabais de \$1 sur tout repas de 3.95 et plus.
Disponibles aux caisses à travers le magasin et au
restaurant "Bec fin". Valable au "Bec fin", à la Cave,
centre-ville seulement, jusqu'au 28 septembre
1985.

